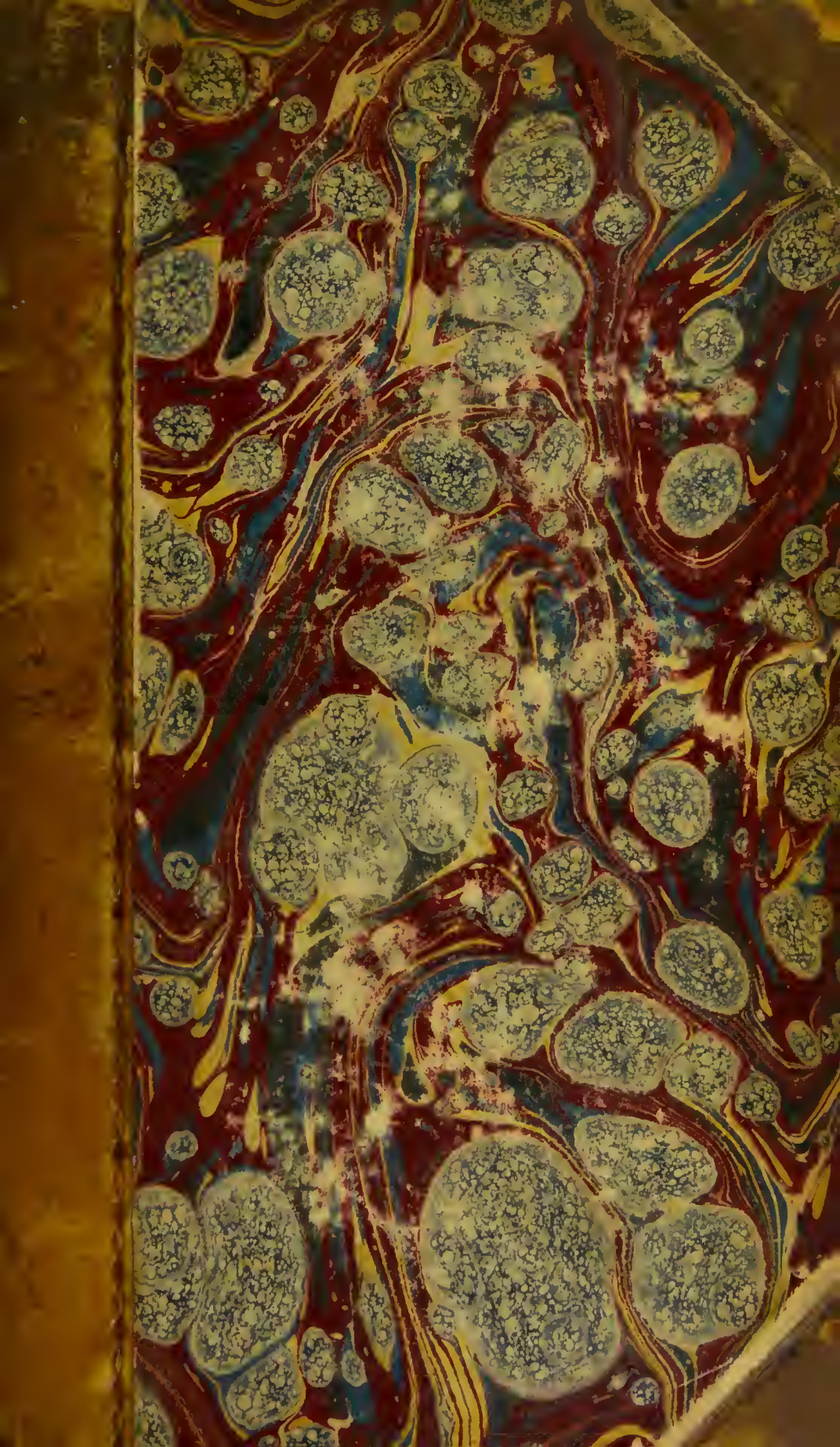

APERÇU GÉNÉRAL

SUR LA PERFECTIBILITÉ

DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE,

ET SUR

LES RAPPORTS QU'ELLE A

AVEC LA MÉDECINE HUMAINE,

PAR F. AYGALENQ, Médecin.

SUIVI d'un Projet d'organisation des Écoles Vétérinaires en France, présenté au Ministre de l'Intérieur; par le même.

Legeram enim ego, magnum Hippocratem, cui nullius rei scientia vilis habita est, non puduisse de Boum morbis verba facere.

RAMMAZZINI, *orat. XIII, tom. I, pag. 86, ed. Lond.* 1739.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE de Madame HUZARD, rue de l'Éperon Saint-André-des-Arts, n°. 11.

AN IX.

A

J. B. HUZARD,

MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL

DE FRANCE,

PROFESSEUR EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE,

A PARIS.

F. AYGALENQ.

PRÉFACE.

QUOIQUE *l'art vétérinaire intéreſſe de ſi près le bonheur des États, puiſqu'il tend à faire proſpérer l'agriculture & le commerce ; on s'en eſt cependant juſques ici peu occupé. Quelques hommes, juſtement célèbres, qui ſe ſont ſpécialement conſacrés à l'étude de la médecine humaine, ont par fois, il eſt vrai, fixé accidentellement leur attention ſur les maladies des animaux ; les deſcriptions des diverſes épizooties qu'ils nous ont laiſſées, prouvent bien que l'art de guérir eſt un, & que les notions qu'on a en médecine humaine, peuvent être avantageuſement appliquées à la medecine vétérinaire : mais très-peu d'hommes éclairés ſe ſont encore excluſivement livrés à l'art de conſerver les animaux en ſanté & de combattre leurs maladies. On diroit que, par une honte mal fondée & funeſte aux progrès de la ſcience, ceux qui euſſent pu en agrandir le domaine, ont dédaigné d'en faire leur occupation ſpéciale ; comme ſi, de toutes les branches de l'hiſtoire naturelle, une des plus intéreſſantes n'étoit pas digne du vrai philoſophe ami de la nature ; comme ſi, concourir à la proſpérité publique, en faiſant fleurir l'agricul-*

ture & le commerce, n'étoit pas une tâche bien honorable à remplir. Au reſte, ſi l'art vétérinaire a fait peu de progrès depuis la fondation des établiſſemens deſtinés à l'enſeigner, c'eſt que les ſciences naiſſantes vont ordinairement à pas de tortue vers leur perfection. L'expérience de tous les temps, prouve qu'il faut que les hommes, avant d'arriver à la vérité, paſſent par une foule d'erreurs ; il ſemble que pour l'atteindre, on ait un labyrinthe ſinueux à parcourir, & qu'il ſoit difficile de ſaiſir le fil d'Ariadne pour en ſortir. Ce qui ſouvent eſt bien près de ſoi, en eſt cru fort éloigné ; on penſe avoir des routes nouvelles & difficiles à tracer. L'eſprit ſe rebute, s'il n'a pas des modèles à imiter, des ſentiers battus à parcourir. Mais, qu'on ſache que les connoiſſances acquiſes en médecine humaine, ſont un grand pas de fait vers celles à acquérir en médecine vétérinaire. Pour nous en convaincre, ouvrons le livre de la nature, & nous verrons qu'elle ſait varier les formes de ſes ouvrages, ſans multiplier les matériaux pour les conſtruire, qu'elle eſt infinie dans ſes plans & ſimple dans les moyens propres à les exécuter ; & qu'enfin, quoiqu'elle ait établi quelques nuances de différence dans l'enſemble des organes qui conſtituent les divers genres d'animaux qui nous occupent, elle n'a pas moins ſuivi pour tous un même type d'organiſation.

Jetons un coup-d'œil rapide ſur l'enſemble des par-

ties qui conſtituent le corps des grands animaux, l'homme y compris. Ce qui s'offre d'abord à nos regards eſt une enveloppe générale plus ou moins épaiſſe, plus ou moins denſe, plus ou moins garnie de poil, préſentant la même texture dans tous, deſtinée aux mêmes uſages, ſuſceptible de ſe réduire par les réactifs chimiques en gélatine, laiſſant ſuinter à travers ſes pores un fluide qui contient de l'acide phoſphorique, en partie ſaturé de chaux; de plus, de l'eau & un peu d'acide carbonique.

Au-deſſous, on trouve une maſſe conſidérable de chair qui eſt diviſée en un plus ou moins grand nombre de portions diſtinctes, ſuivant l'animal qu'on conſidère; ces portions ſont ordinairement compoſées d'une partie rouge qui en fait le corps, & de parties blanches & élaſtiques qui en forment les extrémités. Elles ſont ſéparées les unes des autres par un tiſſu blanc ſpongieux feuilleté; elles jouiſſent dans tous de la faculté contractile, & ſont deſtinées à faire exécuter les mouvemens. Leur nature chimique eſt la même, c'eſt le ſummum de l'animaliſation, l'azote en eſt le principal élément. Quelques légères variétés, quant au volume, à la multiplicité, au rapport qu'ils ont entre eux, ou entre les parties voiſines, conſtituent la différence des muſcles dans les êtres animés dont il s'agit.

En pénétrant plus avant, on découvre une char-

pente ſolide qui fait le fondement de l'édifice, ſoutient les parties molles extérieures, & forme de grandes cavités dans leſquelles ſont renfermées des parties d'un autre ordre. Les parties du ſquelette oſſeux ſont, à peu de choſe près dans tous, diſpoſées de même, les unes par rapport aux autres; elles ſe meuvent les unes ſur les autres par un mécaniſme analogue. Quelques nuances dans la forme extérieure & dans le nombre, établiſſent la différence des os chez les grands animaux. Leur nature chimique eſt la même, le phoſphate calcaire & la gélatine en forment la baſe.

Enfin, au centre du corps, on trouve trois vaſtes cavités, d'une grandeur différente, ſuivant l'animal qu'on conſidère, mais d'une figure à peu près reſſemblante chez tous; elles ſont deſtinées à contenir des organes eſſentiels à la vie. Ceux-ci ſont en égal nombre dans tous, à la différence de quelques parties peu importantes que les uns ont de plus ou de moins que les autres; ils préſentent la même ſtructure, exécutent les mêmes fonctions.

Le crâne renferme une maſſe pulpeuſe, d'un blanc griſâtre, diviſée en lobes, préſentant des éminences, des dépreſſions, fourniſſant des prolongemens qui ſont en égal nombre, de même nature, & vont diſtribuer, dans toute l'économie animale, le principe du mouvement & du ſentiment. Le cerveau eſt ſuſ-

ceptible d'être réduit chez tous, par la macération, en adipocire; la liqueur que renferme ſes cavités eſt albumineuse. Cet organe eſt le diſpenſateur de la ſenſibilité, mais on ignore comment ſe prépare le principe ou fluide nerveux.

Autour de cette cavité principale, on en obſerve quatre autres qui varient en grandeur & en conformation extérieure dans les divers animaux, mais qui, dans tous, renferment des organes dont la ſtructure intime & les uſages ſont les mêmes. Ainſi, la vue ſert à diſtinguer la figure des corps, l'ouie eſt deſtiné à la perception des ſons, l'odorat perçoit les odeurs, le goût juge de la ſapidité des ſubſtances. Ces différens organes, il eſt vrai, n'exécutent pas chez tous leurs fonctions avec la même perfection, & ſont, dans les uns, pourvus de quelques parties acceſſoires qu'on ne trouve pas dans les autres, mais le ſcapel de l'anatomiſte fait voir qu'ils ont le même fond de ſtructure. Les humeurs qu'ils ſecrètent ſont, en apparence du moins (1), de même nature; celles de l'œil ſont, les unes albumineuſes, les autres gélatineuſes; le mucus des narines eſt un mucilage

---

(1) *Car on n'a pas encore pouſſé aſſez loin les recherches ſur la chimie animale comparée, & peut-être, lorſque ce travail ſera plus avancé, on découvrira des différences qu'on n'a pas aperçues d'abord.*

animal mêlé de quelque particule de carbonate de ſoude ; la ſalive eſt un mélange de matière animale avec quelque portioncule de muriate de ſoude ; la nature du cerumen des oreilles eſt encore inconnue.

Le thorax nous préſente un vaſte ſac membraneux, tranſparent, qui le tapiſſe, & recouvre, par ſa face interne, un organe ſpongieux, parſemé d'un grand nombre de tuyaux de toute eſpèce, diviſé en deux lobes principaux, & deſtiné, dans tous les animaux, à digérer l'air qu'ils reſpirent, à en extraire le principe vivifiant qu'il contient (1), *& à rejeter au dehors de l'économie animale, certains principes nuiſibles. Au centre de la même cavité, ſe trouve une poche renfermant un organe de forme conoïdale, de couleur rouge, doué de l'irritabilité au plus haut degré, préſentant quatre cavités d'où partent des tuyaux de forme cilindrique, deſtinés à diſtribuer, dans tout le corps, un fluide rouge & réparateur, & auquel viennent ſe rendre d'autres canaux qui rapportent au foyer principal le réſidu du fluide qui n'a pas ſervi à la nutrition, pour y être de nouveau rendu propre. Les deux organes renfermés dans la poitrine, concourent l'un & l'autre à l'entretien de la vie, en donnant au ſang les qualités qui le diſtinguent des autres liqueurs animales & le rendent*

(1) *Suivant la chimie moderne, à oxigèner le ſyſtème.*

propre à la nutrition. Ce fluide eſt, d'après les réactifs chimiques, un mélange d'eau, de gélatine, d'albumine, de ſoude, & de quelques ſels à baſe de ſoude, de potaſſe & de chaux.

Mais, comment ſe fait l'hématoſe? Un chimiſte célèbre l'explique ainſi : les animaux prennent avec leurs alimens du phoſphate de fer à l'état blanc; ce ſel, en paſſant dans le torrent de la circulation, eſt en partie décompoſé par l'alkali qu'il rencontre à nud, & prend ainſi une teinte de rouille. Parvenu au cœur avec la matière albumineuſe qui le tient en diſſolution, il ſe combine avec une certaine proportion d'oxigène que l'albumine, avec laquelle il a beaucoup d'affinité, a la propriété d'extraire de l'air reſpiré, & dès-lors, le ſang prend la couleur qu'on lui connoît. Il ſeroit à ſouhaiter que cette explication ingénieuſe fût vraie, nous aurions dès-lors l'eſpoir de pouvoir arracher le bandeau dont la nature s'eſt juſqu'ici couverte, & ſe couvrira ſans doute encore pour ſes opérations (1). *Pour ce qui eſt de l'air qui ſert à la reſpiration, de l'aveu de tous les chimiſtes & phyſiologiſtes modernes, il ſe decompoſe; une portion de l'oxigène qu'il contient ſe combine avec*

---

(1) *Il faut bien prendre garde de ne pas trop ſe hâter d'adopter les explications hypothétiques que la chimie donne ſur les divers phénomènes de l'économie animale.*

de l'hydrogène, & forme de l'eau; une autre avec le carbone du ſang veineux, & conſtitue ainſi de l'acide carbonique; ces deux compoſitions nouvelles ſont rejetées par l'expiration; & enfin, une troiſième portion d'oxigène paſſe dans le torrent de la circulation, & diſtribue par-tout la chaleur & la vie à meſure qu'elle ſubit des combinaiſons (1); probablement auſſi une partie d'air toute entiere eſt abſorbée, & en quelque ſorte digérée.

Enfin, la cavité abdominale renferme, dans tous les grands animaux, les mêmes organes, à la différence de quelques parties peu eſſentielles. Ainſi, les ſolipedes ont un ſeul eſtomac, de gros inteſtins, & n'ont pas de véſicule du fiel; les ruminans ont quatre eſtomacs, une véſicule du fiel, & n'ont point de gros inteſtins; mais dans tous, les viscères abdominaux, ont un fonds de ſtructure analogue, & les mêmes fonctions à remplir. Les uns ſont deſtinés à préparer le chyle, & ſont appelés chylopoïétiques; les autres à ſécréter l'urine, & on les nomme uropoïétiques; ceux-ci préparent la liqueur ſéminale, & ils ſont déſignés ſous le nom de ſpermatopoïétiques. Les fluides qu'ils ſécrètent ſont, juſqu'à un certain point, dans tous, de même nature. La bile eſt une eſpèce d'huile animale, albumineuſe,

---

(1) *La reſpiration a été, avec raiſon, juſqu'à un certain point, comparée à la combuſtion.*

renfermant un sel à base de soude, & fournissant beaucoup d'hydrogène à la distillation (1). *Le suc gastrique n'est guère connu. Le chyle & le chyme ne le sont pas mieux. C'est un mélange de tous les principes constitutifs des alimens. L'urine est une espèce de liqueur lixivièle contenant plusieurs sels à base de chaux, d'ammoniaque & de magnésie, unep ortion d'acide benzoïque libre dans les herbivores, & d'acide urique dans les carnivores, de plus, une matière très-azotée* (2), *connue sous le nom d'urée, & enfin, de la matière animale & de l'eau. On a trouvé dans la liqueur spermatique de l'homme du phosphate de chaux.*

En parcourant rapidement les diverses parties du corps des grands animaux, je n'ai pu me dispenser, pour mieux en faire ressortir la ressemblance qui existe dans tous, de donner une légère esquisse des principes qu'a découverts, ou cru découvrir, en elles la chimie; mais je n'ai pas voulu faire croire par-là qu'elle en eut véritablement découvert la nature. Autre chose est de considérer les parties qui constituent l'économie animale dans l'état de mort; autre chose est

---

(1) *Ceci a fait dire que le foie étoit l'organe excrétoire de l'excès d'hydrogène dans l'économie animale.*

(2) *C'est pour cela qu'on a dit que l'urine servoit à désazoter l'économie animale.*

de les considérer dans l'état de vie ; ce que n'a pu faire encore la chimie.

Je me dispenserai d'entrer dans de plus grands détails, pour prouver que l'organisation, dans les grands animaux, est la même, à la seule différence de la forme extérieure des organes, & de la présence ou de l'absence de quelques parties accessoires, qui, comme je l'ai déjà dit, sont peu essentielles aux fonctions principales qu'ils ont à remplir (1).

Les animaux qui sont le sujet de nos réflexions, sont donc des machines qui se meuvent par les mêmes ressorts ; ce sont des êtres organisés dont les fonctions s'exécutent de la même manière. L'art d'en entretenir le jeu, l'harmonie, ou de la rétablir, doit donc avoir quelque rapport chez tous ; & je ne doute pas que les maladies qu'on observe chez les brutes comme chez l'homme ne puissent être déterminées par les mêmes causes, du moins physiques, ne soient jusqu'à un certain point reconnoissables par les mêmes signes, accompagnées des mêmes symptômes, traitables par les mêmes moyens. Sans doute, il y a des modifications assez frappantes pour différencier les affections maladives d'un genre d'animaux d'avec celles

(1) *Je dis peu essentielles aux fonctions principales ; car, nul doute qu'elles n'ayent une utilité réelle. La nature ne fait rien en vain.*

d'un genre différent, mais elles ne ſuffiſent pas pour les faire regarder comme étant d'une nature différente. Ainſi donc la médecine eſt une pour tous les grands animaux, l'homme y compris. C'eſt d'après cette idée que j'ai cru pouvoir faire un rapprochement de l'art de guérir le premier des êtres animés, avec celui de conſerver et de guérir les animaux domeſtiques.

J'ai voulu propoſer cette première branche d'Hiſtoire naturelle, pour modèle à ſuivre à ceux qui cultivent la dernière. L'une & l'autre ont pour objet l'anatomie, la phyſiologie, l'hygiène, la pathologie, la thérapeutique. Dans toutes les deux, l'anatomie a à peu près les mêmes parties à conſidérer, les mêmes procédés à ſuivre pour les iſoler; la phyſiologie, les mêmes fonctions à développer; l'hygiène, le même plan à ſuivre, pour ne rien négliger de ce qui eſt utile à la conſervation de la ſanté; la pathologie, les mêmes claſſes & les mêmes genres de maladies à traiter, la même nomenclature à ſuivre; la thérapeutique, les mêmes moyens à employer, les mêmes remèdes à préparer. Sans doute qu'il exiſte des nuances qui différencient ces branches de l'art de guérir, dans les diverſes claſſes d'êtres animés, mais elles ne ſont pas tellement tranchantes qu'elles s'oppoſent à un rapprochement général.

Au ſurplus, jeune encore dans l'art que je pro-

feſſe, je n'ai pas la préſomption de penſer que mes réflexions ſont infaillibles. Je les livre avec confiance, à la critique (1). *J'invite ceux qui voudront bien les lire, à les confirmer ou les rectifier en multipliant les recherches ſur le parallèle de l'art de conſerver l'homme avec celui de conſerver les animaux qui l'intéreſſent le plus.*

---

(1) *Si elle eſt ſage & modérée, elle me ſera profitable, & la ſcience ne pourra qu'y gagner.*

APERÇU

APERÇU GÉNÉRAL

SUR LA PERFECTIBILITÉ

DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE,

Et sur le Rapport qu'elle a avec la Médecine humaine.

Observations générales.

L'HOMME en quittant l'état sauvage a perdu la prérogative de pouvoir se suffire à lui-même. La civilisation en créant en lui des passions l'a assujéti à une infinité de besoins, & c'est ainsi qu'il s'est rendu esclave (1). Les productions spontanées de la nature ne pouvant plus le satisfaire, il s'est vu obligé de forcer cette mère commune à lui en fournir de nouvelles, & pour cela il s'est associé les animaux, en usant du droit du plus fort & du plus intelligent; il les a contraints à lui payer chacun le tribut de son industrie; il en a même dépouillés quelques-uns des richesses dont la nature les avoit doués. Le cheval a été con-

(1) On n'a pas encore victorieusement réfuté l'opinion de *J. J. Rousseau*, qui a prétendu que l'état de nature étoit préférable à l'état civil.

damné à le ſouſtraire, par ſon agilité, aux pourſuites de ſes adverſaires, à lui épargner les fatigues de la courſe, à traîner des fardeaux pour ſubvenir à ſes beſoins ; le bœuf à tracer dans la terre de pénibles ſillons, à la tourner & retourner pour découvrir, en la fertiliſant, les tréſors qui y ſont cachés ; la brebis à quitter ſa toiſon chaque année pour couvrir la nudité dont il n'eût jamais dû rougir ; le chien à être un ſentinelle fidelle contre la ſurpriſe de ſon ennemi ; chacun en un mot eſt devenu ſon tributaire en raiſon de ſes moyens. Mais ſes beſoins ſemblant croître à meſure qu'il multiplioit les moyens de les ſatisfaire, il ne tarda pas à regarder le règne végétal comme inſuffiſant pour contenter ſes appétits, & d'abord il voulut goûter de cette liqueur végéto-animale dont les mères nourriſſent leurs petits ; ceux-ci ſe virent ainſi fruſtrés d'une partie de leur nourriture : enfin il pouſſa l'avidité de ſe procurer des jouiſſances juſqu'à immoler pour ſon plaiſir des animaux qui lui rendoient tant de ſervices. C'eſt ſans doute en ſe livrant à ces actes de barbarie qu'il s'eſt accoutumé à répandre avec indifférence le ſang de ſes ſemblables. On a vu un tyran faire brûler devant lui un certain nombre d'eſclaves pour le plaiſir atroce de voir cette horrible ſcène ; & ſans remonter bien haut, n'a-t-on pas vu de nos jours des cannibales ſourire, applaudir au

maſſacre de leurs victimes, ſans autre motif que celui d'aſſouvir leur rage effrénée? Mais pourquoi rappeler de ſi triſtes ſouvenirs? Je reviens à mon ſujet.

En cherchant à diſcuter ſi l'homme avoit le droit d'aſſervir les animaux, je dirois que puiſqu'il pouvoit ſe ſuffire à lui-même, en vivant dans l'état de ſimplicité où l'auteur de la nature l'avoit placé, il eſt coupable de les avoir tyranniſés pour ſatisfaire des appétits qui ne lui ont pas été primitivement donnés; mais s'il n'avoit pas le droit d'aſſervir les animaux, à plus forte raiſon n'avoit-il pas celui de les immoler. Quoi de plus répugnant en effet que de croire que l'auteur de la nature ait créé tant d'êtres ſenſibles doués, juſqu'à un certain point, des mêmes facultés que nous, pour être malheureux & ſouffrir à l'avantage d'une ſeule eſpèce d'entr'eux; d'ailleurs cette eſpèce (l'homme) primitivement deſtinée à vivre des fruits que la terre produiſoit ſpontanément, ne peut ſe refuſer à la vérité de ce que j'avance. On aura beau me repréſenter la forme de ſes dents, j'oppoſerai la longueur de ſes inteſtins, la manière dont vivent encore quelques peuples ſauvages, l'uſage univerſel du pain ou de quelque choſe qui l'équivaut. La force, la vigueur des hommes qui vivent le plus frugalement, par exemple des irlandois, des montagnards, comparées à la foibleſſe, à la délicateſſe

des citadins, qui font leurs délices des viandes diverſement préparées.

L'homme en ſoumettant les animaux à ſon empire, a briſé leur inſtinct; il l'a remplacé par ſa volonté toujours tyrannique & ſouvent abſurde. Ses eſclaves ſont devenus les victimes de ſes caprices, de ſon ignorance, de ſes préjugés, de ſon inſatiable cupidité, & en échange des ſervices qu'ils rendent à leur maître, ils reçoivent des douleurs & des maladies; auſſi atteignent-ils rarement le terme naturel de leur vie, & l'homme par une réaction néceſſaire ſouffre de tout le mal qu'il fait à ſes infortunés domeſtiques (1). Les protéger contre l'avarice mal entendue, l'ignorance, les préjugés de leurs maîtres, veiller à la conſervation de leur ſanté; tel eſt le devoir d'un *vétérin*; ainſi il dédommagera en partie ces ſerviteurs fidelles & utiles des maux que leur procure la ſervitude; il aura la ſatisfaction d'être reconnoiſſant, humain & généreux envers des êtres ſenſibles; & bien loin de déroger par-là à la dignité de ſon caractère, il le rendra plus reſpectable aux yeux de ceux qui peuvent le juger. En exerçant ces actes de bien-

(1) Le C. *Groonier*, profeſſeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon, mon ancien collègue & mon ami, dont les talens font bien augurer des ſervices qu'il rendra à l'art qu'il profeſſe, a bien ſenti, dans un diſcours qu'il prononça en l'an IV, la vérité de ce que j'avance.

faiſance envers les animaux ; qu'il ſe rappelle cet apologue oriental. « Un tyran mourut ; il fut pré-
» cipité dans le Tartare ; ce tyran avoit fait une
» ſeule bonne action, une ſeule bonne action ! Un
» cheval attaché à ſa crêche ne pouvoit atteindre
» une botte de foin placée à une certaine diſtance
» de lui ; le tyran traverſant ſon écurie pouſſa d'un
» pied diſtrait la botte vers le malheureux che-
» val, & lui ſauva la vie. Les dieux, qui ne laiſ-
» sèrent jamais une bonne action ſans récom-
» penſe, voulurent que le pied bienfaiteur fût
» placé dans l'Élysée. »

J'ai ſouvent entendu dire au célèbre *Daubenton* que c'eſt moins dans ſes rapports avec la médecine que dans ſes rapports avec l'économie rurale, & l'intérêt que l'agriculteur en retire, qu'il eſt donné à l'art vétérinaire de bien mériter de l'humanité. C'eſt donc plutôt vers l'art de conſerver les animaux en ſanté, que vers celui de combattre leurs maladies, que l'artiſte doit tourner ſes vues. Il doit ſur-tout s'occuper des règles d'hygiène d'après leſquelles il établira un régime convenable à chaque eſpèce ; par-là, il préviendra les maladies. En préſidant à l'éducation des jeunes animaux, il évitera celles qui, nées avec le premier âge, s'identifient avec le tempérament. En croiſant les races, il étouffera dans ſa naiſſance, ou empêchera de naître, le germe de ces épizooties formidables qui dévorent

tant d'animaux. La diététique lui fournira des reſources bien plus précieuſes & plus ſures que la thérapeutique ; un animal guéri eſt bien moins utile qu'un animal qui n'a jamais été malade.

Anatomie.

On ne peut ſavoir conſerver la ſanté des animaux qu'autant qu'on connoît le jeu, l'harmonie, la coordination des fonctions de l'économie animale qui la conſtituent. L'étude de l'anatomie & de la phyſiologie doit donc précéder celle de l'hygiène & de la pathologie ; il faut d'abord connoître la ſtructure du corps des animaux que nous voulons guérir ou préſerver des maladies, ſavoir quels ſont les reſſorts qui font agir ces machines admirables qui atteſtent la puiſſance de leur créateur, & de ces connoiſſances tirer des conclusions ſur le mécaniſme de leur jeu. Pour bien connoître le corps des animaux vivans, il faut l'analyſer, iſoler, pour ainſi dire, les uns des autres, par la diſſection, les différens ſyſtêmes qui le compoſent, Ainſi, on doit conſidérer ſéparément le ſyſtême oſſeux, le ſyſtême muſculaire, le ſyſtême nerveux, le ſyſtême vaſculaire & le ſyſtême organique proprement dit. L'oſtéologie, la myologie, la névrologie, l'angéiologie, la ſplanchnologie & l'adénologie doivent donc en premier lieu fixer l'attention des jeunes élèves qui ſont deſtinés à

entrer dans le ſanctuaire de l'art de guérir, pour en connoître les divins myſtères. En étudiant chacune de ces branches de la zootomie, on ſent bien qu'il faut deſcendre à des détails pour bien la connoître. La zootomie, il faut en convenir, demande bien plus de temps, & eſt bien plus étendue que l'anatomie de l'homme. Celle-ci n'a pour objet qu'un ſeul genre d'animaux ; celle-là les embraſſe tous. Mais l'art vétérinaire doit ſe borner à bien faire connoître les animaux domeſtiques. Dans les Écoles vétérinaires, on ſemble négliger l'anatomie de tous les autres animaux qui intéreſſent l'Agriculture, pour ne s'occuper que de l'hippotomie ; c'eſt un abus. Sans doute, on ne peut pas ſe livrer à un détail minutieux ſur la ſtructure du corps de chaque eſpèce en particulier, & cela n'eſt pas néceſſaire. Il exiſte entre tous les grands animaux de grandes analogies ; mais auſſi il exiſte des différences notables qu'on ne peut remarquer qu'en faiſant, avec quelque détail, l'anatomie de chaque genre en particulier. On devroit, dans les Écoles, après avoir diſſéqué ſoigneuſement le cheval, qui peut ſervir de type de comparaiſon, diſſéquer auſſi le bœuf, le mouton, le porc, le chien, le coq. Je le répète, on s'eſt trop négligé juſques ici, ſur cet article ; je dirai même plus, l'hippotomie a été incomplettement faite. *Bourgelat* n'a donné qu'un traité

incomplet d'anatomie, mais il a fait, dans ſon temps, ce qu'il pouvoit faire & l'art vétérinaire lui a de grandes obligations. C'eſt à ſes ſucceſſeurs dans l'art qu'il profeſſoit, à en agrandir le domaine, à en étendre les limites, en ceſſant de ſuivre ſervilement les traces de ceux qui les ont dévancés, en quittant les ornières de la routine, pour faire eux-mêmes des recherches nouvelles & des découvertes utiles.

Il fut un temps où la ſuperſtition éloignant le médecin du contact du cadavre de l'homme, on ne pouvoit rien ſavoir ſur ſa ſtructure que par analogie & en ſe livrant à la diſſection des animaux. Auſſi la zootomie date de bien plus haut que l'anatomie humaine. La première a d'abord éclairé la ſeconde ; celle-ci à ſon tour, pourroit, ce me ſemble, éclairer aujourd'hui la première. Depuis qu'on peut diſpoſer à volonté du cadavre de l'homme (1), on s'eſt occupé avec un zèle incroyable de l'étude de ſa ſtructure, & la zootomie

(1) Nous reſpectons auſſi peu les reſtes de nos ſemblables après leur mort, que les anciens reſpectoient trop les cadavres de leurs prédéceſſeurs. Nos amphithéâtres de diſſection reſſemblent à des boucheries, ou à des voiries; ils révoltent le cœur le moins ſenſible. Par-tout autour des ſalles d'anatomie, on trouve des membres épars. Ne conviendroit-il pas qu'une police un peu ſévère, fit ceſſer un pareil mépris pour les manes des morts ?

a eu moins de proſélites; le préjugé même ſemble éloigner de ce genre de travail ceux qui pourroient s'en occuper utilement, & n'attacher de vrai honneur qu'à la diſſection du corps humain. Il y a cependant toujours eu, & il y a encore, des hommes célèbres, au-deſſus des préjugés, qui ont ſu apprécier l'étude de la zootomie & qui s'en ſont occupés avec ſuccès. Les découvertes qu'ils ont faites ſur l'organiſation des animaux, ont beaucoup concouru à perfectionner les connoiſſances relatives à l'organiſation de l'homme. Ainſi l'anatomie & la phyſiologie du corps humain doivent beaucoup à *Ruyſch*, à *Haller*, à *Bonnet*, à *Spallanzani*, à *Vicq-d'Azyr*, à *Cuvier*, &c., &c.

L'anatomie de l'homme peut donc ſervir de guide à la zootomie; à la vérité, on a, en diſſéquant les animaux, un grand avantage qu'on n'a pas en diſſéquant l'homme, c'eſt de pouvoir les immoler à volonté, pour faire des recherches ſur des corps encore palpitans, dont toutes les parties ſont dans un état preſque naturel & non détériorées par les maladies & la putridité; mais comme, malgré les inconvéniens qu'offre la diſſection de l'homme, on s'en eſt plus occupé, & que les connoiſſances qu'on a ſur ſon anatomie ſont très-étendues, il paroît, qu'éclairé par elles, le zootomiſte marcheroit d'un pas plus ſûr, dans les recherches ſur l'organiſation des êtres animés qui l'occupent.

Il ſeroit donc avantageux de faire précéder la diſſection des animaux domeſtiques par un cours d'anatomie humaine. On pourroit ainſi perfectionner l'une par l'autre. Déjà l'hippotomie a fait un pas de plus vers ſa perfection en adoptant la nomenclature anatomique du C. *Chauſſier* (1).

Phyſiologie.

La ſtructure du corps des animaux une fois bien connue, on chercheroit quelles ſont les fonctions des divers ſyſtêmes qui la compoſent, celles de chaque organe en particulier, & comment elles s'exécutent dans l'état de ſanté? Ici s'offre un vaſte champ à l'imagination, elle ne peut à ce ſujet qu'enfanter des ſyſtêmes plus ou moins probables, mais jamais ou preſque jamais, donner des certitudes. On a vu, ſur un grand nombre d'articles de phyſiologie, une infinité d'opinions diverſes ſe ſuccéder, & ſans doute, que l'ambition d'innover n'eſt pas encore ſur le point de faire place à l'amour ſincère de la vérité.

Le phyſiologiſte *vétérin*, en prenant pour guide la phyſiologie du corps humain, doit appliquer, du moins en grande partie, aux animaux domeſtiques

(1) Voyez *Tableaux comparatifs de l'anatomie des animaux domestiques les plus eſſentiels à l'Agriculture. Par* J. GIRARD, *profeſſeur d'anatomie à l'École vétérinaire d'Alfort. Paris, an VII*, in-8°.

ce qui a été dit ſur l'organiſation du premier des êtres animés, par un grand nombre d'hommes juſtement célèbres, dont les écrits ſont, avec les noms, tranſmis à la poſtérité. Il doit d'abord s'attacher à faire connoître, en général, l'ordre des fonctions que rempliſſent, dans l'économie animale, les divers ſyſtêmes dont elle eſt compoſée, qui ſont le ſyſtême paſſif ou mobile, le ſyſtême mouvant ou contractile, le ſyſtême moteur ou ſenſible, le ſyſtême réparateur ou circulatoire, le ſyſtême préparateur ou organique. Il inſiſtera principalement ſur les fonctions qui ſont les plus eſſentielles à la vie, telles que la digeſtion, la chylification, la ſanguification, la reſpiration, la nutrition, &c.

Après avoir ainſi parcouru les fonctions des parties qui conſtituent les êtres organiſés, ſous les rapports de ce qu'elles ont de commun dans tous, il faut deſcendre aux nuances qui les différencient, & ſe demander pourquoi la Nature les a établies? Là, l'imagination guidée par le déſir de découvrir la vérité, doit prendre ſon eſſor. Au ſujet du cheval, on peut ſe faire ces queſtions: pourquoi eſt-il monogaſtre, quoique vivant comme le bœuf? Pourquoi eſt-il privé de véſicule du fiel? D'où vient, chez lui, l'impoſſibilité de vomir? Pourquoi ſes gros inteſtins, ſur-tout le colon, ſont-ils ſi volumineux? Pourquoi ſon épiploon eſt-il entaſſé dans l'épigaſtre? D'où provient l'agilité dont

il eſt doué, & comment ſe fait-il qu'il ſupporte mieux que tout autre animal les fatigues de la courſe, ſans perdre haleine? Pourquoi ſa tête eſt-elle ſuſpendue au bout d'une longue encolure? Pourquoi ſon œil eſt-il pourvu d'un ſeptième muſcle qui embraſſe le nerf optique? Comment ſe fait chez lui le henniſſement? Comment s'exécute la progreſſion? Pourquoi les extrémités n'ont-elles qu'un ſeul doigt, &c.?

Quant au bœuf, on peut ſe demander pourquoi eſt-il polygaſtre? Quel a été le but de la Nature en lui donnant quatre eſtomacs, & en lui accordant la faculté de ruminer? Qu'eſt-ce que la rumination? Quel eſt ſon mécaniſme? Pourquoi ſes reins ſont-ils à pluſieurs lobes? Pourquoi le fourreau de ſa verge eſt-il ſi en avant du pubis? A quoi ont été deſtinées les cornes dont ſa tête eſt ornée? A quoi ſervent ſes vaſtes ſinus frontaux? Pourquoi la prunelle de ſes yeux eſt-elle oblique & oblongue? Pourquoi n'a t-il qu'une rangée de dents inciſives, & que ſa mâchoire antérieure en eſt dépourvue? A quoi peuvent ſervir les pointes & les rugoſités ſaillantes dont ſa langue & ſon palais ſont hériſſés? Quel eſt le mécaniſme du mugiſſement & de la progreſſion chez lui? Pourquoi les apophyſes qu'on remarque ſur ſes os ſont-elles ſi prononcées, &c.?

Pour ce qui concerne la brebis, chercher à ſavoir, pourquoi elle eſt plus particulièrement diſ-

posée aux affections cachectiques, aux hydropisies? D'où vient l'inertie de ses mouvemens, respectivement à beaucoup d'autres animaux? Pourquoi le système hépatique, chez elle, est-il si ordinairement affecté? D'où peuvent provenir les vers qu'on y trouve si souvent? Quelle est la nature de sa robe? Pourquoi est-elle ainsi constituée? Comment se fait le bondissement, le bêlement? Pourquoi, dans la brebis comme dans le bœuf, le pied est-il bidactile, &c.?

Au sujet du chien, se demander pourquoi ses crotaphites sont si forts, les éminences osseuses de sa tête si prononcées, son odorat si exquis, ses dents pointues, tandis qu'elles sont tranchantes dans les ruminans? Comment s'exécute l'aboiement? Pourquoi peut-il vomir? D'où vient qu'il urine aisément, aussi fréquemment & qu'il transpire peu? A quoi sert la multiplicité des lobes dont son foie est composé? Pourquoi sa verge est-elle pourvue d'un os? D'où vient l'impossibilité de se séparer de sa femelle, immédiatement après l'accouplement? D'où vient l'agilité de ses mouvemens? Pourquoi son avant-bras est-il comme celui de l'homme, composé de deux os? D'où vient la mobilité de la peau sur certains animaux, mais sur-tout dans celui dont il s'agit ici? A quoi est-elle utile? Pourquoi la matrice de la chienne est-elle à deux cornes longues, comme celluleuses? Pourquoi cette femelle a-t-elle plu-

ſieurs mammelles comme la truie, tandis que la vache, la brebis, la jument, n'en ont que deux?

Quant au porc, expliquer à quoi tient l'embarras de ſa progreſſion, la facilité qu'il a de bondir? A quoi eſt deſtinée la grandeur du pavillon de ſon oreille & pourquoi il eſt ſi peu mobile, tandis qu'il jouit d'une mobilité extrême dans le cheval? A quoi tient la roideur de ſes ſoies; quelle eſt leur nature? D'où vient la diſpoſition de cet animal à la cachexie graiſſeuſe? Pourquoi la graiſſe eſt-elle chez lui plus particulièrement accumulée au-deſſus de ſa peau? Quelle eſt la deſtination de ſes longues dents canines? D'où provient ſa diſpoſition à la ladrerie? Comment s'exécute chez lui le grognement? &c.

Pour ce qui concerne les volatiles : pourquoi ont-ils le demi-bec antérieur mobile? A quoi ſert la membrane clignotante dont ils couvrent leur œil à volonté? Pourquoi ont-ils deux eſtomacs ſi diverſement conſtruits & ſi diſtans l'un de l'autre? A quoi eſt deſtiné le jabot? A quoi ſert le géſier? Pourquoi celui-ci eſt-il doué de tant de force? Pourquoi leurs poumons ſont-ils ſi vaſtes & communiquent-ils avec les cavités qu'on remarque dans les os de leurs extrémités? D'où vient que la charpente oſſeuſe des oiſeaux eſt ſi légère? Quel eſt l'uſage de leur plumage? Comment ſe fait le vol? Comment l'œuf

eſt-il formé & fécondé? Pourquoi les parties ſexuelles des femelles, dans cette famille, ſont-elles ainſi diſpoſées? Comment s'opère l'incubation? Que ſait-on la-deſſus? Quel rapport a-t-elle avec la génération des autres animaux? D'où vient la variété de la voix dans les différens oiſeaux, &c., &c.?

Dans les uns & les autres, chercher à connoître les inclinations diverſes, les appetits divers; interroger la nature ſur ſon deſſein en les variant ainſi; détailler les lois de la génération dans les différentes familles d'animaux; dire quelle eſt l'époque de l'accouplement de la femelle avec le mâle, le temps qu'elle porte, le nombre des petits qu'elle peut nourrir; faire de nouveaux eſſais pour tâcher de lever le voile dont la nature s'eſt juſques ici couverte dans l'acte de la génération; rectifier ou détruire les opinions émiſes la-deſſus; dire quelle eſt, ſelon ſa manière de voir, la plus approchante de la vérité: eſt-ce celle de *Spallanzani* ſur les animalcules exiſtans dans la ſemence du mâle? Eſt-ce celle de *Buffon* ſur les parties ſimilaires envoyées de toutes les parties du corps, pour concourir à la formation d'un nouvel être? Eſt-ce celle de *Haller* ſur les œufs préexiſtans dans la femelle, qui ſont fécondés par la ſemence du mâle? Eſt-ce celle du plus grand nombre des phyſiologiſtes, que l'émiſſion du mâle & de la femelle dans l'accouplement, concourent également à la génération?

Dans tous les animaux, en un mot, chercher les raiſons de la différence dans la ſtructure, la forme, le rapport, la diſpoſition des parties, les unes relativement aux autres.

Parmi toutes ces queſtions, il y en a pluſieurs ſur leſquelles on ne peut donner que des probabilités plus ou moins approchantes de la vérité; très-peu ſont ſuſceptibles d'une ſolution complette; un très-grand nombre offrent un champ libre aux hypothèſes.

Le phyſiologiſte, ami de la vérité, pèſe les opinions pour & contre avec le ſang froid de la raiſon; il n'adopte que celle qui lui paroît la plus approchante du vrai; il ſe met toujours en garde contre l'illuſion de ſon imagination, & penſe pluſieurs fois au même ſujet avant d'énoncer ſa penſée. Le déſir d'innover ne lui fait jamais abandonner la route de la vérité, & ſans vouloir s'oppoſer aux progrès qu'une noble émulation peut faire faire à la ſcience, il ſe met en garde contre les nouveaux ſyſtêmes de doctrine; c'eſt ſur-tout contre les applications prématurées de la phyſique & de la chimie à l'économie animale qu'il doit ſe prémunir. On ſait que ces deux ſciences importantes qui, grace aux hommes célèbres qui les ont cultivées, touchent à leur perfection, ont rendu de grands ſervices à la médecine. Mais on ne peut douter auſſi que, dans certains cas, on ne ſe

ſoit un peu trop hâté d'en faire l'application à l'économie animale. Que penſer du nouveau ſyſtême que vient de donner un homme, d'ailleurs recommandable; d'après lui, les inflammations tiennent à une ſurabondance d'oxigène dans notre économie; les maladies putrides, à trop d'azote; les hydropiſies ſont des hydrogénèſes; les maladies nerveuſes dépendent de la préſence de trop de calorique, &c.?

Peut-on croire, avec d'autres, qu'il ſe paſſe, dans le corps des animaux, des phénomènes analogues à ceux que nous voyons ſe paſſer dans une cornue, qu'il s'y fait des combinaiſons, des décompoſitions chimiques; que les loix des affinités moléculaires s'y obſervent. La nature a des procédés que l'art ne pourra jamais imiter; la vie qui préſide à toutes les opérations de l'économie animale leur imprime une modification que l'œil le plus attentif, l'obſervateur le plus habile ne ſauroit ſaiſir. Le principe vital, en un mot, mettra toujours au déſeſpoir les chimiſtes dans leur deſſein de révolutionner la médecine.

Hygiène.

On ne s'eſt pas encore occupé d'un corps de préceptes hygièniques, pour les animaux domeſtiques. *Bourgelat* (1), il eſt vrai, & quelques

(1) *Élémens de l'art vétérinaire : Traité de la conformation extérieure du cheval*, &c., art. *régime*, *haras*.

autres ont parlé du ſoin de conſerver le cheval en ſanté ; *Daubenton*, *Carlier*, (1), *Flandrin* (2), le C. *Lamerville* (3) & *Gilbert* (4), ont écrit ſur l'art d'élever les bêtes à laine ; le C. *Huzard* a donné auſſi quelques principes épars ſur certaines parties de l'hygiène vétérinaire (5) ; mais nulle part on ne trouve un traité complet à ce ſujet.

Ce travail ſeroit cependant, digne de l'attention de ceux qui ſont faits pour l'entreprendre, & des encouragemens du Gouvernement pour ſeconder cette entrepriſe. Les animaux ſe rapprochent plus que l'homme de l'état de nature. Il ſeroit ce me ſemble, plus facile de fixer pour chacun d'eux, le régime qui lui convient. A la vérité, la multiplicité des eſpèces préſente des difficultés ; chacune ayant un genre de vie différent, il faut bien le

---

(1) Les règles d'hygiène preſcrites pour la conſervation de la belle eſpèce de chevaux, ont été trop négligées depuis le commencement de la révolution. Il eſt urgent qu'on rétabliſſe au plutôt les haras pour renouveller les races en les croiſant.

(2) *De la pratique de l'éducation des moutons, & des moyens d'en perfectionner les laines.*

(3) *Obſervations pratiques ſur les bêtes à laine.*

(4) *Inſtruction ſur les moyens les plus propres à aſſurer la propagation des bêtes à laine.*

(5) *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie-Méthodique.* — *Eſſais ſur les eaux aux jambes des chevaux*, &c.

connoître, pour lui assigner un régime convenable. Mais ce travail n'est pas au-dessus de toute entreprise, on pourroit, ce me semble, adopter, pour les animaux, la même division générale adoptée pour l'homme, & partager l'hygiène vétérinaire, comme l'hygiène humaine, en cinq chapitres dans lesquels on comprendroit tout ce qui peut influer sur la santé des animaux.

Dans le premier il s'agiroit des *circumfusa*. Ici viendroit la considération de l'atmosphère, de l'air, de la lumière & du milieu, en un mot, dans lequel tels ou tels animaux vivent; objet bien digne d'attention : car, il n'est pas douteux que ce ne soit aux qualités malfaisantes de ces milieux qu'il faut souvent rapporter ces fléaux destructeurs qui ravagent tant de pays. Il n'est pas rare de voir les animaux domestiques des fermes, entassés, pour ainsi dire, en grand nombre dans des étables mal saines, mal aérées, dans des lieux infects en un mot, dont on ne peut supporter le séjour pendant un court espace de temps, sans être incommodé. Une petite masse d'air respirée par tant de poumons à la fois, perd bientôt ce principe vivifiant (l'oxigène) qui le rend un élément indispensable pour l'entretien de la vie & de la santé. Il conviendroit donc de bien fixer les règles d'après lesquelles l'agriculteur doit construire ses écuries, ou les assainir. En général, on a remar-

qué (1) que l'expoſition au levant eſt la plus avantageuſe. Une habitation pour être bien ſaine, doit être percée de manière à permettre à l'air de s'y renouveller aiſément; elle doit être bâtie ſur un terrein ſec & élevé, être ſpacieuſe, aérée & non cloſe de toutes parts comme on le voit dans bien des pays. Les animaux dans l'état ſauvage, ceux-même qui, après avoir été aſſervis, ſe ſont affranchis de la ſervitude, ſe prémuniſſent aſſez contre les intempéries de l'air, ſans le ſecours de l'homme. Les animaux domeſtiques, cependant, étant affoiblis par l'état d'eſclavage, il convient de ne pas trop les expoſer aux injures du temps, & ſur-tout aux viciſſitudes ſubites de l'atmoſphère. Par là, on évitera les effets fâcheux de la ſuppreſſion de la tranſpiration, à laquelle ils ſont ſouvent expoſés. J'en ai vu un exemple frappant chez le C. Candy, cultivateur à la Balme, dans le ci-devant Dauphiné : il commit l'imprudence de faire ſortir ſes bœufs, pour la première fois, à la fin de l'hiver, par un temps humide & froid; il les fit même pacager dans un lieu marécageux. Tous furent atteints de péripneumonie, les uns plutôt, les autres plus tard. Il en périt pluſieurs, & j'eus toutes les peines poſſible à en conſerver quelques-uns pour leſquels je fus appellé à temps.

(1) *Hipp. de ære, locis & aquis.*

Dans le deuxième on traiteroit des *applicata*. Là, il s'agiroit du panſement de la main, de la manière d'entretenir la propreté de la peau, par le moyen des étrilles, des broſſes, des bains, objet en général trop négligé. Combien peu, en effet, voit-on de propriétaires avoir ces ſoins? La malpropreté la plus dégoutante règne dans leurs écuries & couvre leurs animaux; auſſi, s'en ſuit-il ſouvent des effets fâcheux. La tranſpiration, fonction dont le libre exercice importe tant à la ſanté, ſe trouve interceptée. De-là, des reflux ſur des viſcères importans à la vie, & par ſuite des affections chroniques, ou des ſtaſes à la peau, qui déterminent des affections cutanées qu'on eût prévenues par un panſement approprié. La propreté n'eſt pas moins utile aux animaux qu'à l'homme. Il importe donc pour les uns comme pour l'autre, qu'elle ne ſoit pas négligée.

Dans le troiſième chapitre il ſeroit queſtion des *ingeſta*. On peut les diviſer en alimens, boiſſons & remèdes de précaution, qui ici ſont très-peu d'uſage.

Les alimens doivent être conſidérés ſous pluſieurs rapports, quant à leur nature, leurs parties conſtituantes, leur âge, les lieux qui les ont produits, la manière dont on les a préparés, la ſaiſon dans laquelle on les a recueillis, les différentes parties dont ils ſont compoſés, tige, feuilles, fruits, &c.

Les grands animaux domeſtiques, le chien excepté, ne vivant que de végétaux, leurs alimens peuvent être diviſés en fourrages & en graines. De-là, deux articles ; dans le premier, il ſeroit queſtion des prairies, ſoit naturelles ſoit artificielles, de l'art de bien les entretenir, de celui de bien récolter les fourrages, de la diſtinction des plantes bienfaiſantes d'avec les nuiſibles. Ici, on feroit ſentir l'utilité de la botanique, on apprendroit la manière de faire uſage de la tige & des feuilles des graminées, du ſoin de les mélanger avec d'autres fourrages plus ou moins ſucculens, ſuivant l'exigence des cas, &c. Dans le ſecond article, on traiteroit des graines dont les mêmes animaux font uſage, de l'art de les bien recueillir & de les conſerver, d'en connoître les principes immédiats, pour juger de leur bonté. On voit, par là, combien l'art de conſerver les animaux en ſanté, eſt étroitement lié avec celui de l'Agriculture ; c'eſt pourquoi, un *vétérin* ne devroit pas négliger l'étude de cette dernière branche d'hiſtoire naturelle.

Le chien vit ordinairement de chair ; mais il n'eſt pas rare de le voir vivre ſeulement de pain ou de racines. Quant aux chairs dont il vit, il les prend ordinairement telles que la nature les lui offre, ſans préparation. Il eſt cependant, dans cette famille pluſieurs variétés, dont le goût dégénéré n'appète que des viandes ou d'autres alimens préparés. Comme

la manière de vivre des chiens domeſtiques, eſt ſingulièrement variée, il ſeroit bien difficile de preſcrire des règles générales pour eux; c'eſt à chacun à obſerver le genre de vie qui convient le mieux à ſon chien, lorſqu'il veut condeſcendre à ſes goûts, mais il eſt certain que tous pourroient abſolument vivre de pain & d'eau.

Quant à la boiſſon, elle eſt ſimple & la même pour tous, c'eſt l'eau. Mais, comme l'eau eſt ſuſceptible de ſe charger de diverſes parties hétérogènes malfaiſantes, il importe de bien connoître la nature de celle dont on abreuve les animaux; & pour cela, il faut tâcher d'en connoître les qualités phyſiques & chimiques. On ſait de quelle importance ſont dans ce cas, comme dans bien d'autres, les connoiſſances en chimie. C'eſt à l'inſalubrité de l'eau, dans les pays chauds ſur-tout, & au milieu de l'été, que ſouvent ſont dues ces maladies pernicieuſes qui règnent endémiquement dans quelques contrées, à cette époque. C'eſt à cette cauſe, jointe à l'inſalubrité de l'atmoſphère, que les auteurs qui ont écrit ſur les épizooties, ont fait le plus d'attention.

Quant aux remèdes de précaution, ils ne ſont pas toujours à négliger, ſur-tout lorſqu'il règne des épizooties, pour en garantir les animaux ſains (1).

(1) Le *vétérin*, dans un cas d'épizootie, en s'occupant lui-même du traitement prophylactique, doit faire concourir

Ils doivent varier ſuivant la conſtitution individuelle ; c'eſt au medecin éclairé à bien diſtinguer toutes ces nuances. Il ne faut pas faire d'un remède de précaution un uſage univerſel, comme le font les gens ſans connoiſſances médicales. La ſaignée peut convenir à quelques individus dont la conſtitution eſt fort pléthorique, & être contraire à d'autres d'un tempérament oppoſé, &c.

Dans le quatrième on s'occuperoit des *excreta*.

---

au même but les propriétaires de la contrée où la maladie s'eſt manifeſtée. Il pourroit, ce me ſemble, reveiller leur ſollicitude & exciter leur vigilance par une circulaire conçue à peu près en ces termes :

« Appellés pour étouffer dans ſon principe une épizootie qui commence à ſe manifeſter dans votre arrondiſſement, nous vous invitons à joindre vos ſoins aux nôtres pour en prévenir la propagation. Les cauſes du mal nous ſemblent être, &c.... (Ici il faut faire un expoſé laconique des cauſes ; après quoi, on donnera en abrégé les moyens propres à les éviter ou à les écarter, & on peut terminer ainſi) : au ſurplus, ne vous fiez point à vos propres lumières, ni à celles des charlatans qui empoiſonnent vos animaux au lieu de les guérir ; adreſſez-vous au plutôt à ceux qui ont appris, dans les Ecoles, l'art de guérir ; donnez-leur votre confiance entière, ils la méritent & ils en ont beſoin pour vous faire du bien. Nous vous invitons d'autant plus inſtamment à ſuivre cet avis dicté par l'amour du bien public & par le devoir, que c'eſt le Gouvernement, l'intérêt général & le vôtre en particulier qui vous en font une loi. »

Là, on parleroit de la manière d'entretenir la liberté de toutes les ſécrétions & excrétions, notamment de la tranſpiration, qui joue un très-grand rôle chez les animaux domeſtiques, comme chez l'homme. On rappelleroit ſommairement les préceptes donnés dans le chapitre troiſième, ſur la propreté de la peau & la néceſſité d'enlever, de temps en temps, cette couche de craſſe qu'on voit couvrir le corps, ſur-tout après des ſueurs fortes. On recommanderoit d'éviter l'expoſition bruſque aux intempéries de l'air, le paſſage ſubit du chaud au froid, de la fatigue au repos, dans un lieu frais. Le cheval qui eſt expoſé à faire de grandes courſes, demande ſur-tout cette attention. Quant aux autres excrétions, elles ſe dérangent rarement chez les animaux domeſtiques, & lorſque cela arrive, on en rétablit l'harmonie en faiſant ceſſer la cauſe qui la trouble. Ils ne ſont que rarement expoſés, s'ils ne ſont gênés par leur maître, à la rétention trop long-temps continuée de l'urine & des matières fécales. Ne connoiſſant que les lois de la nature, ils ne ſavent que ſatisfaire au beſoin de la ſoulager par tous les moyens qui ſont en leur pouvoir.

Enfin dans le cinquième & dernier chapitre on traiteroit des *acta* & *percepta*. Ici s'offre un vaſte champ que perſonne n'a encore entrepris de défricher ; c'eſt cependant un ſujet digne d'occuper le

naturaliſte & le médecin. Nul doute que l'obſervation exacte des mœurs des animaux ne puiſſe ſervir à l'avancement de nos connoiſſances pſychologiques. Les animaux étant, juſqu'à un certain point, doués des mêmes facultés que nous, ſont ſuſceptibles d'éprouver, moins parfaitement à la vérité, les mêmes impreſſions morales. La haine, l'amour, la crainte, l'eſpérance, la joie, la triſteſſe, le courage, la timidité, la douceur, la colère & les autres paſſions, les agitent comme nous. Témoin le chien, de tous le plus ſuſceptible de toutes les impreſſions, le plus approchant de l'homme par ſon inſtinct, & dont les actions ont de quoi étonner le philoſophe qui les apprécie. La fidélité, l'amour envers ſon maître le caractériſent; on lui voit affronter les dangers les plus grands pour le ſauver, il le cherche ſans relâche, lorſqu'il l'a perdu, & meurt même de chagrin ſur le lieu qui a vu périr ſon bienfaiteur. Si ces actions ne prouvent pas qu'il eſt doué d'une raiſon, comme nous, du moins démontrent-elles qu'il eſt doué d'un inſtinct qui en approche beaucoup.

L'amour a la plus grande influence ſur les animaux. On entend le tourterau gémir ſans ceſſe après avoir perdu ſa femelle; il ne ſe conſole que lorſqu'il l'a retrouvée; il meurt s'il ne la retrouve pas. On ſait que le roſſignol paſſe les nuits entières à chanter à côté du nid où repoſe la ſienne. Là,

il déploye toute l'adreſſe de ſon goſier pour charmer, ſans doute, par les doux accens de ſa voix, celle à qui il veut plaire. *Pline* dit avoir vu un cheval dépérir de chagrin de ce qu'il n'avoit pu approcher une cavale qui s'étoit offerte à lui. Mais, l'amour ne ſe renouvelle en eux qu'une fois par an. Les mâles ne revoyent plus leurs femelles après une certaine époque. Ne connoiſſant que la nature & non l'artifice, ils ne ſavent pas prolonger leurs amours au-delà du terme fixé par elle; ils n'obéiſſent qu'au beſoin, en obéiſſant à leurs paſſions. L'homme, en cela, eſt bien inférieur aux autres animaux. Il eſt bien loin d'être aujourd'hui ce qu'il étoit dans les premiers temps de la création. Nos premiers pères, dont nous admirons la ſimplicité des mœurs, ne voyoient leurs femmes que dans la vue de propager l'eſpèce humaine. Ils ne connoiſſoient point l'abus des plaiſirs. De nos jours au contraire, on ne ſe livre à l'amour que pour ſe ſatisfaire, & non dans l'intention d'avoir une génération brillante. Le moins d'enfans poſſible ou point du tout, voilà la deviſe des mariés du jour; ce n'eſt pas que pour cela ils ſe ſèvrent des plaiſirs, ils en font au contraire un abus. Il n'eſt point pour eux de règle fixe à ce ſujet. Auſſi l'eſpèce humaine va en dégénérant de jour en jour; elle s'abâtardît à meſure que les mœurs ſe dépravent. Paſſez-moi cette légère digreſſion, elle a été arrachée à

ma plume, par la douleur de voir l'état actuel du genre humain.

Il ſeroit utile d'étudier les inclinations des animaux domeſtiques, leurs paſſions, leur aptitude à tel ou tel emploi, afin de les deſtiner au genre de ſervice dont ils ſeroient jugés le plus capables, & d'en retirer par là, un plus grand avantage. Et, n'y auroit-il dans cette recherche que le ſeul avantage de comparer leurs facultés morales & intellectuelles avec les nôtres, c'en ſeroit aſſez pour l'homme philoſophe. Qui ſait ſi, en cherchant à mieux connoître les animaux, nous ne parviendrons pas à une plus grande connoiſſance de nous-mêmes.

On conçoit donc la poſſibilité d'un plan d'hygiène pour les animaux domeſtiques, comme pour l'homme. Ce qui ſemble le rendre un peu difficile à tracer, c'eſt la variété du genre de vie qu'on obſerve chez un certain nombre d'entre eux. Mais les grands animaux, à l'exception du chien, vivent à peu près de même. Au reſte, cet inconvénient ſe rencontre auſſi lorſqu'il s'agit de tracer des règles pour l'homme qui, ſous le même climat, varie dans le régime, ſuivant le lieu qu'il occupe; à plus forte raiſon, conſidéré ſous des climats différens & dans des régions très-diſtantes. Les Hottentots, en effet, vivent bien autrement que les Européens. D'ailleurs, les animaux n'ayant qu'une

manière de vivre ſimple, ne ſuivant que leur appétit naturel, n'ayant point de goûts factices, il eſt bien plus aiſé de tracer pour eux des règles conſtantes.

Thérapeutique.

Mais il ne ſuffit pas de ſavoir conſerver la ſanté des animaux domeſtiques, il faut encore apprendre à la rétablir, lorſqu'ils l'ont perdue, & pour cela, bien traiter les maladies dont ils ſont atteints. On ne peut établir un bon traitement que ſur la connoiſſance exacte du mal que l'on veut combattre, & on ne peut bien connoître les maladies que par l'obſervation. Il importe donc, avant tout, de faire de bonnes hiſtoires particulières des affections maladives propres à chaque eſpèce en particulier. On voit qu'il faut ici, comme dans toutes les branches de l'hiſtoire naturelle, ſuivre l'analyſe. Elle ſeule peut éclairer la médecine vétérinaire qui, juſqu'à ce jour, n'offre que confuſion, comme elle a éclairé la médecine humaine. Les maladies des animaux une fois bien connues par l'obſervation, on les rapprocheroit par la ſynthèſe & on en feroit un cadre, d'après l'ordre de leurs affinités. Il ſeroit temps que cette branche de l'hiſtoire naturelle s'élevât au niveau des autres qui s'avancent d'un vol rapide vers leur perfection. Elle eſt plus que toute autre, ſuſceptible d'être perfectionnée, ſi l'on veut ſecouer le joug des écoles anciennes, ſous lequel l'art vétérinaire a reſté juſ-

qu'ici accroupi. Et, parce qu'on n'a pas mieux fait encore, s'en ſuit-il qu'on ne puiſſe mieux faire par la ſuite? Les ſciences acceſſoires qui ont ſi avantageuſement ſervi aux progrès de la médecine humaine, peuvent également être utiles à la médecine vétérinaire. Il ſeroit à ſouhaiter que les mêmes hommes qui en ont fait une application ſi heureuſe à la première, vouluſſent ſe charger de les appliquer également à la dernière. Éclairés par les principes lumineux de la médecine humaine, ils ſeroient plus à portée, que dis-je? ils ſeroient ſeuls capables de jetter un grand jour ſur la médecine vétérinaire; car il ne faut pas croire que des artiſtes vétérinaires, la plupart dépourvus de connoiſſances premières, à peine ſachant lire & écrire, n'ayant d'autre mérite que celui de ſavoir manier le marteau (1) & recueillir des recettes, incapables d'apprécier la valeur des mouvemens de la vie, de ſavoir les entretenir dans un juſte équilibre en s'oppoſant à leur dérangement ou en les rappellant à leur première harmonie, lorſqu'ils s'en ſont écartés; il ne faut pas croire, dis-je, que de tels hommes puiſſent jamais tirer la médecine vétérinaire de l'aviliſſement dans lequel, malheureuſement pour le bien public, elle eſt reſtée juſqu'à ce

(1) Ils ne ſont effectivement, la plupart, qu'artiſtes maréchaux & rien de plus.

jour. Je m'explique ainſi, moins pour faire un crime de leur ignorance à des jeunes gens qu'on a privés, peut-être contre leur gré, d'une éducation qui leur eût été néceſſaire pour exercer dignement la profeſſion à laquelle on les a, par la ſuite, deſtinés, que pour faire ſentir au Gouvernement, combien il importe à l'avancement de la ſcience, & par conſéquent au bien de tous, de n'envoyer aux Écoles vétérinaires, que des hommes à talens, ayant des principes, & d'avoir, dans le choix qu'on en fait pour cet emploi, plus d'égard aux facultés intellectuelles qu'aux facultés phyſiques (1). Il

(1) Le Comité d'agriculture, lors de la Convention, en arrêtant qu'ils ſeroit envoyé dans chaque École reſpective deux élèves par Diſtrict, avoit ſpécialement enjoint aux adminiſtrations de ne choiſir que des fils de maréchaux, des hommes muſculeux, vigoureux, ſachant lire & écrire. Quelques Diſtricts, plus éclairés ſur leurs intérêts, ou mieux encore, guidés par le haſard, nommèrent, *in fraudem legis*, des jeunes gens inſtruits & à talens. Ceux-ci ont fait des progrès rapides dans l'art vétérinaire, en comparaiſon des maréchaux, qui vont à pas de tortue. Ces derniers ſortent ſouvent des Écoles auſſi ignorans qu'ils y ſont entrés. Que dis-je? plus ignorans même; car ils y ont oublié qu'ils ne ſavent rien; & fiers d'avoir entendu (mais non compris) les leçons de leurs maîtres pendant le temps preſcrit, ils ſe retirent dans leurs Départemens, & répandent par-tout les funeſtes effets de leur docte impéritie & la honte des Écoles. On devroit donc ſentir qu'il ne ſuffit

conviendroit même, ce me ſemble, que le Gouvernement encourageât l'homme de mérite à s'occuper de cette branche importante d'hiſtoire naturelle, par des récompenſes, & aſſurât une honnête exiſtence à ceux qui en feroient leur occupation excluſive. C'eſt le ſeul moyen d'appeller le talent à l'étude de l'art vétérinaire qui, ſans cela, ſera toujours le domaine de l'empiriſme & de l'ignorance. Il ſeroit ſur-tout utile que les médecins, déjà profondé-

---

pas de ſavoir lire, écrire & manier le marteau, pour devenir bon médecin vétérinaire. Comment concevoir, en effet, qu'un homme qui s'eſt excluſivement livré à la maréchallerie, & qui par ſuite a négligé ſon éducation & émouſſé la délicateſſe du tact par le maniement répété des corps durs, ſoit ſuſceptible de bien approfondir & connoître les dogmes ſublimes de l'art de guérir? Les hommes éclairés qui exercent la médecine humaine s'en ſont partagé le domaine à cauſe de ſa grande étendue : les uns s'occupent des maladies internes, les autres des maladies externes ; ceux-ci ſe livrent ſpécialement aux accouchemens; ceux-là au traitement de certaines affections maladives propres à tel ou tel organe, &c., & on voudroit qu'un maréchal exerçât l'art vétérinaire tout entier en ſe livrant à la maréchallerie. Un maréchal, eſt à la médecine vétérinaire, ce qu'eſt un mécanicien à la médecine humaine; c'eſt pourquoi, tout comme le dernier, ſe borne à faire des inſtrumens utiles à l'art, de même le premier doit ſe reléguer dans ſa forge, & ne faire que des fers. Dès-lors, chacun ſera à ſa place; & l'art vétérinaire, délivré des entraves de la maréchallerie, prendra un eſſor bien plus noble.

ment

ment imbus des dogmes de la médecine humaine, s'occupaſſent de réduire en corps de doctrine, les faits obſervés par les praticiens de tous les Départemens, qu'ils fiſſent l'hiſtoire médicale de chaque pays. Ce ſeroit un grand pas de fait vers la perfection ; car, n'en doutons pas, la médecine eſt la fille de l'obſervation & de l'expérience. Comme au temps de *Vicq-d'Azyr*, une ſociété d'hommes ſavans devroit être l'aboutiſſant de la correſpondance médicale. Ce ſeroit un centre d'où jailliroit une infinité de points lumineux vers la circonférence d'un vaſte cercle (1).

Je n'ai pas beſoin de relever la dignité de la médecine vétérinaire, aux yeux des hommes éclairés ; les amis de la Nature ſavent apprécier l'étude des differentes parties de l'hiſtoire naturelle. Dans un ſiècle de lumière, le préjugé du vulgaire ne ſauroit prévaloir ſur la raiſon ; & quand les *Hippocrate*, les *Galien*, les *Ariſtote*, les *Pline*, les *Sydenham*, les *Fracaſtor*, les *Lanciſi*, les *Rammazzini*, les *Valliſneri*, les *Nigriſoli*, les *Scroëkius*, les *Sauvages*, les *Buffon*, les *Paulet*, les *Vicq-d'Azyr*, & de temps en temps des Sociétés ſa-

(1) J'apprends, au moment où j'écris ces lignes, que mes vœux ſont remplis, & que l'ancienne Société de Médecine vient d'être rétablie dans le ſein même de l'Ecole de Médecine de Paris.

vantes n'ont pas dédaigné de s'occuper des maladies des animaux ; je penſe que leurs dignes ſucceſſeurs dans l'art de guérir ne regarderont pas comme au-deſſous d'eux l'étude de la médecine vétérinaire.

Après nous être occupés de l'art de nous conſerver nous-mêmes, ne conviendroit-il pas de s'occuper du ſoin de conſerver les animaux qui nous ſont utiles? Les ſervices continuels qu'ils rendent à l'Agriculture, aux Arts et au Commerce ; le beſoin continuel que nous en avons dans la ſociété, la part qu'ils ont à nos plaiſirs, à nos amuſemens ; les avantages qu'en retire cet art meurtrier qui arme les hommes les uns contre les autres ; tout nous engage à faire une étude ſérieuſe de leur conſervation. Il eſt encore un autre motif auſſi puiſſant que le premier, ce ſont les expériences utiles & hardies dont la médecine vétérinaire eſt ſuſceptible, & qui ſeroient autant de crimes dans la médecine humaine ; expériences dont elle a déjà, & dont elle pourroit peut-être encore, par la ſuite, tirer un grand parti.

Un jour viendra peut-être où les lumières étant aſſez répandues, & les obſervations aſſez multipliées, quelqu'un oſera entreprendre un plan de médecine univerſelle pour tous les êtres animés & ſenſibles, pour les grands animaux du moins. La choſe eſt-elle donc ſi impraticable? Que l'on con-

ſidère que l'action des êtres organiſés tient à un ſeul & même principe, la vie. C'eſt une ſource commune dont chacun reçoit un filet d'autant plus conſidérable qu'il en eſt plus près. L'homme qui, parmi les animaux, tient le premier rang eſt auſſi celui qui jouit au plus haut degré des propriétés vitales. Après lui viennent les *feles*, qui, ſans l'égaler, en approchent beaucoup; & en ſuivant l'ordre de perfection, les ſolipèdes, les ruminans, les oiſeaux, les poiſſons, les reptiles, les inſectes, les molluſques. On voit qu'à meſure qu'on deſcend l'échelle des êtres animés leurs facultés vitales diminuent. Les oiſeaux ont une vie bien plus active que les poiſſons, ceux-ci que les inſectes, ces derniers que les molluſques; les zoophites enfin tiennent le dernier rang dans le règne animal, & paroiſſent être le chaînon qui lie en quelque ſorte ce règne au végétal. C'eſt une longue chaîne dont chaque anneau va en s'affoibliſſant à meſure qu'il s'éloigne du premier, mais dont tous tiennent par un ſeul point, la vie. A la vérité les uns y tiennent plus fortement que les autres, à raiſon de leur plus grande perfection. Un jour donc, j'oſe le répéter, il ne ſeroit pas étonnant de voir éclore un ſyſtème de médecine univerſelle; l'art de guérir ne ſeroit qu'un pour tous les animaux, à quelques modifications près; ſon but principal ſeroit d'entretenir ou de rallumer

le flambeau de la vie qui brille plus ou moins dans chacun d'eux, mais dont tous ſont cependant échauffés.

Pathologie interne.

En atendant l'exécution de ce plan, cherchons à établir pour les maladies des animaux qui nous intéreſſent le plus un cadre noſographique d'après lequel on puiſſe les diſtinguer les unes des autres. La noſographie que le docteur *Pinel* vient de publier ſur les maladies de l'homme me paroît applicable à celles des grands animaux domeſtiques (1); tant il eſt vrai qu'en hiſtoire naturelle, lorſqu'on a trouvé une bonne méthode pour claſſer les objets, on en voit une foule d'autres auxquels on n'avoit pas d'abord penſé, venir ſe ranger à côté des premiers. Ceux qui connoiſſent l'avantage qu'a le ſyſtême ſexuel de *Linné*, d'embraſſer dans ſon

(1) *Hennemann*, dans les leçons de médecine comparée qu'il donnoit à Gottingue, ſuivoit, pour la claſſification des maladies, la noſologie de *Sauvages*; malgré les vices de cette méthode, il eſt à regretter que ce célèbre profeſſeur n'ait pas rendu ſon cours public en le ſoumettant à la preſſe. Il avoit bien ſenti le rapport qui exiſte entre la pathologie humaine & la pathologie vétérinaire. Voici comme il s'explique dans la notice du plan qu'il ſuivoit dans ſes leçons, ayant pour titre : *Guillelm. Conr. Hennemann medic. doctor, lectiones ſuas perſemeſtre æſtivum in Academia Georgia Auguſta habendas indicit. Præmittuntur primæ lineæ noſologiæ*

cadre tous les végétaux connus & inconnus, ne peuvent révoquer en doute cette vérité. On peut donc pour la classification des maladies des grands animaux domestiques, tels que le bœuf, le cheval, la brebis, le chien, &c., suivre la même méthode que le docteur *Pinel* a employée pour classer celles de l'homme.

Les maladies des premiers, comme celles du second, peuvent être divisées en aiguës & en chroniques; dans la première section sont comprises les pyrexies, les phlegmasies, les hémorrhagies; la dernière est subdivisée en nevroses & en maladies du système lymphatique.

Les pyrexies comprennent six ordres, qui sont :

ORDRE PREMIER.

Fièvre angio-ténique.

Les grands animaux domestiques sont sujets à

---

morborum animalium. Gottingæ, apud V. Bossiegel, 1778, in-4°. pag. 3. « *Artem veterinariam tractandam suscipio,* » *commilitones optimi, doctrinam, ab ea, quæ sanitati ho-* » *minum & conservandæ & restituendæ inservit, non adeo* » *discrepantem, ac vulgo plerique putant* ». Il seroit à souhaiter qu'à son imitation, quelqu'un fit publiquement le parallèle des maladies de l'homme avec celles des animaux. Ceux qui se destinent à l'exercice de l'art de guérir, deviendroient par-là doublement utiles à leur pays. Si les circonstances me le permettent, peut-être essayerai-je ce travail.

cette fièvre, comme l'homme. Elle ſe complique ſouvent chez eux avec une autre maladie; quelquefois même, elle dégénère en fièvre de mauvais caractère, ſur-tout dans les bêtes à cornes, qui ſont ſpécialement prédiſpoſées aux affections adynamiques, ataxiques, peſtilentielles. Au reſte, quand la maladie eſt ſimple, la nature fait pour eux ce qu'elle fait pour l'homme, & l'art n'a rien à faire.

Symptômes. Les ſignes généraux qui la font reconnoître ſont : une chaleur générale & haliteuſe, la conjonctive & la membrane palatine rouges, le pouls fort développé.

Indication. Il ne faut, employer la ſaignée que lorſqu'il y a menace de congeſtion ſanguine vers quelqu'organe important. Au reſte, les antiphlogiſtiques en général conviennent.

ORDRE DEUXIÈME.

Fievre méningo-gaſtrique.

Cette fièvre eſt moins fréquente chez les animaux que chez l'homme. Seroit-ce parce que leurs appétits étant moins dépravés, ils ſont moins expoſés aux écarts du régime? Quoiqu'on n'ait pas encore bien obſervé de fièvres tierces parmi eux, nul doute qu'étant expoſés, peut-être plus que l'homme, aux cauſes qui les produiſent ordinairement, ſavoir : alimens de mauvaiſe nature, miaſmes des marais, habitations mal-ſaines, in-

tempéries de l'air; ils n'y ſoient ſujets. On obſerve ſouvent chez eux, des embarras gaſtriques, ſuite des indigeſtions que leur cauſe la trop grande liberté d'uſer de certains fourrages, ſur-tout après avoir été tenus long-temps à une diète ſevère.

Symptômes. Dans la fièvre bilieuſe, la peau eſt chaude & ſèche, les membranes de l'œil & de la bouche ont une teinte olivâtre, les excrétions alvines ſont jaunâtres, liquides.

Indication. Il faut inſiſter ſur les boiſſons délayantes, légèrement acides.

ORDRE TROISIÈME.

Fièvre adéno-méningée.

Les grands animaux y ſont moins expoſés que l'homme. Cela tiendroit-il à ce que n'abuſant pas, comme nous, des ſix choſes improprement dites non naturelles, leur conſtitution eſt moins détériorée par les cauſes débilitantes qui ſont la ſuite de leur abus? La brebis y eſt, de tous, la plus prédiſpoſée.

Symptômes. C'eſt à cet ordre qu'on peut, je penſe, rapporter cet état de langueur joint au défaut d'appétit, à l'inertie des mouvemens, avec pâleur de la conjonctive, flaccidité de la peau, irrégularité dans les excrétions alvines; état qu'on obſerve chez quelques animaux, la brebis ſur-tout, & que le vulgaire déſigne ſous le nom de dépé-

riſſement. J'en ai vu moi-même un certain nombre d'exemples, & ſouvent j'ai obſervé qu'au bout de quelque temps, les animaux après avoir ainſi traîné, ſe rétabliſſent peu à peu.

La pathologie vétérinaire n'offre pas encore d'obſervation bien conſtatée de fièvre pituiteuſe, ſous le type de quotidienne, de quarte, de quintane, &c. Une pratique mieux ſuivie pourra peut-être par la ſuite, nous en fournir des exemples; car, puiſque les animaux ſont ſujets à la fièvre pituiteuſe, pourquoi celle-ci ne pourroit-elle pas chez eux, comme chez l'homme, ſe produire ſur telle ou telle marche?

Indication. Soutenir les forces; en rétablir le reſſort par les moyens convenables; appliquer à une certaine époque de la maladie, ſi la fièvre eſt intermittente ou rémittente, les fébrifuges, la gentiane; faire faire de l'exercice en plein air par un temps ſec & chaud, &c.

ORDRE QUATRIÈME.

Fievre adynamique.

Cette fièvre fait de grands ravages parmi les animaux domeſtiques. Elle régne ſouvent épizootiquement, & ſe complique facilement avec l'ataxique & l'adéno-nerveuſe.

Symptômes. On la reconnoît à la proſtration des forces; l'animal malade eſt couché noncha-

lamment, les extrémités, la tête même quelquefois, étendues sur le sol, les oreilles abattues; s'il est debout, il chancelle sur ses jambes qui le soutiennent à-peine; la peau est sèche, pénétrée d'une chaleur âcre; les yeux sont obscurcis par une espèce de larmoiement; la bouche est aride, la langue noirâtre, gercée; le malade est indifférent pour tout ce qui l'environne; l'haleine est fétide, les exécrétions alvines liquides, diversement colorées & excessivement puantes; le pouls qu'on sent à l'artère-auriculaire postérieure chez le bœuf, & maxillaire-externe chez le cheval, ou bien aux iliaques primitives, en introduisant la main dans le rectum, est petit, foible, vacillant, très-précipité.

On trouve un certain nombre d'observations de cette maladie, dans quelques écrits. De cet ordre, étoit l'épizootie qui, en 1770, fit de grands ravages en Hollande; delà, s'étendit dans la Flandre, & pénétra dans quelques Provinces de France (1). C'est à cet ordre qu'il faut également rapporter celle qui, en 1771, ravagea le Laonois & cette autre qui, en 1773, régna dans le Soissonnois (2), &c.

Indication. Relever les forces par les toniques

(1) Voyez la-dessus un mémoire publié par l'École vétérinaire d'Alfort, en 1770.

(2) *Augier du Fot* les a décrites toutes les deux.

les plus puiſſans, joints aux antiſeptiques ; ſtimuler extérieurement par le cautère, le véſicatoire, les rubéfians ; éviter avec ſoin de ſuivre la pratique meurtrière des praticiens routiniers qui purgent de deux jours l'un, pour expulſer un prétendu levain putride des premières voies, & jetent ainſi le malade dans une plus grande aſthénie.

ORDRE CINQUIÈME.

Fievre ataxique.

Les animaux domeſtiques en ſont ſouvent atteints; mais chez eux, elle eſt rarement ſimple, pour l'ordinaire elle ſe complique avec le genre précédent ou avec le ſuivant.

Symptômes. On la reconnoît à l'incohérence des ſymptômes, au peu de rapport qu'ils ont entre eux, & avec les cauſes apparentes qui les ont déterminés. Dans un moment, l'animal eſt triſte, abattu, ſon pouls eſt petit, miſérable, preſque effacé, tous ſes ſens ſont comme anéantis; bientôt après, le malade eſt dans une agitation extrême, il ſe lève, ſe couche, s'agite, ſe débat; ſa conjonctive devient rouge, ſes yeux ſont hagards, ſaillans; ſon corps eſt brûlant, ſon pouls bat avec force. L'abattement & l'excitation du ſyſtême des forces ſe ſuccèdent rapidement & irrégulièrement. Il y a tantôt diarrhée, tantôt conſtipation, par fois velléité de vouloir prendre quelques bouchées

d'alimens, qui ne tarde pas a être ſuivie d'un dégoût abſolu. Cette tranſition bruſque, d'un état à un autre, prouve clairement que c'eſt le ſyſtême nerveux qui eſt affecté. L'épizootie qui ravagea la Guienne en 1774, & qui a été décrite par *Doazan*, médecin de Bordeaux, par *Vicq-d'Azyr* qui y fut envoyé, & par quelques autres, appartient ſpécialement à cet ordre.

Indication. Les moyens à employer ſont les toniques, joints aux antiſpaſmodiques, les excitans tant internes qu'externes, mais ſur-tout le kina dont l'une des vertus ſpéciales eſt de fixer le ſyſtême nerveux & d'en arrêter les mouvemens déſordonnés. Une choſe importante à laquelle ne font pas attention les *vétérins* qui ſouvent traitent les malades ſans connoître leur maladie, c'eſt de ne pas s'en laiſſer impoſer, dans une maladie de cette nature, par l'apparence d'un état inflammatoire qu'on obſerve quelquefois au début de certains redoublemens, paroxiſmes ou accès. L'expérience prouve que les antiphlogiſtiques qui, dans ce cas, peuvent paroître indiqués au praticien inattentif, ſont funeſtes, & que les ſeuls toniques, le kina ſur-tout, lorſqu'ils ſont adminiſtrés à temps ſauvent le malade.

ORDRE SIXIÈME.

Fievre adéno-nerveuſe.

C'eſt de toutes les fièvres, celle à laquelle les

animaux domeſtiques, le cheval & le bœuf ſpécialement, ſont les plus ſujets. C'eſt à cet ordre qu'il faut rapporter tant d'épizooties qui, en diverſes époques, ont ravagé pluſieurs contrées de l'Europe, telles entr'autres que celle dont parle M. *Bertin*, qui en 1774, fit de ſi grands ravages à la Guadeloupe; les animaux paroiſſant ſe bien porter, tomboient tout-à-coup & avec des ſignes funeſtes; celle qui en 1712 s'obſerva aux environs d'Auſbourg, qui des chevaux ſe communiqua aux bœufs, aux porcs, aux oies, aux dindes & même aux bêtes fauves (1). Elle ſe manifeſtoit ſubitement par des tumeurs dures aux aînes, à la poitrine, qui s'étendoient bientôt aux parties voiſines & faiſoient périr les animaux en peu de temps (2).

---

(1) Cette communication de la fièvre peſtilentielle, d'un genre d'animaux à un autre, ne s'obſerve pas toutes les fois qu'il règne des épizooties de cette nature. Souvent en effet, les bœufs ſont épizootiquement malades ſans que les brebis, les chevaux qui les avoiſinent ſoient atteints de la même maladie. Il eſt bien plus rare encore de voir la contagion ſe tranſmettre de l'eſpèce brute à l'homme, lorſque celui-ci ne s'expoſe pas à s'inoculer par voie ſanglante en ſoignant les bêtes peſtiférées. Le virus contagieux paroît ſubir une modification différente ſuivant le genre d'animaux qu'il attaque; ce qui le rend ſans doute moins propre à être tranſmis d'une certaine claſſe d'êtres animés à une claſſe différente.

(1) *Scroëkius Conſtitut. August.* 1711.

On s'accorde généralement à dire, avec *Pline*, que la peſte n'eſt point originaire de nos contrées, qu'elle vient du Levant, & que ce n'eſt que par contagion qu'elle paſſe par fois dans d'autres pays, où elle ſe renouvelle de temps en temps par la même voie (1). En effet, qu'on parcoure l'hiſtoire de toutes les peſtes qu'on a vu ravager l'eſpèce humaine & les animaux, & qui ſe ſont répandues ſur notre continent, on trouve que celles dont les Grecs, *Thucydide* & d'autres ont fait mention, avoient pris leur origine du côté de l'Egypte, à l'orient de la Grèce; que celles dont *Plutarque*, *Denis d'Halicarnaſſe*, *Tite-Live*, *Tacite*, *Pline* & autres ont parlé, viennent toutes du même côté, ou de la Hongrie, ou de la Dalmatie; & que celles qui ont été décrites dans des temps plus modernes par *Evagre*, *Procope*, *Galien*, *Fracaſtor*, &c., avoient également une origine orientale. Mais ce qui eſt plus eſſentiel à connoître, c'eſt que depuis ces auteurs, toutes les obſervations qu'on a faites ſur l'origine des peſtes les plus meurtrières pour l'eſpèce humaine & pour les animaux, s'accordent à prouver qu'elles viennent, par rap-

(1) *Nullum armentum, ac nè unum quidem boyem communi morbo ſponte ſua, ſed per contagium, aut fomitem ſemper ægrotaſſe.* LANCISI *diſſertatio hiſtorica de Bovilla peſte. Romæ*, 1715. 4°. *Pars III, cap. VIII, page* 175.

port à la Hollande, la France & l'Italie, du côté de l'orient; ou bien qu'elles ſont toutes ſorties de la Hongrie, un des pays les plus peſtilentiels du monde.

Une choſe bien digne de remarque, c'eſt que la peſte fait, dans un temps donné, bien plus de ravages ſur les animaux que ſur l'homme; le célèbre *Vicq-d'Azyr* a très-bien fait cette remarque. Cependant, il paroîtroit que les animaux ayant moins dégénéré que l'homme, de l'état de nature, & leur conſtitution étant moins détériorée, ſont moins prédiſpoſés à en reſſentir les funeſtes effets; & ce qui n'eſt pas moins digne de remarque, c'eſt que dans certaines épizooties, ceux qui ſont en apparence les mieux portans, en ſont plus affectés que ceux qui ſemblent valétudinaires. Au reſte, les animaux domeſtiques ont beaucoup perdu de leur force primitive par l'état de domeſticité. Compagnons de nos travaux, ils ſemblent auſſi partager nos maladies. Tantôt forcés par le repos ou par une nourriture trop abondante, à prendre un embonpoint qui flatte nos goûts; tantôt amaigris par des fatigues exceſſives & continuelles qui ſont néceſſaires à nos beſoins, & toujours éloignés de cet état de force & de ſanté que la miſère & l'abondance étouffent également, de pareilles alternatives ont toujours eu ſur eux une influence des plus marquées. L'état d'eſclavage auquel nous

les avons réduits peut donc les avoir rendus plus maladifs, & par conſéquent plus diſpoſés à la contagion. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût les préſerver de ce fléau deſtructeur auſſi facilement que l'homme s'en préſerve lui-même. L'ablution dans le vinaigre de tout ce qui eſt deſtiné à approcher les animaux ſains, la ſéqueſtration des peſtiférés, ſont des moyens efficaces mais peu faciles à employer lors des épizooties.

On avoit cru juſques ici que l'air étoit le véhicule de la contagion; mais aujourdhui on eſt revenu de cette erreur, & on ſait qu'une ſimple barrière ſuffit pour garantir les animaux ſains qu'elle cerne, pourvu qu'ils ne la franchiſſent pas. Ceci eſt bien confirmé par la conduite que tiennent nos magiſtrats, ſur les côtes du Levant & à Conſtantinople, lorſqu'ils veulent ſe ſéqueſtrer du reſte de la cité qu'ils habitent. Mais, n'eût-il pas mieux valu ſe concentrer ſur notre territoire dont l'expoſition eſt une des plus ſaines du globe & qui d'ailleurs eſt aſſez fertile pour ſuffire à nos beſoins, plutôt que d'établir des correſpondances, des communications avec des Nations éloignées dont nous avons acheté les richeſſes au préjudice de notre ſanté. En effet, depuis nos établiſſemens commerciaux en Amérique & ailleurs, nous ſommes aſſaillis par des infirmités qui nous étoient inconnues auparavant.

Symptômes. Les ſignes qui caractériſent la peſte

ſont tous ceux d'une fièvre maligne portée au plus haut degré, joints à l'apparition des bubons, des charbons, à la mortalité extrême; la mort ou le retour à la ſanté ſont prompts. Tantôt les forces ſont vivement excitées, & il y a apparence d'une fièvre inflammatoire intenſe; la tête eſt priſe, il y a phrénéſie, délire, agitation violente, pouls fort, dur, très-fréquent; D'autres fois, l'animal malade eſt comme foudroyé par le mal, il y a *ſideratio virium*, la nature ne jouit plus d'aucun reſſort, ſon pouvoir eſt anéanti. L'animal qui jouiſſoit d'une bonne ſanté & vaquoit à ſes travaux ordinaires tombe tout-à-coup & meurt même avant qu'on ait eu le temps de ſoupçonner qu'il étoit malade. J'ai été dans le cas de voir quelques accidens de cette nature; ils ſont véritablement effrayans pour quiconque n'eſt pas inſtruit. Le laboureur ne manque pas de les attribuer à la malédiction divine. C'eſt ſur-tout dans les ardeurs de la canicule, au plus fort de l'été, que les bœufs ſont expoſés à ces morts promptes & inopinées.

Indication. Dans le premier cas, lorſque la nature jouit de toutes ſes forces, qu'elle a commencé la criſe par des éruptions, il faut la ſeconder en donnant intérieurement les plus puiſſans toniques, fortifians, antiſeptiques, & extérieurement par les excitans de toute eſpèce, véſicatoires, rubéfians, ſétons, cautères, &c. Dans le ſecond, la nature ne jouiſſant

jouiſſant d'aucun reſſort, l'art, qui ne fait rien ſans elle, tenteroit en vain quelques moyens. Au reſte, on ne riſque rien alors de tout haſarder (1); peut-être la méthode perturbatrice aura-t-elle, dans cette circonſtance, le même ſuccès qu'elle eût entre les mains de *Samoïlowitz*, dans un cas de cette nature, ſur l'eſpèce humaine.

Mais il faut ſur-tout, avoir la précaution de commencer aſſez tôt le traitement prophylactique; car il eſt plus facile de préſerver que de guérir, ſur-tout dans les maladies peſtilentielles. Lorſqu'il y a grande mortalité, il faut avoir le ſoin d'enterrer les cadavres à une grande profondeur & dans un lieu iſolé. On doit bien purifier, par les lavages & les fumigations, tout ce qui a ſervi aux peſtiférés; le brûler même, ſeroit le moyen le plus ſûr de ſe garantir de la contagion. Il ne faut pas qu'une avarice ſordide & toujours préjudiciable porte à écorcher les cadavres; l'expérience, malheureuſement trop fréquemment repétée, prouve qu'une pareille entrepriſe a été funeſte aux animaux & à l'homme.

Le plus ſouvent, les fièvres des trois derniers ordres ſe compliquent pour conſtituer les épizooties dont tant d'auteurs célébres ſe ſont occupés. On peut voir là-deſſus *Diemerbroeck* dans ſon traité de la peſte, *Ramazzini* dans ſes diſcours, *Lan-*

(1) *Satiùs eſt anceps experiri remedium quam nullum.* CELSE.

ciſi dans ſa lettre au prélat Borromée, le père *Kirker* dans ſon *Scrutinium peſtis*, le C. *Amoreux*, médecin de Montpellier qui, en 1773, a publié une lettre contenant la bibliothèque des auteurs vétérinaires, *Buch'oz* qui a tout ramaſſé par ordre alphabétique, *Paulet* qui a donné la-deſſus un excellent ouvrage, *Fracaſtor* dans celui *de contagione*; ce qu'ont dit les Facultés de médecine de Paris & de Montpellier ſur l'épizootie qui commença en 1740 & régna pendant dix années conſécutives, *Leclerc* dans ſon *Eſſai ſur les maladies des bêtes à cornes*, *Ens* dans ſon *Diſquiſitio anatomico-pathologica de morbo boum*, &c.

CLASSE DEUXIÈME.

Phlegmasies.

Les animaux ſont comme l'homme, ſuſceptibles de ces affections. Je vais jetter un coup-d'œil rapide ſur les ſix ordres que le docteur *Pinel* a admis dans cette claſſe. Mon deſſein n'étant que de faire voir la poſſibilité de l'application de ſa méthode à la médecine vétérinaire, je me diſpenſerai d'entrer dans des détails.

ORDRE PREMIER.

PHLEGMASIES DES MEMBRANES MUQUEUSES.

Catarrhe.

Il correſpond à ce que les *vétérins* nomment *morfondure*, *fauſſe-gourme* dans le cheval, & à ce

qu'ils désignent sous le nom trivial de *maladie*, dans le chien; dans ce dernier cas, il y a souvent complication de fièvre maligne. La brebis est également sujette au catarrhe, sur-tout après avoir été exposée à des pluies froides à la suite des fortes chaleurs. Le bœuf en est souvent atteint sous le nom d'*enflure de la tête*, de *fausse péripneumonie*, &c.

Indication. Faire boire à la bête malade, de l'eau tiède & blanchie avec la farine d'orge ou le son de froment, tâcher de déterminer une douce moiteur à la peau, tenir les animaux malades à une température douce.

Aphthes.

Les animaux peuvent en être atteints, certains y sont plus sujets; mais chez eux, ils se compliquent souvent avec une fièvre de mauvais caractère & règnent épizootiquement.

Symptômes. De petites pustules blanchâtres ou d'autre couleur, qu'on observe dans la bouche & qui sont remplies de sérosité, font assez reconnoître la maladie.

Indication. Les vues du praticien doivent être tournées vers la fièvre.

Dysenterie.

Il n'est pas rare de l'observer sur les animaux. Je l'ai moi-même observée sur le bœuf.

Symptômes. Elle se caractérise chez eux comme

chez l'homme par des douleurs abdominales, par des tranchées plus ou moins vives, par des épreintes accompagnées de teneſme, par des déjections muqueuſes ou ſanguinolentes. Quelquefois le mucus inteſtinal s'épaiſſit & eſt rendu ſous la forme de l'inteſtin. C'eſt ce que j'ai obſervé ſur un bœuf dyſenterique, il rendit pendant le cours de ſa maladie pluſieurs mètres de mucoſité épaiſſe, moulée ſous la forme du tube inteſtinal.

Indication. Adoucir, détendre, relâcher d'abord; purger légèrement vers la fin. Au reſte s'il y a complication, ſe conduire en conſéquence.

Catarrhe de la Veſſie.

Nul doute que les animaux étant ſujets à la pierre & à la formation d'autres corps étrangers, dans la capacité de la veſſie, ils ne puiſſent, par ſuite, être atteints de l'inflammation de la membrane interne de ce viſcère. D'ailleurs, certains poiſons végétaux, qu'ils ſont expoſés à prendre par mépriſe, les mettent encore dans le cas d'avoir cet organe irrité, ſur-tout lorſque les poiſons ont une plus grande tendance à paſſer par les voies urinaires que par tout autre couloir. Mais, ne ſachant qu'obéir aux beſoins naturels, ils ne ſont pas expoſés, comme l'homme, à l'irritation de cet organe par la rétention volontaire & trop long-temps continuée de l'urine. Cette inflammation peut devenir chronique. Il y a encore peu d'obſervations

faites ſur ce genre d'affection, tant dans l'homme que dans les autres animaux.

Blennorrhagie.

L'inflammation de la membrane muqueuſe du canal de l'urèthre, par ſuite des mêmes cauſes qui déterminent celles de la veſſie, ou par d'autres, peut avoir lieu chez les animaux. Je l'ai obſervée ſur le chien à la ſuite du coït, & je crois qu'elle eſt ſouvent, dans cette eſpèce comme dans l'homme, déterminée par l'action du virus ſyphilitique dont ces animaux peuvent être attaqués, depuis ſur-tout qu'on a porté à l'extrême le délire des jouiſſances. Ce vice peut bien avoir été tranſmis par communication de l'eſpèce humaine à l'eſpèce brute.

Leucorrhée.

L'inflammation de la membrane interne du vagin s'obſerve chez certaines femelles des animaux domeſtiques, à la ſuite d'un part difficile, quelquefois après une coïtation forcée. Ceci arrive ſur-tout à la chienne; mais on obſerve rarement ſur l'eſpèce brute cet état des jeunes filles ou des veuves, connu ſous le nom de chloroſe, qui tient chez elles à l'affoibliſſement général du ſyſtême économique, d'où défaut d'écoulement des menſtrues; ſouvent même cet état tient à la privation des jouiſſances copulatives qui, pour elles comme pour les animaux, eſt un beſoin naturel à un certain âge;

l'eſpèce brute ſuit la-deſſus l'impulſion de la nature. Cependant la pathologie vétérinaire en offre des exemples, & le C. *Huzard* m'en a cité quelques-uns.

Symptômes. Dans cette maladie l'animal eſt triſte, pareſſeux, dégoûté; la conjonctive & la membrane palatine ſont pâles, &c.

Indication. Rétablir le ton du ſyſtême économique par les toniques unis aux martiaux, par l'exercice, par la diète fortifiante.

Ophtalmie.

On obſerve ſouvent cette affection maladive ſur les animaux. Elle eſt ſouvent auſſi jointe au catarrhe. La maladie vulgairement dite *lunade*, chez le cheval, doit être rapportée à ce genre.

Symptômes. C'eſt une ophtalmie périodique dans laquelle toutes les membranes de l'œil ſont affectées; les humeurs mêmes qui entrent dans la compoſition de cet organe ſont quelquefois troublées, ce qui fait que le cheval diſtingue mal les objets, les prend les uns pour les autres & eſt ſouvent effrayé. Une telle maladie rend l'animal ombrageux, peureux; ce vice le porte à faire des écarts, à refuſer d'obéir à la main qui lui commande. Un cavalier eſt, dans ce cas, quelquefois expoſé. Les mêmes cauſes qui déterminent l'inflammation de la conjonctive chez l'homme, peuvent, juſqu'à un

certain point, la déterminer dans les animaux. Ces derniers y ſont moins ſujets parce qu'ils ſupportent mieux les viciſſitudes de l'atmoſphère qui en ſont les cauſes les plus ordinaires.

Indication. Si l'ophtalmie eſt inflammatoire, ſaigner, rafraîchir; ſi elle eſt périodique, tâcher de détourner la fluxion par des cautères, des ſétons à la nuque, par des purgatifs de temps en temps, par les maſticatoires, &c.

ORDRE DEUXIÈME.

PHLEGMASIES DES MEMBRANES DIAPHANES.

Phrénéſie.

Elle eſt le plus ſouvent ſymptomatique chez les animaux & annonce une grande irritation du ſyſtême vaſculaire ſanguin qui porte le ſang avec force vers la tête. Je l'ai obſervée ſur le cheval, dans une fièvre de mauvais caractère qui s'annonça d'abord par les ſymptômes d'une inflammation générale des plus intenſes.

Symptômes. Dans cette maladie, l'animal s'agite beaucoup, jette ſa tête de tout côté, la heurte contre la crêche & contre tout ce qui l'entoure, comme s'il n'apercevoit pas les objets; ſes yeux ſont ſaillans, rouges, ſes oreilles très-chaudes, la bouche brûlante, ſèche, l'artère maxillaire externe bat avec force.

Indication. Saigner, tempérer par des boiſſons

acides, adminiſtrer des lavemens, de doux laxatifs même, pour, en entretenant la liberté des excrétions alvines, faire diverſion de la tête vers le tube inteſtinal. Au reſte, dans le traitement, il faut conſulter le caractère de la fièvre.

Pleuréſie.

Les animaux ſont ſujets à cette maladie; mais n'expectorant point comme l'homme, ils ne rendent pas, dans le principe du mal, des mucoſités ſanguinolentes, par ſputation.

Symptômes. On ne reconnoît chez eux l'inflammation de la plèvre que par la gêne de la reſpiration, par la difficulté des mouvemens du thorax, par l'attitude que l'animal garde ſur les extrémités antérieures, afin d'éviter les grandes douleurs que cauſent les fortes inſpirations. Rarement la pleuréſie eſt ſimple, ou ſi elle l'eſt d'abord, elle ne tarde pas à ſe compliquer avec la péripneumonie, par l'extenſion de l'inflammation au poumon.

Indication. Les antiphlogiſtiques en général conviennent dans cette maladie.

Gaſtrite.

L'inflammation de l'eſtomac a lieu chez les animaux domeſtiques. Elle peut être déterminée par l'action des poiſons qu'ils ſont expoſés à prendre en place d'alimens & par différentes autres cauſes telles que : alimens de mauvaiſe nature,

corps ignitiens, repreſſion de la tranſpiration ou d'une affection cutanée, &c.

Symptômes. La région épigaſtrique eſt douloureuſe, tendue; il y a rétraction des parois abdominales; la douleur augmente par la preſſion. Il y a auſſi ordinairement colique avec conſtipation ou diarrhée, ſur-tout ſi l'animal a pris des poiſons; les excrétions alvines ſont diverſement colorées & quelquefois ſanguinolentes. Dans le cas d'empoiſonnement par les végétaux, l'animal rend par la bouche une eſpèce de bave porracée, le pouls eſt concentré, intermittent. Au reſte, les ſymptômes varient plus ou moins ſuivant la nature du poiſon. Tantôt il y a excitation violente, d'autres fois proſtration extrême des forces.

Indication. Expulſer au dehors les matières nuiſibles qui peuvent ſe trouver dans les premières voies, par l'émétique chez ceux qui vomiſſent, ſi l'on eſt appelé avant que l'inflammation de l'eſtomac ait lieu, & par les purgatifs chez ceux qui ne vomiſſent pas. Mais ſi le poiſon a eu le temps de produire des effets généraux, qu'il ait paſſé dans le torrent de la circulation, ou même s'il eſt encore dans les premières voies & qu'il y ait déterminé un état de phlogoſe, il faut l'émouſſer, le neutraliſer s'il eſt poſſible, par les délayans, les mucilagineux; par les boiſſons acides s'il eſt de la claſſe des végétaux; par le lait, l'eau ſimple, certains

réactifs chimiques s'il appartient au règne minéral. Si les corps étrangers avalés n'agiſſent que par leurs qualités phyſiques, comme une pièce de fer, de bois, un vieux ſoulier, il faut en faciliter l'iſſue par l'anus au moyen des relâchans, employer, s'il eſt poſſible, certains moyens méchaniques pour les faire ſortir. Tenter la gaſtrotomie pour en faire l'extraction, ſeroit peut-être trop téméraire; au reſte, que peut-on haſarder, de tuer un animal qui périra ſans doute, ſi aucun des moyens ci-deſſus déſignés n'ont pu le ſoulager?

Enterite.

Les mêmes cauſes qui ont pu déterminer une gaſtrite peuvent auſſi cauſer une enterite; mais une cauſe plus ordinaire de l'inflammation du tube inteſtinal, c'eſt la métaſtaſe d'une affection cutanée ou d'une tranſpiration ſupprimée.

Symptômes. Dans cette maladie l'animal ſe couche, ſe relève, ſe bat les flancs avec la tête, le ventre eſt météoriſé, tendu, il y a diarrhée ou conſtipation, le rectum eſt brûlant, &c.

Indication. Tempérer, adoucir, calmer, rappeler au dehors la matière répercutée, par de légers diaphorétiques unis aux délayans, & extérieurement par le véſicatoire ſi l'affection répercutée étoit locale, &c. &c.

Cyſtite.

Cette maladie peut être déterminée, chez les

animaux domeſtiques, par tout ce qui peut irriter la veſſie, notamment par les poiſons & autres ſubſtances âcres dont l'effet ſe porte ſpécialement vers les organes urinaires. La préſence d'un calcul peut auſſi la déterminer.

Symptômes. On la reconnoît aux efforts inutiles que fait l'animal pour uriner, au ſang qu'il rend par fois avec l'urine, à la douleur qu'on lui fait éprouver en preſſant ſur la région hypogaſtrique qui eſt tendue, &c. Une inflammation du tube inteſtinal & du péritoine ſe complique quelquefois avec celle de la veſſie à cauſe de la proximité de ces organes.

Indication. Les antiphlogiſtiques ſont les moyens généraux à employer, les injections adouciſſantes par le canal de l'urèthre, le cathétériſme & même l'opération de la taille ſont indiqués s'il y a un calcul ; il eſt à obſerver que la première de ces opérations eſt plus difficile à pratiquer ſur les animaux que ſur l'homme, en ce que le canal de l'urèthre, chez eux, eſt plus long & même dans les ruminans il eſt contourné enforme d'*S* vers ſon origine.

ORDRE TROISIEME.

PHLEGMASIES DU TISSU CELLULAIRE DES GLANDES ET DU PARENCHYME DES VISCÈRES.

Phlegmon.

Il s'offre ſouvent dans la pratique vétérinaire,

Symptômes. On le reconnoît à ces quatre caractères distinctifs : tumeur, douleur, rougeur, chaleur ; ses terminaisons sont la résolution, la suppuration, la gangrène, le squirrhe.

Indication. Elle est assez connue.

Péripneumonie.

La péripneumonie n'est que trop commune parmi les animaux domestiques ; souvent on la voit régner enzootiquement ou épizootiquement par l'action d'une même cause sur un grand nombre d'individus. Le changement brusque de température en est souvent la cause. En 1796, je fus appelé par le C. Candy, cultivateur en Dauphiné, pour traiter ses bœufs malades ; c'étoit une péripneumonie due à la suppression brusque de la transpiration. J'arrivai trop tard pour quelques malades, ils périrent, & l'ouverture des cadavres, en me montrant chez tous des poumons presqu'entièrement suppurés, confirma mon diagnostic. Sur treize, il y en eut huit de sauvés par la saignée faite à temps. Je fis faire usage, dans le principe de la maladie, des boissons béchiques légèrement calmantes, adoucissantes, pour diminuer l'irritation pulmonaire & exciter une douce diaphorèse, l'emploi des lavemens de même nature ne fut pas négligé. Vers la fin, lorsque la suppuration étoit déterminée, ce fut en vain que les moyens propres à s'opposer à ses progrès & à la résorbtion du pus

furent employés, tels que les antiſeptiques, le quinquina, le camphre, joints à l'uſage de certaines boiſſons pectorales, balſamiques, déterſives. Tous les malades qui atteignirent ce degré de la maladie périrent. J'ai cru remarquer, dans cette circonſtance & dans quelques autres, que l'inflammation, chez les animaux, tendoit bien plus vite que chez l'homme vers une terminaiſon fâcheuſe.

Hepatite.

Les animaux domeſtiques, le bœuf, la brebis ſur-tout, y ſont aſſez ſujets : elle peut être aiguë ou chronique. La première eſpèce, négligée ou méconnue, peut dégénérer en dépôt-ſquirre, devenir inflammation lente. La deuxième eſt ſouvent la ſuite de l'irritation de cet organe, déterminée par des calculs biliaires qu'on obſerve dans le bœuf vers la fin de l'hiver ; l'herbe fraîche & tendre du commencement du printemps eſt un remède ſouverain dans ce cas. Dans la brebis, cette affection offre ſouvent, dans le foie, des eſpèces de vers connus ſous le nom de douves (*faſciola hepatica de Linné*). A la ſurface de cet organe, dans la même maladie, s'en trouve ſouvent implantés d'autres qu'on prendroit aiſément pour des hydatides, ils ſont connus ſous le nom de *tenia hydatigena*.

Symptômes. L'animal eſt triſte, dégoûté ; la con-

jonctive ainſi que la caroncule lachrymale ſont pâles, le ventre eſt gonflé, le tiſſu cellulaire de la gorge infiltré.

Indication. Faire paître les troupeaux dans des prairies élevées & dont l'herbe ſoit tendre & fraîche, faire faire de l'exercice, preſcrire quelque boiſſon apéritive, &c., & pour la prévenir, éviter les lieux bas, humides, où il croit de mauvaiſes herbes, où l'eau eſt bourbeuſe, &c.

Nephrite.

Des graviers, des calculs, des ſubſtances âcres, les plaies, les contuſions vers les reins, &c., peuvent déterminer l'inflammation de ces organes dans l'eſpèce brute comme dans l'eſpèce humaine.

Symptômes. Les douleurs vers la région lombaire, reconnues par l'envie qu'a l'animal de mordre cette partie, par la douleur que la preſſion lui fait éprouver, par la difficulté d'uriner, l'iſchurie, la ſortie d'une certaine quantité de ſang avec les urines, la fièvre aiguë, &c., ſont les ſignes, équivoques il eſt vrai, auxquels on peut la ſoupçonner.

Indication. Saigner, adoucir, relâcher.

ORDRE QUATRIEME.

PHLEGMASIES DES MUSCLES.

Angine.

L'angine s'obſerve ſouvent ſur les animaux

domeſtiques ; mais en eux elle ſe complique ordinairement avec une fièvre de mauvais caractère & l'inflammation locale dégénère ſouvent en gangrène. Cette complication a ſpécialement lieu dans certaines conſtitutions. Je l'ai vue régner épizootiquement ſur le cochon.

Indication. Dans le traitement il faut ſur-tout s'occuper de la fièvre qui la complique.

Rhumatiſme.

Cette maladie eſt, pour l'ordinaire, la ſuite d'un réfroidiſſement ſubit, le corps étant chaud, d'une ſuppreſſion de tranſpiration, d'un excès de fatigue ; c'eſt à ce genre qu'il faut rapporter les affections maladives connues ſous le nom de *courbature* & de *fourbure* dans le cheval, ainſi que certaines douleurs partielles ou générales dont les animaux peuvent être atteints dans les cas ci-deſſus déſignés, douleurs qui gênent leurs mouvemens. On ne voit guères d'exemple de rhumatiſme chronique chez les animaux.

Indication. Rétablir la tranſpiration, procurer une détente par les délayans unis aux légers diaphorétiques, &c.

Diaphragmite.

Cette maladie a été obſervée ſur les animaux. Les CC. *Huzard* & *Deſplas* l'ont vue ſur le cheval.

Symptômes. Elle eſt caractériſée par une eſpèce

de conſtriction vers le diaphragme, de gêne dans la reſpiration, de difficulté dans la déglutition, par des mouvemens extraordinaires vers l'œſophage, ſymptômes qui peuvent, au premier abord, faire croire que l'animal eſt atteint de la rage. Cette méprise eſt arrivée à des hommes éclairés.

Quant à la cardite, la métrite, &c., la prudence veut que nous attendions, ſoit pour l'homme ſoit pour les animaux, un plus grand nombre d'obſervations pour fixer la-deſſus nos idées. Si le diagnoſtic de ces affections maladives eſt encore incertain dans le premier, à plus forte raiſon doit-il l'être dans les ſeconds.

ORDRE CINQUIÈME.

PHLEGMASIES CUTANÉES.

Eryſipèle.

L'organe cutané offrant la même texture chez les animaux que chez l'homme peut être, dans les uns comme dans l'autre, irrité & par ſuite phlogoſé. Les cauſes les plus ordinaires de cette phlogoſe ſont la tranſpiration retenue par la malpropreté de la peau, le tranſport heureux d'une matière peccante de l'intérieur à l'extérieur, des irritations chimiques ou méchaniques ſur cet organe, &c.

Indication. Délayans antiphlogiſtiques, propreté de la peau, quelques évacuans, tels ſont les moyens convenables à employer.

Variole.

Variole.

La vache, la brebis & d'autres animaux, ſont ſujets à cette maladie : elle eſt appelée *vaccine* dans la première & *clavelée* dans la ſeconde. Des obſervations, peut-être encore mal faites, ſembleroient prouver que les animaux peuvent avoir pluſieurs fois la variole, tandis que l'homme ne l'a qu'une ſeule fois en ſa vie. Au reſte, elle eſt contagieuſe chez les uns comme chez l'autre. Des recherches plus exactes pourront mieux nous faire connoître par la ſuite ce que c'eſt que cette affection dans l'eſpèce brute & le rapport qu'elle a avec la petite vérole dans l'eſpèce humaine ; & de cette connoiſſance, il pourra réſulter des améliorations pour le traitement dans les deux cas.

Les Anglois à qui, malgré la haine qu'ils ont vouée au nom françois, on ne peut diſputer le génie inventeur, viennent de donner l'éveil ſur la vaccine inoculée à l'homme. Les expériences faites juſque ici ſemblent confirmer les avantages de cette méthode comme préſervatrice de la petite vérole ; mais attendons un plus grand nombre d'obſervations pour fixer notre opinion à ce ſujet.

La clavelée règne de temps en temps épizootiquement & fait de grands ravages ſur les troupeaux de bêtes à laine de certains pays.

Indication. Comme la maladie eſt très-conta-

gieuſe, il importe, pour en prévenir l'invaſion, de ſéparer avec ſoin les bêtes ſaines d'avec les malades : celles-ci doivent être tenues à une température moyenne, & réunies le ſoir dans un lieu ſpacieux ; quelques boiſſons tièdes d'eau de farine d'orge ou autre, l'uſage de la fleur de ſoufre avec un peu de genièvre, ſi l'éruption étoit lente à ſe faire, ou menaçoit de rentrer, ſont des moyens convenables ; preſcrire un régime léger & adouciſſant, ſi les troupeaux reſtent dedans ; les mener ſur des pâturages ſains & élevés, par un temps ſec & chaud, ſi on les fait ſortir, & s'en rapporter à la nature pour le reſte ; avoir toujours égard à la fièvre qui complique la maladie lorſqu'elle n'eſt pas ſimple, & preſcrire un traitement en conſéquence ; telle eſt la conduite d'un *vétérin* prudent & éclairé.

Rougeole.

On l'obſerve ſur les animaux, ſur la brebis entre autres.

Symptômes. Des plaques rouges, boutonnées, irrégulières, ſur diverſes parties du corps, accompagnées des ſymptômes du catarrhe, la font aiſément reconnoître.

La gourme, que les jeunes poulains jettent dans le premier âge, ne pourroit-elle pas, ſous un certain point de vue, être rapportée à ce genre ? Quelques auteurs l'ont déjà rapportée au précédent ;

elle offre, comme la rougeole, des ſymptômes de catarrhe, n'eſt jetée qu'une ſeule fois; un dépôt à la gorge eſt ſa terminaiſon la plus ordinaire.

Indication. Dans ce cas, il faut hâter le travail de la nature en faiſant boire le jeune poulain au blanc & tiède, en le tenant dans une température aſſez douce, en garniſſant ſa gorge d'une peau de mouton, en couvrant la tumeur qui y paroît avec des cataplaſmes émolliens, &c. Au reſte, des obſervations ultérieures jetteront un plus grand jour ſur le rapport que peut avoir la gourme avec la rougeole, à laquelle on peut, juſqu'à un certain point, appliquer le traitement de la variole, en y joignant quelques boiſſons béchiques.

Puſtule maligne.

La puſtule maligne eſt très-commune ſur les animaux domeſtiques, ſpécialement ſur les bêtes à cornes; elle eſt, pour l'ordinaire, compliquée, primitivement ou ſecondairement, avec les fièvres adynamique, ataxique, adénomeuſe, vers leſquelles il faut tourner ſes vues dans le traitement.

Cette maladie règne épizootiquement dans la ci-devant Bourgogne. Les CC. *Chauſſier* & *Eſnaux*, en ont donnée une excellente deſcription & en ont très-bien indiqué les moyens curatifs : leur ouvrage doit être conſulté.

CLASSE TROISIEME.

HÉMORRHAGIES ACTIVES.

Les animaux ſont moins expoſés que l'homme aux pertes de ſang, ſans doute parce qu'ils ſont moins ſujets aux cauſes qui les déterminent chez ce dernier.

ORDRE PREMIER.

Hémorrhagie par le nez.

Il faut diſtinguer cette maladie de l'hémophthyſie. Ici le ſang ne coule que de quelques parties du ſyſtême pituitaire, dans l'hémophthyſie il vient du poumon.

Symptômes. Le flux ſanguin a lieu lentement, le liquide épanché eſt plus ou moins foncé; il n'eſt point écumeux, & l'animal s'ébroue ſeulement. Dans l'hémophthyſie, le ſang vient plus ou moins rapidement, il eſt vif, rouge, écumeux, l'animal touſſe.

Le flux ſanguin par le nez accompagne ou précède ſouvent la morve dans le cheval.

Indication. La ſaignée, les boiſſons, les fumigations, les injections acidulées dans les naſeaux; le repos, la fraîcheur de l'écurie, ou plutôt le renouvellement fréquent de l'air que reſpirent les animaux.

Hémophthyſie.

On l'a obſervée quelquefois dans les animaux de trait, à la ſuite de travaux forcés; il eſt rare que la terminaiſon en ſoit heureuſe; les animaux périſſent ordinairement de gangrène, très-promptement, ou d'hydropiſie de poitrine, après quelque temps.

Indication. La ſaignée, les aſtringens mucilagineux, le long repos, & un changement d'exercice peuvent faire eſpérer quelques ſuccès.

Hématemèſe.

L'hématemèſe n'a pas encore été obſervé dans les animaux. Au reſte, comme ils s'écartent peu des lois de la nature pour le régime, & qu'une partie de leur organiſation n'eſt pas plus affoiblie que l'autre par aucun genre d'excès, il n'eſt pas ſurprenant que le ſyſtême ſanguin ſoit en équilibre dans toutes ſes parties. Ils ſont cependant expoſés à certaines pertes ſanguines.

Hématurie.

Le piſſement de ſang s'obſerve ſouvent, ſur-tout dans le bœuf & dans le cheval. Les animaux y ſont expoſés lorſqu'on les mène paître dans des lieux bas, humides, ombragés, où il croît des plantes âcres, vénéneuſes, où l'eau eſt croupiſſante, corrompue par des corps hétérogènes de toute eſpèce,

où il ſéjourne beaucoup d'inſectes vénimeux, &c. Toutes ces ſubſtances ſont propres, lorſqu'elles ſont priſes comme aliment, à déterminer une vive irritation vers les organes urinaires. Cette maladie eſt mortelle lorſqu'elle n'eſt pas combattue à temps.

Indication. Un remède qui m'a paru produire de bons effets, & dont on ſent aſſez l'indication lorſqu'il s'agit de poiſons végétaux, c'eſt le levain paîtri avec le vinaigre. Si la maladie tenoit à un trop grand relâchement des couloirs urinaires, il faudroit joindre à ce moyen quelques topiques froids ſur la région lombaire. Si le mal étoit dû à un inſecte vénimeux, il faudroit faire uſage des aléxipharmaques connus, des cordiaux unis aux légers diaphorétiques, de quelques gouttes d'alkali volatil très-étendu dans une boiſſon adouciſſante & légèrement diaphorétique, du lait en boiſſon, de l'eau blanchie avec la farine, &c. Si on ſoupçonnoit la préſence, dans les premières voies, d'une partie des ſubſtances malfaiſantes, il faudroit l'évacuer, l'émouſſer, la neutraliſer par des boiſſons convenables & abondantes, &c.

ORDRE SECOND.

Flux hémorrhoïdal.

Le cheval y eſt ſujet. Le C. *Huzard*, à qui l'art vétinaire doit beaucoup, en a vu des exemples.

On ſait d'ailleurs qu'un étalon des haras du roi de Sardaigne tranſmettoit cette infirmité à ſes deſcendans.

Hémorrhagie utérine.

Les femelles des animaux, ſpécialement la chienne, la vache, ſont ſujettes à des pertes utérines, qui ne ſont bien marquées chez elles qu'à l'approche du temps où elles ſont en chaleur, & n'ont pas de périodicité réglée. Elles perdent moins par cette voie que la femme, & ne ſont guère expoſées au dérangement de cette évacuation naturelle par défaut, retard, diminution, déviation, ſuppreſſion. Cela tient en partie ſans doute à ce que, ne ſe livrant guères à des excès de régime, elles en ſentent moins les fâcheuſes influences; elles n'abuſent point non plus des moyens propres à irriter, à exciter l'organe utérin, ne ſe livrent aux plaiſirs de l'amour que par beſoin & ne répètent pas auſſi ſouvent que l'homme l'acte de la coïtation.

CLASSE QUATRIEME.

NÉVROSES.

ORDRE PREMIER.

VÉSANIES.

Manie.

L'influence des paſſions ſur les animaux, eſt

un objet de méditation & de recherches dont on ne s'eſt pas encore occupé. On ſait ſeulement qu'ils n'en ſont pas auſſi violemment tourmentés que l'homme, & que par conſéquent ils ne ſont que très-peu ou plutôt ne ſont pas du tout expoſés aux véſanies par affection morale ; mais ils ſont ſujets aux véſanies par ſuite d'un vice dans l'organe encéphalique.

Symptômes. Sur la brebis entre autres, on obſerve une eſpèce de ſtupidité produite par cette cauſe, ou par la préſence de certains vers dans les ſinus frontaux ; la même obſervation a été faite ſur le veau. J'ai vu, à l'École vétérinaire de Lyon, une chienne préſenter tous les caractères d'une bête en démence ; par fois elle quittoit bruſquement celui qu'elle careſſoit, pour courir de tous côtés, faire mille tours & détours inconſidérés, crier même, aboyer ſans motifs, &c.

Indication. Comme pour l'ordinaire la véſanie, dans les animaux domeſtiques, tient à une cauſe matérielle, pour la faire ceſſer il faut détruire ce qui y donne lieu ; ainſi, ſi elle eſt due à des vers dans les ſinus frontaux, des injections vermifuges par les naſeaux peuvent être utiles ; elles le ſeront encore plus ſi on les fait par des ouvertures de trépan pratiquées ſur les ſinus même. Si la maladie dépend de la compreſſion du cerveau, on y remédiera en faiſant ceſſer la cauſe comprimante ; ſi elle tient à un dérangement dans la diſpoſition

des parties qui conſtituent cet organe, le mal eſt ſans reſſource. Au reſte, je n'ai guères vu d'animal atteint de tournoiement recouvrer la ſanté.

Hypochondrie.

Cette affection maladive tient ordinairement au dérangement des organes de la digeſtion, ſuite des excès en tout genre & ſpécialement des abus du régime. Les animaux qui s'écartent peu des lois de la nature, dans leur manière de vivre, en offrent peu ou point d'exemple.

Mélancholie.

On ne l'a pas encore obſervée chez les animaux.

Hyſtérie.

Quoique les femelles des animaux n'y ſoient pas auſſi ſujettes que la femme, elles en ſont cependant quelquefois atteintes, lorſqu'on ne leur permet pas de ſuivre l'impulſion de leurs appétits vénériens.

Symptômes. J'ai vu des chiennes, des chattes, qu'on ſevroit rigoureuſement de l'approche du mâle, en préſenter des ſymptômes, tels que turgeſcence, orgaſme des parties ſexuelles, mouvemens déſordonnés, frottement des parties contre des corps quelconques, miaulement ou eſpèce d'aboiement, triſteſſe, dégoût, abandon des maîtres qu'ils chériſſent le plus, pour aller à la rencontre de l'objet de leurs déſirs, &c.

Indication. L'indication qui ſe préſente la première, eſt de leur laiſſer ſuivre l'impulſion de leurs amours à l'époque du rut; la ſeconde, c'eſt d'affoiblir la force du tempérament par la ſaignée, la diète; de calmer les mouvemens déſordonnés du ſyſtême nerveux, par les antiſpaſmodiques joints aux antiaphrodiſiaques, &c.

ORDRE DEUXIEME.

Les affections ſpaſmodiques, chez les animaux, ſont mieux connues, quoiqu'elles leur ſoient moins familières qu'à l'homme.

Convulſions.

J'ai eu occaſion d'en voir des exemples ſur des animaux de toute eſpèce, à l'approche d'une mort violente, ſuite d'hémorrhagie; elles peuvent encore être excitées chez eux par l'action d'une cauſe méchanique quelconque qui irrite le ſyſtême moteur, par exemple, dans le cas d'une plaie; une métaſtaſe au cerveau peut également les cauſer; mais on n'a pas encore obſervé qu'elles ſoient déterminées par une affection morale.

Indication. Dans le premier cas, faire ceſſer l'hémorrhagie, rétablir les forces par les analeptiques: dans le ſecond, calmer l'irritation locale par les cataplaſmes émolliens, les onguens doux & calmans qui amènent promptement la plaie à un bon état; préſerver, autant que poſſible, la bleſſure

du contact de l'air, &c.: dans le troisième, rappeler au-dehors la matière déplacée, par les rubéfians, les vésicatoires; les lavemens, les laxatifs peuvent être utiles dans ce cas. Au reste, à l'emploi de ces moyens, on peut aussi joindre l'usage de quelques antispasmodiques pris intérieurement; les bains, dans certains cas, peuvent convenir.

Epilepsie.

L'épilepsie a été observée sur le cheval, sur la vache, sur les bêtes à laine & sur les chiens.

Symptômes. Un cheval épileptique tombe par accès dans des convulsions; il y a alors gêne de la respiration & autres symptômes propres à cette maladie.

Indication. La saignée, les bains, les antispasmodiques, les vésicatoires, la cautérisation, &c.

Rage.

Cette maladie fâcheuse est fréquente chez les animaux domestiques, notamment dans la famille des *feles*. Il seroit interressant de savoir pourquoi le chien y est de tous le plus sujet. Quelle foi ajouter à l'opinion du vulgaire, qui l'attribue, dans cet animal, au défaut de boisson, sur-tout d'après les observations publiées par le C. *Huzard*? Elle peut être divisée en spontanée & acquise.

Symptômes. Un chien enragé est triste, morne, fuit les lieux habités, méconnoît la voix de son maître, refuse de manger, porte la tête & la queue

baſſes, il bave & a par accès envie de mordre ; il perd l'appétit & dépérit de jour en jour, les autres chiens ſemblent reconnoître ſon état, au moyen de l'odorat ſans doute, & le fuient avec horreur, &c.

Indication. Juſques ici, la crainte d'approcher d'une bête enragée, a preſque toujours empêché de faire un traitement ſuivi ; cependant avec certaines précautions on pourroit, ce me ſemble, tenter l'emploi des moyens mis en uſage pour l'homme hydrophobe, du moins ſur le bœuf & ſur le cheval qui ont moins de penchant à mordre. Ainſi la cautériſation de la partie mordue, avec le cautère actuel ou avec le muriate d'antimoine liquide, les frictions autour des endroits bleſſés, avec la pommade mercurielle, l'adminiſtration intérieure de quelques gouttes d'alkali volatil ou ammoniaque, avec quelqu'antiſpaſmodique, les bains d'étang ou de rivière, pour produire une ſurpriſe ſalutaire en précipitant bruſquement l'animal dans l'eau, &c., &c., tels ſont les moyens auxquels on a juſqu'à ce jour reconnu le plus d'efficacité. La réputation de l'*anagallis flore purpureo* de *Linné* pour guérir la rage, ne s'eſt pas ſoutenue ; on convient aujourd'hui que ce prétendu ſpécifique eſt inefficace.

Tetanos.

Le cheval, l'âne, le mulet, ſont ſur-tout ſujets au tetanos ; j'en ai vu pluſieurs exemples. Les

mêmes cauſes qui déterminent les convulſions peuvent auſſi, lorſqu'elles ſont plus intenſes, produire le tetanos.

Symptômes. Un animal tétanique eſt roide ſur ſes extrémités, ſon tronc eſt inflexible, les muſcles antagoniſtes ſont dans une contraction permanente. Le licol qui retient le malade à la crêche eſt tendu par la traction qui eſt exercée ſur lui.

Indication. Les bains de vapeurs m'ont paru produire de bons effets, ſpécialement lorſque la maladie eſt due à une ſuppreſſion de tranſpiration. Quelques boiſſons antiſpaſmodiques avec la valériane ſauvage, l'opium même, les délayans, unis aux légers diaphorétiques & aux calmans, peuvent être utilement employés. Au ſurplus, il faut toujours tâcher d'en reconnoître la cauſe, & lorſqu'on l'a reconnue, mettre en uſage contre elle les remèdes que l'expérience jointe au raiſonnement démontrent convenir en tel ou tel cas.

ORDRE TROISIEME.

Anomalies nerveuſes.

Le ſyſtême nerveux étant moins mobile chez les animaux domeſtiques que chez l'homme, eſt moins ſuſceptible de mouvemens déſordonnés. On obſerve cependant dans les uns comme dans l'autre, quelques anomalies nerveuſes.

Aſthénie muſculaire.

Les animaux qui nous occupent ſont ſujets à la paralyſie, ſuite de la léſion du mouvement & du ſentiment, aux tremblemens par débilité des mouvemens volontaires. On obſerve aſſez ſouvent ſur eux, ſpécialement ſur le chien, la danſe dite de Saint-With. La contracture des membres par la contraction permanente des muſcles fléchiſſeurs, peut auſſi les affecter.

Indication. Comme les anomalies nerveuſes tiennent à une foule de cauſes variées, il faut en général, dans leur traitement, remonter autant que poſſible à la ſource du mal pour adminiſtrer des moyens efficaces ; & lorſqu'on ne peut la découvrir, il faut ſe borner aux moyens généraux dirigés contre les déſordres du ſyſtême nerveux, employer les toniques unis aux autres antiſpaſmodiques pour le rendre moins mobile, inſiſter ſur un bon régime & l'exercice par un temps beau, ſerein. Telle eſt l'indication générale à remplir pour toutes les affections nerveuſes dont il eſt queſtion dans cet ordre, affections qui ſe font très-peu remarquer dans les animaux, dont la conſtitution eſt bien moins détériorée que celle de l'homme.

Névroſes des organes de la reſpiration.

Les organes de la voix, chez les animaux, ſont

ſuſceptibles d'être attaqués de paralyſie ; des praticiens éclairés l'ont obſervé ; les convulſions des mêmes parties ſe font quelquefois remarquer ; mais on n'a pas encore d'exemple de crampes nerveuſes de la poitrine.

L'aſthme convulſif a rapport avec une eſpèce de *pouſſe*. On connoît ſous ce dernier nom, dans le cheval, un état de gêne de la reſpiration qui fait qu'elle s'exécute avec peine.

Symptômes. L'inſpiration ſe fait en deux temps, les flancs paroiſſent avoir un mouvement coupé, l'animal pouſſif touſſe après une forte courſe, ſa toux eſt rauque, ſouvent il a le ventre tombant, ſpacieux en proportion du reſte du corps, il mange beaucoup : quelquefois le vice eſt héréditaire & tient à un défaut de conformation du thorax ou des organes qu'il renferme, & dans ce cas il n'y a pas de remède.

Indication. Il faut tenter les béchiques calmans dans la pouſſe nerveuſe qui eſt la plus ordinaire ; les béchiques inciſifs, le ſoufre, le kermès, les antimoniaux ſagement combinés ſont indiqués ſi la pouſſe eſt humide ; le cheval doit être mis au vert s'il eſt jeune, il faut lui ſupprimer le foin ; un exutoire peut être utile.

Au reſte, il eſt à remarquer que les chevaux pouſſifs ſont ordinairement d'un long ſervice, quoique malades.

Névroſe du conduit alimentaire.

Le hoquet, le vomiſſement proprement dit, ne s'obſervent guères que dans les *fèles*, tels que le chien, le chat, le cochon, &c.; les autres animaux ne ſont pas doués de la faculté de vomir: l'eſpèce de vomiſſement volontaire appelé rumination, qui exiſte chez les ruminans, ne doit point être rapporté ici: ce n'eſt point chez eux un état maladif.

L'anorexie, eſt aſſez familière aux animaux domeſtiques, mais cette indiſpoſition eſt preſque toujours ſymptomatique en eux.

La boulimie n'eſt pas une affection maladive dans le chien; mais elle l'eſt chez certains animaux dont la voracité, dans quelque cas, eſt extrême, & qui, bien loin de prendre de l'embonpoint en mangeant beaucoup, dépériſſent au contraire chaque jour.

Les coliques nerveuſes, ſuite de l'action d'un poiſon ou de toute autre cauſe propre à exalter la ſenſibilité du ſyſtême nerveux, peuvent tourmenter les animaux comme l'homme.

Névroſes aphroditiques.

L'anaphrodiſie ou le défaut d'appétit vénérien, la diſpermatique ou l'émiſſion lente de la ſemence, la ſatyriaſe ou le déſir ardent de la coïtation, le priapiſme ou l'érection violente & continuelle, la nymphomanie ou l'orgaſme amoureux des parties ſexuelles

ſexuelles dans les femelles, ſont des maladies auxquelles les animaux ſont ſujets; les deux premières ſont ordinairement la ſuite d'une conſtitution débile ou affoiblie.

Indication. Fortifier, nourrir, eſt l'indication à remplir alors. Les trois dernières tiennent à une vie trop ſédentaire, à un genre de vie trop reſtaurant & échauffant, à la privation long-temps continué de l'accouplement. Diminuer la force du tempérament par un régime ſévère, tempérer par les délayans, affoiblir par la ſaignée, donner un libre eſſor aux inclinations amoureuſes, &c.

Névroſe ophtalmique.

Les affections nerveuſes de l'œil, telles que l'amauroſe, ſuite de la paralyſie du nerf optique, l'immobilité de l'iris, ou ſes mouvemens déſordonnés par la léſion des filets qu'il reçoit du ganglion lenticulaire, & les autres anomalies nerveuſes des parties qui conſtituent cet organe, ſont l'appanage des animaux comme de l'homme, & les moyens d'y remédier ſont les mêmes.

Névroſe acouſtique.

Les léſions nerveuſes de l'oreille ſont peu connues chez l'homme, à plus forte raiſon chez les animaux domeſtiques. On ne peut cependant douter que les derniers comme le premier n'y ſoient expoſés; on a vu des animaux ſourds. Les lé-

ſions de cet organe par plaie, ulcère, corps étrangers, ſont plus reconnoiſſables; mais le traitement qui échoue ſi ſouvent dans les léſions organiques, eſt ſouvent inefficace dans les cas dont il s'agit, par la difficulté où l'on eſt de pouvoir bien reconnoître & atteindre le mal.

Affection arthritique.

La goutte, cette maladie dont la nature eſt ſi peu connue dans l'homme, mais dont les ſymptômes paroiſſent tenir à la léſion du ſyſtême nerveux, n'eſt point connue parmi les animaux qui nous occupent. Ils n'abuſent pas, comme l'homme, de l'uſage des ſix choſes non naturelles, & ils ne reſſentent pas, comme lui, les fâcheux effets des vices ſociaux; par conſéquent, ils ne ſont point ſujets à une maladie qui, d'ordinaire, parmi nous, eſt la ſuite d'une vie ſplendide, des excès dans le régime, & de l'abus des jouiſſances.

ORDRE QUATRIEME.

AFFECTIONS COMATEUSES.

Apoplexie.

C'eſt à ce genre qu'il faut rapporter le vertige dans le cheval. Cette maladie peut être déterminée par une indigeſtion (1); l'eſtomac exceſſive-

(1) Dans ce cas, l'apoplexie n'eſt que ſymptomatique de l'indigeſtion qui doit fixer l'attention du praticien.

ment diſtendu ne pouvant élaborer la trop grande quantité d'alimens dont il eſt ſurchagé & s'en débarraſſer, comprime l'aorte ventrale & fait que le cœur pouſſe une plus grande quantité de ſang vers la tête.

Sympiômes. L'animal vertigineux a la tête lourde, il la tient baſſe, la porte de côté & d'autre contre tout ce qui l'environne; les yeux ſont rouges & ſaillans, le pouls eſt comme opprimé à cauſe de la diſtenſion conſidérable des vaiſſeaux ſanguins de la tête. Les fatigues exceſſives du fort de l'été peuvent auſſi déterminer l'apoplexie chez les animaux, le ſang raréfié & vivement agité, ſe porte avec force vers l'organe encéphalique; dans ce cas, l'animal qui jouiſſoit d'abord d'une bonne ſanté, meurt comme par un coup de foudre. N'eſt-ce pas au genre de maladie qui nous occupe qu'il faut rapporter pluſieurs de ces morts promptes & inopinées qui arrivent dans les fortes chaleurs de l'été & dans le fort des travaux pour la récolte des moiſſons & des fourrages, & qu'on connoît ſous le nom de *coup de ſang?*

Indication. Saigner largement à la jugulaire, faire diverſion à la tête par des cathartiques qui entretiennent la liberté des excrétions alvines; s'il y a indigeſtion, faciliter la décharge de l'eſtomac par les évacuans, &c. &c.

Catalepſie.

Cette affection maladive n'eſt pas inconnue dans l'eſpèce brute. Le C. *Chabert* & d'autres praticiens éclairés ont vu des animaux cataleptiques.

Symptômes. La bête malade eſt immobile, garde l'attitude qu'elle avoit au moment de l'accès, & prend, comme un automate, toutes celles qu'on lui donne.

Narcotiſme.

Le narcotiſme par tous les poiſons végétaux, n'eſt pas rare parmi les animaux domeſtiques, ſur-tout lorſqu'une faim exceſſive les porte à avaler indiſtinctement les ſubſtances qui s'offrent à eux. Les animaux ſauvages qui ſatisfont à leur gré leur appétit, ſpécialement dans la belle ſaiſon, ſavent bien faire la diſtinction de ce qui leur eſt nuiſible d'avec ce qui ne l'eſt pas : de même les animaux domeſtiques, en ſuivant leur inſtinct, ne ſe tromperoient guères ſur le choix des alimens qui leur conviennent, s'ils avoient la liberté d'en uſer à propos. Rarement l'effet des poiſons eſt auſſi violent ſur eux que ſur l'homme (1). Certaines ſubſ-

(1) Un praticien célèbre doute de l'action des poiſons narcotiques ſur les animaux domeſtiques, d'autres au contraire ont obſervé qu'ils ſont ſuſceptibles d'être plus ou moins affectés des ſubſtances narcotiques qui peuvent empoiſonner

tances même ſont poiſon pour ce dernier qui ne le ſont pas pour les premiers.

Symptômes. Ils varient ſuivant l'eſpèce de poiſon ; en général, ils tiennent de l'excitation vive du ſyſtême nerveux, ou de l'abolition complette ou partielle de ſa ſenſibilité.

Indication. L'indication à remplir eſt de faire vomir, ce qui n'eſt poſſible que ſur le chien, le chat & le cochon ; d'émouſſer l'action du poiſon par les mucilagineux, les délayans en grand lavage ; de le neutraliſer, de l'évacuer par les purgatifs. Les acides végétaux ſont en général l'antidote des poiſons narcotiques du règne végétal, &c.

Aſphyxie.

Les animaux domeſtiques ſont ſujets à être aſphyxiés par ſubmerſion, par ſtrangulation, par l'acide carbonique ou par tout autre gaz pernicieux ; l'air impur qu'ils reſpirent dans les lieux infects qui leur ſervent d'habitation, peut quelquefois produire des aſphyxies. Les expériences mille fois répétées prouvent que tous les gaz pernicieux à l'homme le ſont auſſi aux autres animaux. L'oxigène, cette ame univerſelle de la nature animée, n'eſt pas moins utile aux uns qu'à l'autre.

---

l'homme : au reſte, un plus grand nombre d'obſervations pourra lever tout doute à ce ſujet.

Indication. Stimuler, exciter intérieurement & extérieurement, pour ranimer l'action des poumons & du cœur, faire paſſer dans la poitrine de l'air pur, &c. Mais il faut obſerver qu'il eſt bien difficile d'employer à propos, ſur les grands animaux aſphyxiés, les moyens convenables, & ſous ce rapport, on ne peut guères les rappeller à la vie.

CLASSE CINQUIEME.

ORDRE PREMIER.

Maladies cutanées.

Les maladies de la peau ne ſont que trop répandues parmi les animaux domeſtiques, depuis ſurtout qu'on néglige tant le panſement de la main.

Dartre.

Les chevaux ſont ſur-tout expoſés à ce genre d'affection, & ce qu'on appelle chez eux *farcin*, n'eſt autre choſe qu'une dartre puſtuleuſe; il faut cependant en excepter le *farcin cordé* des *vétérins*. Ici, le ſyſtême des glandes lymphatiques eſt attaqué & c'eſt un autre genre de maladie dont il ſera queſtion ci-après. Les autres animaux ſont auſſi ſujets aux dartres. Les eſpèces qu'on obſerve ſouvent ſur les bêtes à cornes ſont l'écailleuſe, la miliaire & la farineuſe.

Indication. Propreté de la peau, panſement régulier de la main; adminiſtrer intérieurement les

délayans d'abord, puis les dépurans végétaux unis aux antimoniaux, aux mercuriaux; faire obſerver un régime doux & analeptique; ne pas négliger les bains tièdes, les eaux thermales ſulphureuſes, &c.

Teigne.

Cette maladie eſt encore inconnue parmi les animaux qui nous occupent; on ne peut appeler teigne certaines dartres partielles qui, chez eux, ſe manifeſtent quelquefois à la tête.

Plique.

Les chevaux, ainſi que l'homme, ſur-tout en Pologne, en ſont attaqués.

Symptômes. On ſait quelle eſt l'idée du vulgaire ſur cette affection maladive; comme les animaux qui en ſont atteints, ſuent beaucoup, s'agitent violemment, que leurs crins ſe gonflent, ſe treſſent ſingulièrement, s'allongent beaucoup (1), & que ces ſymptômes s'exaſpèrent dans la nuit, on croit qu'un eſprit qu'on appelle folet, vient les tourmenter ainſi: on n'en connoît pas l'étiologie; on n'a pas encore aſſez étudié la plique; de nouvelles recherches pourront jetter un plus grand jour ſur ſa nature & ſur ſon traitement.

Indication. Il faut bien inſiſter ſur la propreté, ſur un bon régime joint à l'exercice modéré.

---

(1) Le C. *Huzard* en a vu de plus d'un mètre de long.

Gale.

Les gales de toute eſpèce ſont communes parmi les animaux ; elles ſont d'ordinaire la ſuite du mauvais régime qu'on leur fait obſerver, & de la malpropreté de la peau, par la négligence du panſement de la main. On ſait juſqu'à quel point ces deux ſortes d'abus ont été portés à l'égard des chevaux qui ſervent la République. La brebis eſt ſujette à une eſpèce de gale très-rebelle, que le berger déſigne ſous le nom de *rogne*. Les chats ſont par fois enzootiquement attaqués d'une eſpèce d'affection cutanée dont la tête, chez eux, eſt ſpécialement affectée ; elle a quelque rapport avec ce genre.

Symptômes. La gale ſe fait aſſez reconnoître ; c'eſt une éruption boutonneuſe à la peau, avec démangeaiſon, fièvre même, ſi le mal eſt intenſe ; la bête malade dépérit, perd l'appétit, tombe dans le maraſme, &c.

Indication. Preſcrire un régime doux, reſtaurant, panſer ſoigneuſement les malades, entretenir la propreté de leur peau, faire paſſer de temps en temps quelque purgatif amer, ordonner des frictions avec le mercure ou le ſoufre uni à l'axonge. L'eſſence de térébenthine mêlée avec la graiſſe, produit quelquefois de bons effets. C'eſt une pratique banale parmi les bergers, que d'employer la décoction d'ellébore en lotion. J'avoue que cette

ſubſtance me paroît bien active, je n'ai cependant jamais vu réſulter de grands inconvéniens de ſon uſage.

Lèpre.

Symptômes. Le cochon eſt ſujet à une eſpèce d'affection maladive du ſyſtême lymphatique, caractériſée par l'engorgement du tiſſu cellulaire ſous-cutané, & l'endurciſſement d'une infinité de petites glandes conglobées. On la déſigne par le nom de *ladrerie.* C'eſt ſans doute à cauſe de cette maladie que Moïſe avoit défendu aux Iſraélites de manger de la chair de porc. Le bœuf eſt auſſi ſujet à une maladie analogue (1). Je n'ai pas encore de faits qui prouvent que les autres animaux domeſtiques ſoient ſujets à la lèpre.

Indication. Faire uſage des délayans unis aux dépurans de la lymphe, tenter les mercuriaux après avoir fait obſerver pendant quelque temps un régime convenable, ſur lequel il convient d'inſiſter beaucoup.

---

(1) L'obſervation a fait découvrir au centre des petits grains durs, comme ſquirreux, que préſente le tiſſu cellulaire graiſſeux des animaux attaqués de la lèpre, de petits vers. Sont-ils cauſe? Sont-ils effet de la maladie? L'homme lépreux préſente-t-il le même phénomène? ou la lèpre des animaux eſt-elle différente de celle qu'on obſerve ſur l'eſpèce humaine? Voilà des queſtions à réſoudre.

Scorbut.

Le chien eſt par fois atteint du ſcorbut.

Symptômes. Dans cet état, ſes gencives deviennent noirâtres, ſes dents ſe déchauſſent, deviennent vacillantes, perdent leur brillant, tombent; le malade eſt foible, lent dans ſes mouvemens; le dernier degré de la maladie appelé pourriture dans la brebis, paroît devoir être rapporté à ce genre.

Indication. L'indication eſt de ranimer le ton du ſyſtême par l'uſage des alimens aromatiques ſecs, par l'exercice en plein air dans le beau temps. Il faut faire prendre quelque boiſſon fortifiante, tenter même les antiſcorbutiques reconnus efficaces dans l'homme attaqué de la même maladie.

ORDRE DEUXIÈME.

MALADIES DES GLANDES LYMPHATIQUES.

Scrophule.

Le vice farcineux des chevaux lorſqu'il eſt porté juſqu'au point d'attaquer profondément le ſyſtême des glandes lymphatiques, notamment celles de l'encolure, des aînes, des ars, du poumon même, & qu'il conſtitue ainſi le farcin cordé des maréchaux, doit être rapporté à ce genre. La morve qui attaque auſſi profondément le ſyſtême lymphatique ſembleroit avoir de l'analogie avec le ſcrophule; mais d'un autre côté la propriété qu'a

ce vice, non encore connu dans ſa nature, d'être tranſmis par contagion, le fait plutôt rapporter à un des genres ſuivans.

Indication. Inſiſter dans le traitement ſur les amers, les fondans, ſoutenir leur effet par un régime approprié, ranimer l'oſcillation de la fibre, s'oppoſer à la ſtaſe de la lymphe par un exercice modéré, &c.

Carreau.

L'engorgement des glandes lymphatiques, & par ſuite le défaut de nutrition & l'atrophie s'obſervent quelquefois ſur des animaux dans leur premier âge, tels que l'agneau, le poulain, le veau.

Symptômes. Ceux ainſi affectés reſtent petits, triſtes, noués, rabougris, quoique d'ailleurs ils mangent beaucoup.

Indication. Employer les mêmes moyens indiqués pour le ſcrophule.

Phthiſie.

Cette maladie, lorſqu'elle a lieu dans les animaux domeſtiques, eſt ſouvent la ſuite d'une péripneumonie mal traitée ou d'une affection cutanée répercutée. Certains vices, comme le ſcrophuleux, le morveux dans les chevaux, peuvent ſe fixer ſur les poumons, & déterminer la phthiſie, qui ordinairement alors eſt tuberculeuſe. Il règne ſur les vaches laitières de Paris & de ſes

environs une péripneumonie qui ſe termine ordinairement par la phthiſie ; elle eſt dûe à la trop abondante lactation (1). Au reſte, les animaux en queſtion y ſont moins ſujets que l'homme, & lorſqu'elle a lieu, rarement traîne-t-elle tant en longueur que dans ce dernier. L'autopſie cadavérique a ſouvent montré chez le bœuf des dépôts enkiſtés, des vomiques au ſein de ſon vaſte poumon ; ils peuvent être portés long temps ſans autre incommodité que quelque gêne dans la reſpiration.

Indication. Si la maladie eſt commençante, on peut tenter un traitement & attaquer la cauſe qui lui a donné lieu : ſi elle eſt confirmée, il n'y a pas d'eſpoir de guériſon ; & quand même on auroit l'eſpoir de réuſſir en ſuivant un traitement long-temps continué & diſpendieux, il ne faudroit pas l'entreprendre, excepté qu'on ne voulût eſſayer par là juſqu'où peut aller l'art de guérir chez les animaux & en tirer des réſultats utiles pour l'homme ; car comme on ne traite les animaux que pour l'utilité que le maître en retire, les frais de la cure doivent toujours être mis en parallèle avec le gain qu'il peut en retirer. Si l'animal malade doit plus coûter pour ſa guériſon qu'il ne vaut lui-même, ce qui peut avoir lieu dans les

(1) Liſez l'excellent *Mémoire du C. Huzard, ſur la maladie qui affecte les vaches laitières des environs de Paris.*

maladies chroniques très-longues, le *vétérin* doit en avertir franchement le propriétaire, qui ſans doute aimera mieux faire le ſacrifice de la bête que de dépenſer pour ſa guériſon plus qu'elle ne peut lui rapporter. Au reſte, en donnant cet avis, je part de l'opinion où l'on eſt généralement, que les animaux dépendent de nous, qu'ils ne ſont rien que par rapport à nous, & que par conſéquent, dès qu'ils ceſſent d'être utiles, nous avons le droit de les ſacrifier; mais, comme je l'ai dit au commencement, les animaux naiſſent indépendans les uns des autres; aucun n'a le droit de vie & de mort ſur l'autre; ce n'eſt que par un abus des pouvoirs qu'ils ſe perſécutent mutuellement. C'eſt la loi du plus fort & du plus adroit, & non le droit qui les a rendus nos eſclaves. Nous n'avons donc pas le droit de les tyranniſer; & ſi, en les ſoumettant à notre empire & en exigeant d'eux des ſervices, nous leur procurons des maladies, ſachons du moins dédommager ces ſerviteurs généreux de leurs peines, en les guériſſant de leurs infirmités à quelque prix que ce ſoit.

Syphylis.

On ne peut plus douter que quelques animaux ne puiſſent être atteints du vice vénérien, depuis ſur-tout que, par un genre de débauche effrénée, il s'eſt établi des communications immédiates entre

eux & l'homme. Au reſte, la beſtialité n'eſt pas une invention de notre ſiècle. On ſait, à la honte de la ſuperbe Rome, que les habitans ſe diſputoient ſouvent une chèvre dont ils faiſoient leur maîtreſſe. J'ai vu des chiens attaqués de la vérole, pluſieurs fois j'ai été dans le cas d'obſerver ſur eux des chaudes-piſſes ſimples ou compliquées de chancre, de phimoſis, de paraphimoſis, de gonflement des bourſes; mais la vérole ne produit pas autant d'accidens fâcheux dans l'eſpèce brute que dans l'eſpèce humaine.

La morve, ſous le rapport de ſa proprieté contagieuſe, de l'ulcération de certaines membranes muqueuſes, de l'engorgement de quelques glandes lymphatiques qui l'accompagnent, paroît devoir être rapportée à ce genre. Cependant quand on conſidère que c'eſt une maladie contre laquelle tous les traitemens ont juſques ici échoué, on ſeroit tenté d'en faire un genre à part. Peut-être n'a-t-on pas encore fait des eſſais aſſez exacts du mercure & des autres moyens ſi efficaces contre la vérole. Ne conviendroit-il pas encore de faire de nouveaux eſſais ſur le traitement de la morve, avant de fixer notre jugement ſur la nature & la cure de cette maladie?

La morve eſt très-contagieuſe, plus peut-être que la vérole; elle eſt tranſmiſe avec une facilité étonnante d'un cheval malade à un cheval ſain. La vérité de ce que j'avance n'a été malheureu-

ſement que trop confirmée par l'expérience mille fois répétée, ſur-tout depuis la révolution, en logeant dans la même écurie ou dans la même enceinte des chevaux morveux avec ceux qui étoient ſains, & en leur donnant à manger dans la même crêche. Auſſi cette maladie eſt-elle devenue épizootique en Europe, & ſur-tout en France. Un très-grand nombre de chevaux, en apparence bien portans, en ſont atteints, & la contagion s'étend tous les jours davantage, au point que ſi on ne met obſtacle à ſes progrès en faiſant viſiter tous les chevaux par des hommes experts, & en faiſant abattre ceux qui ſeront reconnus malades, elle va devenir générale & le mal irréparable. Il répugne ſans doute à un maître de perdre un animal qui, en apparence ſe porte bien & dont il ne voit pas la maladie. Cependant, il doit ſe réſigner à ce ſacrifice pour l'intérêt général & ſon intérêt propre. Depuis long-temps il y a eu des réglemens ſévères pour s'oppoſer aux progrès de la contagion. Il ſeroit à ſouhaiter qu'ils fuſſent plus régulièrement ſuivis qu'ils ne le ſont depuis la révolution. Toutes les fois qu'un cheval, conduit devant les *vétérins*, eſt déclaré morveux, il devroit tout de ſuite être abattu. J'ai vu à l'Ecole vétérinaire de Lyon, des chevaux d'attelage & de ſelle, ſuperbes à en juger par les dehors, être déclarés attaqués de la morve, & ſur-le-champ ſacrifiés.

Cette maladie, il faut en convenir, atteſte l'impuiſſance de l'art de guérir dans certains cas; mais encore des recherches, & peut-être rencontrera-t-on un remède efficace.

Symptômes. Les ſignes de la morve ſont l'engorgement dur, comme ſquirreux, des glandes ſous-maxillaires, joint à l'ulcération de la membrane pituitaire; à une certaine époque de la maladie, il y a écoulement abondant par les naſeaux, d'une matière diverſement colorée, jaunâtre, verdâtre, couleur de rouille, &c.; l'animal paroît conſerver ſon embonpoint, dans les premiers temps; mais enſuite il maigrit de jour en jour, il perd le luſtre de ſa robe, ſa gaîté & ſon appétit; la reſpiration devient très-gênée, l'écoulement par les naſeaux eſt très-abondant, le malade tombe dans le maraſme & meurt. Il importe de bien connoître la maladie dans ſon principe, pour ne pas s'expoſer à la contagion, & ne pas faire des frais, des dépenſes inutiles. On ne ſe trompe jamais ſur ſon diagnoſtic en faiſant attention à ces deux ſignes pathognomoniques, l'engorgement ſquirreux des glandes ſous-maxillaires, qui ſont comme immobiles & adhérentes à l'os, & la préſence d'un ou de pluſieurs chancres dans les naſeaux. S'il n'y a qu'une des glandes ſous-maxillaire de priſe, & qu'il y ait en même-temps ulcération croûteuſe à la narine correſpondante, le mal eſt encore plus certain. Ces ſymptômes

tômes ſont faciles à retenir & à reconnoître. Il ſeroit à ſouhaiter que tout le monde en fut inſtruit par un avertiſſement public, afin que chacun, dans l'achat des chevaux, put ſe prémunir contre la fraude des maquignons. Ils profitent adroitement de cette circonſtance, pour accroître leur fortune en trompant les acheteurs. Ils ſavent faire reconnoître la bête comme morveuſe, lorſqu'ils l'achetent, pour l'avoir à vil prix, & ils la vendent enſuite comme ne l'étant pas. J'ai été moi-même témoin de leur fraude à ce ſujet, pendant le court eſpace de temps que j'ai reſté dans mon Département, après avoir fini mes cours de médecine vétérinaire & avant de me rendre à l'Univerſité de Paris; pluſieurs fois j'ai été invité par mes amis à donner mon avis, tant ſur la belle & défectueuſe conformation des chevaux qu'ils vouloient acheter que ſur leur ſanté. Après avoir examiné l'extérieur qui annonçoit un animal ſain, j'examinois l'auge & l'intérieur des naſeaux, & quelquefois je déclarois, contre le bon plaiſir du vendeur, la bête morveuſe au moment où le marché étoit ſur le point de ſe conclure, ou même conclu. Cependant le maître du cheval n'en perſiſtoit pas moins à dire tout haut que ce n'étoit pas la morve, quoiqu'il fut convaincu du contraire. Il ne manquoit pas d'aller ailleurs chercher des dupes.

Cancer.

Le cancer s'offre assez souvent sur les animaux, notamment sur le mulet, l'âne, la chêvre & la chienne. Il a son siége tantôt aux parties sexuelles, tantôt aux mammelles, quelquefois ailleurs. Mais chez eux, ordinairement le vice est local, rarement il y a diathèse cancéreuse.

Indication. Extirper est l'indication dans le premier cas; pallier, adoucir dans le second.

Rachitis.

Le rachitis est encore une maladie des animaux domestiques, quoique bien plus rare chez eux que chez l'homme; & n'est-ce pas à ce genre d'affection qu'il faut rapporter cet état de certains animaux, dans lequel ils restent petits, rabougris, hérissés, maigres, mal conformés, stupides (1). Ce dernier phénomène est le contraire de ce que nous voyons dans l'enfant, en qui les vices scrophuleux & rachi-

(1) Il est à observer que leurs os ne se déforment jamais, on ne voit pas leurs extrémités articulaires gonflées, & leur corps diversement contourné comme chez l'enfant scrophuleux, ce qui feroit croire que le scrophule est diversement modifié suivant les animaux qu'il attaque. Au reste, les brutes, en qui la nutrition inégale des parties peut avoir lieu par vice du système digestif ou du système lymphatique, & par suite de la distribution irrégulière de la base solidifiante, peuvent être sujette au vice scrophuleux.

tique ſemblent donner de l'activité aux facultés intellectuelles.

Symptômes. Les jeunes animaux rachitiques ont un ventre diſproportionné avec le reſte du corps, ils mangent beaucoup & n'acquièrent pas d'embonpoint ; communément le rachitis ſe complique avec le carreau qui conſiſte, comme il a été dit, dans l'engorgement des glandes méſentériques.

Indication. L'indication à ſuivre dans la première de ces maladies, eſt à - peu - près la même que celle à ſuivre dans la ſeconde. Dans le principe du mal, faciliter la nutrition égale de toutes les parties du corps, par une nourriture aiſée & réparatrice, jointe à un exercice modéré ; s'oppoſer à l'embarras du ſyſtême des glandes méſentériques, par quelques apéritifs toniques ; tenter le muriate de barithe dont on a retiré des bons effets, dans le même cas, pour l'homme. Dans la ſuppoſition que la maladie tienne, comme le veut la chimie dont les explications hypothétiques doivent inſpirer de la méfiance, au défaut de terre calcaire qu'on fait former la baſe des os, ou à une ſurabondance d'acide phoſphorique qui, combiné avec la chaux, forme un sel neutre connu ſous le nom de phoſphate calcaire, il faudroit faire paſſer dans l'économie animale une plus grande quantité de principe terreux en adminiſtrant, par exemple, du muriate de chaux, etc. Mais l'eſſentiel eſt de ſoutenir l'ac-

tion bien ordonnée du ſyſtême digeſtif & nutritif, pour prévenir le mal qui eſt ſans reſſource lorſqu'il eſt avancé & que l'animal eſt, comme on dit, noué.

LÉSION DES FONCTIONS DES VAISSEAUX LYMPHATIQUES.

Hydropiſie.

Les animaux domeſtiques ſont ſujets à tous les genres d'hydropiſie. C'eſt une vérité démontrée par l'obſervation journalière & l'autopſie cadavérique. Ainſi, l'hydrocéphale, l'hydrorachis, l'hydrothorax, l'aſcite, l'hydrocèle, l'hydropiſie des articulations, la leucophlegmatie, l'anaſarque, peuvent s'offrir dans la pratique vétérinaire.

La brebis, dont le tiſſu cellulaire eſt très-relâché, en qui la fibre jouit de peu de reſſort, eſt très-ſujette à une eſpèce d'hydropiſie générale, ſuite de la détérioration des organes digeſtifs, & que les bergers appelient *pourriture*; le dernier degré de cette maladie s'accompagne d'une bouffiflure à la ganache, qu'ils appellent *goëtre*.

Symptômes. L'animal diſpoſé à cette maladie a la peau flaſque, blanche, le poil facile à arracher, la caroncule lachrymale eſt pâle, la conjonctive d'un blanc mat, le regard triſte, l'appétit eſt moindre, les mouvemens ſont lents; dans le dernier période du mal, il coule une mucoſité abondante des narines; il y a quelquefois

toux, par la complication du catarrhe chronique avec l'hydropiſie qui a lieu quelquefois ; la même cauſe peut, en effet, déterminer l'un & l'autre ; Par exemple, la ſuppreſſion bruſque de la tranſpiration à laquelle on expoſe les troupeaux en les faiſant paſſer du chaud & ſec, au froid & humide. Mais on a remarqué que la cauſe la plus ordinaire de cette affection maladive, dans les bêtes à laine, étoit la mauvaiſe nature des pacages ſur leſquels on les a menés paître, tels que les lieux ombragés, humides, fangeux, où il croît beaucoup de plantes nuiſibles ; la mauvaiſe qualité des eaux qu'ils ſont expoſés à boire, concourt au même effet. L'ouverture des cadavres a fait voir tout le ſyſtême lymphatique affecté, le tiſſu cellulaire infiltré, les organes de la digeſtion malades, le foie en partie ſquirreux, en partie ſuppuré, renfermant ſouvent au centre de pluſieurs petits foyers purulens, des vers cours & plats connus ſous le nom de *faſciola hepatica de Linné.*

Indication. Dans le traitement des hydropiſies en général, il faut chercher à ranimer le ton du ſyſtême lymphatique & à détruire les obſtructions ; pour cela, combiner les toniques avec les apéritifs ; preſcrire un régime ſec, fortifiant, mener paître les animaux ſur des pacages élevés, leur faire faire de l'exercice par un temps ſerein & chaud ; quant aux remèdes pris intérieurement,

l'eau chalibée eſt ſouvent efficace ; l'uſage de la fleur de ſoufre avec le nitre à doſe égale, peut auſſi convenir dans certains cas ; il faut évacuer de temps en temps la ſéroſité accumulée, par quelques draſtiques adroitement combinés avec les ſudorifiques, & même par l'opération de la ponction, ſi les autres moyens ſont inſuffiſans, &c. &c.

CLASSE NON DÉTERMINÉE.

Vers.

Les vers de toute eſpèce attaquent les différens animaux ; mais les uns ſemblent plus ſpécialement attachés à telle ou telle claſſe d'êtres animés. Il ſeroit bien important de déterminer au juſte quel ſont les vers auxquels chaque genre d'animaux eſt ſujet & quels ſont les remèdes propre à les combattre. C'eſt un travail commencé, mais qui n'eſt pas encore fini ; on ſait que le chien eſt plus ſujet aux lombrics, aux aſcarides & au tenia ; la brebis aux douves, aux œſtres & au tenia globuleux ; le bœuf a une ſorte de ver court & gros qu'on trouve quelquefois ramaſſé par centaines dans ſon omaſus & attaché à la face interne de ce viſcère. C'eſt l'œſtre qui, quelquefois, en été, loge ſes œufs ſous la peau de l'animal dont le dos paroit bourrelé, à cauſe d'un grand nombre de petits dépôts qui ſe forment tout autour de l'inſecte par l'irritation que

ſa préſence détermine. Le cheval eſt ſujet à toutes les eſpèces de vers. Au ſurplus ce travail eſt, plus que tout autre, aiſé à faire, il ne s'agit que de bien obſerver.

Indication. Les moyens en général qui, juſques ici, ont paru le mieux réuſſir contre les affections vermineuſes, ſont les amers, les empireumatiques, unis aux mercuriaux, aux antimoniaux & ſecondés par l'effet des purgatifs draſtiques de loin en loin répétés.

Morſure des Inſectes & des Serpens.

On ſait aſſez que les animaux domeſtiques ne ſont pas plus à l'abri de leurs inſultes que l'homme; mais ils ſont bien moins affectés de leur morſure ou piqûre : on a vu même des chiens être mordus impunément par des vipères (1); & qui ignore que les chats les mangent ſans accident (2)? Les bêtes

(1) *Haller* & *Zimmermann* ont ſoumis un chien enragé à la piqûre d'une vipère qu'on avoit miſe dans ſa loge, & ils ont remarqué qu'à la ſuite de pluſieurs piqûres de la part du ſerpent irrité, l'animal hydrophobe recouvra ſa ſanté & fut parfaitement guéri. Pourquoi ne tenteroit-on pas encore le même moyen ſur des animaux enragés qu'on n'oſe approcher?

(2) Ceci n'infirme pas la règle générale qu'un venin inoculé par voie ſanglante produit des effets fâcheux. On ſait que pluſieurs virus introduits dans l'économie par les voies de la digeſtion, perdent leur action.

à cornes ſont ſur-tout affectées du poiſon d'un inſecte vénéneux, & lorſqu'elles en ont pris avec leurs alimens, on les voit devenir en peu de temps enflées, tendues, roides, leur ventre ſe météoriſe, elle rendent ſouvent une eſpèce de bave, portent la tête baſſe, ſont triſtes, comme engourdies, & périſſent ſi elles ne ſont pas ſecourues à temps.

Indication. Évacuer ſi on préſume qu'une portion du venin ſoit encore dans les premières voies; mais il ſeroit bien difficile de l'y ſurprendre; car il eſt tranſmis dans tout le corps avec une promptitude extrême. Adminiſtrer les alexipharmaques unis aux légers diaphorétiques; faire couler de ſuite, ſur la bleſſure encore ſaignante, quelques gouttes d'ammoniaque ou d'eau de Luce (muriate d'ammoniaque), & en adminiſtrer intérieurement avec un excipient approprié; faire boire de temps en temps du lait tiède, &c.

Diabètes.

Les animaux domeſtiques ſont quelquefois ſujets à un flux exceſſif d'urine; mais c'eſt ordinairement à la ſuite d'une irritation fixée ſur les voies urinaires, ou d'un relâchement conſidérable de ces parties. On ne peut guères attribuer cette maladie, dans les brutes, au vice de la digeſtion, comme on l'a fait pour l'homme; les animaux s'écartent peu des lois de la nature dans leur régime, à moins

qu'ils n'y ſoient forcés : auſſi ſont-ils bien moins expoſés aux affections gaſtriques.

Indication. Elle doit être déduite, autant que poſſible, de la cauſe, ſi on peut la ſaiſir, ou de l'expérience ſur ce qui a été utile dans telle ou telle circonſtance, lorſqu'on ignore l'étiologie du mal. Si c'eſt irritation fixée vers les organes uropoïétiques, calmer, adoucir; ſi c'eſt relâchement de ces parties, donner plus de conſiſtance aux fluides, rétablir le reſſort des ſolides. Ainſi doit agir un praticien ſage & éclairé.

D'après ce court rapprochement des maladies de l'homme & des animaux domeſtiques, on voit que les derniers ſont, juſqu'à un certain point, ſujets aux mêmes affections maladives que le premier ; & cela doit être, car l'organiſation, dans les uns comme dans les autres, étant, à peu de choſe près, la même & ne différant que par la forme extérieure des organes & de quelques parties peu eſſentielles qui ſe trouvent ou manquent dans certains d'entre eux, on conçoit que les dérangemens que mille circonſtances peuvent cauſer dans le jeu de ſes reſſorts, doivent avoir quelque reſſemblance. Il faut convenir cependant, que les paſſions qui jouent un rôle bien plus actif, dans l'eſpèce humaine que dans l'eſpèce brute, & le régime dont les abus ſont bien moins familiers aux ani-

maux qu'à l'homme, établiſſent des modifications qui différencient leurs maladies. Celles-ci ſont, en général, plus ſimples, moins compliquées, par conſéquent, leurs eſpèces moins multipliées dans l'homme que dans les animaux; leurs criſes ſont plus promptes & plus déciſives, &c. &c.

Mais des animaux qui nous occupent, les uns ſont plus ſujets à tel genre d'affection, les autres à tel autre; ainſi le cheval, l'âne, le mulet ſont plus expoſés aux affections inflammatoires & tétaniques; les bêtes à cornes, aux affections peſtilentielles, contagieuſes, aux fièvres adynamique & ataxique; la brebis, aux maladies du ſyſtême lymphatique, telles que les hydropiſies, les bouffiſſures, aux affections vermineuſes, notamment aux œſtres & aux douves; le chien eſt plus ſujet aux maladies nerveuſes, convulſives; le cochon à la fièvre adynamique, aux maux de gorge gangreneux, à la lèpre; la poule, a certain état de langueur, accompagné de flétriſſure de la crête, de perte d'appétit, d'abbatement des aîles, de regard triſte, de foibleſſe dans les jambes; il y a auſſi dans cette maladie, deſſéchement de la pointe de la langue, vulgairement déſigné ſous le nom de *pépie*; les bonnes femmes emportent avec une épingle, cette portion deſſéchée & la font avaler, dans une cuillerée de vin, au volatile malade; celui-ci après cette potion & cette opération, revient

facilement en ſanté. Cette affection d'après tous les ſymptômes qui l'accompagnent, & l'uſage d'une liqueur fortifiante, reconnue efficace dans ce cas, paroît devoir ſe rapporter aux adynamies.

Pathologie externe.

Il eſt donc poſſible de comprendre dans un même cadre, les maladies internes de tous les grands animaux, l'homme y compris. La même poſſibilité a lieu pour les maladies externes. Quant à celles-ci, elles ſont mieux connues, du moins pour le cheval dont on s'eſt juſques ici trop excluſivement occupé dans les Écoles vétérinaires. On voit des in-folio ſur ſes maladies externes, tandis qu'à peine on voit quelques préceptes épars dans les ouvrages vétérinaires, ſur la chirurgie des autres animaux domeſtiques.

Les maladies externes des animaux me paroiſſent ſuſceptibles de la même diviſion que *Fabrice d'Aquapendente* a adoptée pour les maladies chirurgicales de l'homme. Ainſi elles peuvent être compriſes ſous les cinq titres ſuivans : *tumeurs*, *plaies*, *ulcères*, *fractures*, *luxations* ; mais cette claſſification n'embraſſe pas toutes les affections topiques. Où rapporter en effet les léſions des organes proprement dits & les vices de conformation ? Pour rendre cette claſſification plus complette, ne conviendroit-il pas d'ajouter deux titres de plus ſous leſ-

quels on comprendroit les deux genres d'affections externes ci-deſſus déſignées ? Un autre vice à reprocher à cette méthode, c'eſt qu'en la ſuivant, on rapproche les unes des autres des maladies entièrement diſparates & par leur nature & par leur traitement. Pour remédier à cet inconvénient, ne ſeroit-il pas poſſible d'iſoler par l'analyſe, les léſions de chaque ſyſtême organique en particulier & de conſidérer ſéparément celles du ſyſtême ſanguin, celles du ſyſtême nerveux, celles du ſyſtême lymphatique, celles du ſyſtême muſculaire, celles du ſyſtême oſſeux, & enfin celles du ſyſtême organique proprement dit ? Il ſe préſente, il eſt vrai, un obſtacle à cette diviſion, c'eſt qu'elle peut bien être faite dans l'eſprit & par abſtraction, mais elle n'exiſte pas dans la nature, puiſque, preſque toujours, pluſieurs des ſyſtêmes ci-deſſus énoncés ſont affectés en même-temps ; cependant, elle ne me paroît pas dépourvue d'utilité : en effet, les maladies réduites à leur ſimplicité par une abſtraction de l'entendement, il ſeroit bien plus aiſé d'en connoître le caractère & de les traiter efficacement même dans leurs complications.

Il y a autant & peut-être plus d'analogie entre la pathologie externe des animaux & celle de l'homme, qu'il y en a entre leurs maladies internes. La chirurgie vétérinaire, comme la chirurgie humaine,

nous offre des tumeurs de toute eſpèce, des phlegmons, des anévriſmes auxquels, cependant, les animaux ſont moins ſujets que l'homme, des loupes qu'on peut diviſer en mélicéris, athérome & ſtéatôme; elle offre encore des hernies, ſur-tout ventrales, car les animaux, vu leur poſition horizontale, ſont peu ſujets aux hernies crurales & inguinales: chez eux comme chez l'homme, les hernies peuvent être ſimples ou compliquées d'inflammation, d'étranglement, d'engorgement, d'adhérence, de la ſortie de l'épiploon, excepté dans le cheval en qui cet accident doit être rare, car ſon épiploon eſt entaſſé dans la région épigaſtrique, entre l'eſtomac & le colon; elles peuvent être récentes ou anciennes. Toutes ces différences ſont à conſidérer dans la cure de la maladie pour laquelle on ne peut pas condamner l'animal au repos, qui ſeroit cependant utile; on ne peut avoir recours qu'au bandage ou à la gaſtroraphie. Les hernies peuvent être formées par tel ou tel organe renfermé dans l'abdomen. Les viſcères ſitués près du diaphragme peuvent paſſer, dans certaines circonſtances extraordinaires, à travers cette cloiſon. La matrice, dans un part bruſque ou difficile, eſt ſouvent renverſée & fait hernie au dehors. Ceci arrive ſur-tout, chez la vache. Les valets d'écurie ont le ſoin, dans ce cas, de ſerrer fortement la poitrine &

l'abdomen avec des cordes qu'ils entrelaſſent autour du corps de la femelle malade, après avoir réduit la matrice; ils appellent cela *encorder*. L'effet de cette manœuvre eſt d'empêcher l'animal de faire de violens efforts d'inſpiration, en introduiſant une grande quantité d'air dans le thorax, & par là d'éviter le réfoulement du diaphragme, des viſcères abdominaux & par ſuite de la matrice en arrière. Le même moyen ſert à ſoutenir la matrice dans ſa poſition ordinaire. Un praticien m'a dit avoir fait quelque point de ſuture à la vulve, avec avantage, dans le cas dont il s'agit.

Les animaux domeſtiques ſont encore ſujets aux plaies par inſtrument tranchant, piquant & contondant. Ces plaies diffèrent entre elles par rapport à leur ſituation, à leur grandeur, à leur figure, à leur direction; par rapport aux parties qu'elles affectent, aux cauſes qui les ont produites, aux circonſtances particulières qui peuvent les accompagner.

Des hémorragies par léſion des vaiſſeaux ſanguins, peuvent s'offrir dans la chirurgie vétérinaire, qui a ſouvent à traiter des ulcères ſimples ou compliqués, ſoit d'un vice local, ſoit d'un vice général. Cette dernière complication eſt cependant beaucoup plus rare chez les animaux que chez l'homme.

Les ſix eſpèces d'ulcères par vice de la peau, par préſence d'un corps étranger, par commu-

nication avec un canal excréteur, par pénétration dans une cavité, par carie d'un os, par calloſité des bords, qu'on reconnoît dans la chirurgie humaine peuvent avoir lieu ſur les animaux domeſtiques.

Nul doute qu'on ne rencontre ſouvent dans la pratique vétérinaire des fractures : elles diffèrent entre elles quant à l'os affecté, à leur direction, à la partie de l'os où elles ont lieu, à l'état des fragmens, au rapport de ces mêmes fragmens entre eux, & enfin quant aux circonſtances concomitantes. Ces dernières affections maladives, pour la guériſon deſquelles la nature travaille avec plus d'efficacité que pour les autres, ſont cependant incurables chez les grands animaux, par la raiſon qu'on ne peut leur commander le repos ſi indiſpenſable dans ce cas. On peut, il eſt vrai, moyennant quelques entraves, notamment un ſuſpenſoir, les y contraindre juſqu'à un certain point; mais jamais par là on ne peut obtenir un repos abſolu; au contraire; par cela même qu'on les gêne, on les excite à s'agiter d'avantage pour ſe dégager de leurs entraves. D'ailleurs, les animaux ainſi contenus, pendant un temps ſuffiſant pour la conſolidation de la fracture, dépériſſent. On avoit inventé une eſpèce de bandage en forme de botte, pour les extrémités; mais il n'a pas mieux réuſſi. Le ſeul moyen qu'on pourroit, ce me

ſemble, tenter pour eſſayer la guériſon d'un animal dont un ou pluſieurs os des extrémités ſeroient fracturés, ce ſeroit de le placer dans une loge aſſez étroite pour qu'il ne put faire aucun mouvement violent de droite & de gauche, & ſur un lit de paille fort épais, pour éviter la dureté du pavé contre le pied malade lorſqu'il l'appuyeroit, & par ſuite, l'ébranlement qui pourroit déranger le travail du cal déjà commencé. L'animal ſe voyant ainſi contenu de tout côté, ne feroit pas d'efforts pour changer de place, ne chercheroit pas à ſe ſervir de l'extrémité malade & n'appuyeroit le pied que légèrement. Au reſte, ce n'eſt pas en comptant beaucoup ſur l'efficacité de ce moyen que je le conſeille.

Les luxations ont encore lieu ſur l'eſpèce brute, comme ſur l'eſpèce humaine. Elles varient entre elles à raiſon de l'eſpèce d'articulation, du ſens dans lequel l'os s'eſt luxé, de la cauſe de la maladie, & enfin relativement aux circonſtances concomitantes. Ce ſont encore là des accidens le plus ſouvent fâcheux & irréparables chez les animaux; quelques-unes de leurs articulations étant profondément cachées ſous des maſſes de chair, leurs muſcles étant extrêmement forts, & par conſéquent très-difficiles à être alongés par la traction, les malades d'ailleurs ne gardant ni le repos, ni l'attitude convenables pour la réduction, les tentatives qu'on fait pour cela

ſont

ſont ſouvent impuiſſantes, du moins ſur les grands animaux, & la bête reſte eſtropiée. On doit cependant toujours eſſayer; il arrive quelquefois qu'on réuſſit, ſur-tout ſi l'on a fait des eſſais de réduction immédiatement après l'accident de la luxation.

Outre les maladies de continuité & de contiguité, les os peuvent encore être malades dans leur propre ſubſtance, détériorée par un vice quelconque; ainſi ils peuvent être exoſtoſés, cariés, ramollis, nécroſés, dans les animaux domeſtiques, mais moins cependant que chez l'homme, en qui les vices ſpécifiques font beaucoupplus de ravages.

Les articulations peuvent être affectées de diaſtaſis, d'hydropiſie, de la formation de certains corps étrangers dans leur intérieur, d'ankyloſe, &c.

Enfin les vices de conformation, de toute eſpèce, peuvent ſe rencontrer dans la pratique de la médecine vétérinaire, comme ils ſe rencontrent quelquefois dans la pratique de la médecine humaine.

La plupart des maladies chirurgicales, dont je viens de faire l'énumération, ont été décrites ſous des noms inſignifians, par les auteurs qui ont écrit ſur la chirurgie des animaux; il ne s'agit, pour les reconnoître, que de faire attention aux ſignes qu'ils en donnent, ſans avoir égard au maſque qui les couvre.

Puiſque les maladies des animaux domeſtiques ſe rapprochent, juſqu'à un certain point, de celles de l'homme, les indications à remplir & les moyens à employer pour les combattre doivent être à-peu-près les mêmes pour les unes comme pour les autres. Les antiphlogiſtiques connus conviennent dans les inflammations ; les antiſeptiques, le quinquina dans les maladies dynamiques & peſtilentielles ; les antiſpaſmodiques, les calmans, dans les affections convulſives ; les toniques unis aux apéritifs, dans les hydropiſies, dans les cachexies, &c. &c.

En médecine vétérinaire, comme en médecine humaine, il faut beaucoup inſiſter ſur les remèdes indigènes pris du règne végétal. Les ſimples qui nous entourent offrent au praticien des reſſources bien plus ſûres & bien moins coûteuſes que les ſubſtances exotiques qu'on fait venir à grands frais des pays éloignés. Pourquoi multiplier nos beſoins ſans néceſſité & à notre préjudice? Et puiſque nous trouvons autour de nous des remèdes efficaces contre nos maux, pourquoi en emprunter de l'étranger? La Nature a tout ſagement combiné ; en plaçant l'homme & les animaux ſous tel ou tel climat, elle a ſu diſtribuer autour de lui les ſubſtances propres à combattre les maladies qui peuvent y régner. Ainſi les habitans des pays chauds trou-

vent abondamment autour d'eux des aromates, des ſucs alkooliques qui leur ſont néceſſaires pour ranimer les forces ſans ceſſe affoiblies par les chaleurs exceſſives & par les tranſpirations abondantes qu'ils ſupportent ; les habitans du nord, au contraire, recueillent dans leurs contrées des fruits aigrelets, acerbes, un grand nombre de plantes tirées de la famille des crucifères, des choux, des raves, des radis; les ſucs acides abondent autour d'eux, & tout cela leur convient pour s'oppoſer aux effets du ſcorbut auquel ils ſont très-expoſés. Enfin les habitans de la zône tempérée trouvent abondamment ſur leur ſol des fruits qui tiennent par leur nature le milieu entre ceux du midi & ceux du nord; les liqueurs dont ils uſent ne ſont ni très-acides, ni très-alkooliques.

La thérapeutique, tant vétérinaire qu'humaine, doit donc trouver ſes reſſources parmi les ſubſtances indigènes, & avoir fort peu recours aux ſubſtances exotiques; ceci doit ſur-tout s'appliquer au traitement des maladies des animaux domeſques. Ceux-ci en effet ne ſont traités que ſous le rapport de l'utilité que le propriétaire en retire; c'eſt pourquoi il faut toujours faire en ſorte que le traitement ne coûte pas plus que la bête malade ne vaut. D'après ce principe, il eſt bien des cas où le *vétérin* doit plutôt conſeiller au propriétaire de

faire le ſacrifice de ſon animal malade que de le ſoumettre à un traitement incertain & diſpendieux. C'eſt là un des obſtacles qui s'oppoſent le plus aux progrès de l'art.

Dans la pratique il faut, ſans doute, inſiſter ſur les remèdes ſimples & indigènes; mais il eſt des cas où l'effet de certaines ſubſtances médicamenteuſes, rares ou exotiques, ne peut être remplacé par celui des remèdes indigènes, par exemple, le quinquina dans les maladies putrides & peſtilentielles, ſur tout lorſqu'elles règnent épizootiquement. On a beau dire que l'écorce de ſaule, celle de chêne, de marronnier-d'Inde, la gentiane, le genièvre, &c. peuvent à-peu-près remplacer l'écorce du Pérou dans les cas ci-deſſus déſignés & dans d'autres, l'expérience prouve le contraire. A la vérité, ces ſubſtances bien adminiſtrées ſont efficaces dans certaines circonſtances, lorſque la maladie eſt plus ſimple ou moins grave, & dans les épizooties même elles ſecondent puiſſamment l'effet du quinquina; mais encore une fois elles ne peuvent le remplacer complètement. D'une autre part, comment ſe procurer, lors d'une épizootie fort étendue, du quinquina en ſuffiſante quantité pour en adminiſtrer à tous les malades, puiſque les ſimples indigènes qui conviendroient dans ce cas ne peuvent ſuffire, & que bientôt on

n'en trouve plus autour de ſoi; d'ailleurs en employant en grande quantité le quinquina de bonne qualité, qui ſeul eſt efficace, la guériſon des animaux malades deviendroit très-coûteuſe; c'eſt pourquoi je penſe, avec le C. *Huzard*, qu'il eſt très-diſpendieux, & preſque inutile d'entreprendre la cure d'un grand nombre d'animaux attaqués à-la-fois d'une maladie contagieuſe peſtilentielle; il faut alors ſe borner ſimplement aux moyens préſervatifs, aux meſures de police, & ſur-tout ſéqueſtrer ſoigneuſement les bêtes ſaines des bêtes malades; mais ſi l'épizootie ne fait que commencer, qu'il y ait encore peu de malades, alors il ne faut rien négliger pour un traitement en règle. Ce que je viens de dire, qu'il eſt inutile de vouloir eſſayer la cure d'un très-grand nombre d'animaux malades à-la-fois, n'eſt que trop confirmé par l'expérience, & juſqu'à ce jour n'a-t-on pas vu les épizooties très-étendues & très-meurtrières continuer leurs ravages malgré les ſoins des praticiens, qui ſouvent, il eſt vrai, laiſſent le mal empirer, parce qu'ils n'en connoiſſent ni la nature ni les moyens de le prévenir ou de le combattre.

L'impoſſibilité où on a été juſqu'à préſent d'arrêter ces fléaux deſtructeurs, qui de temps en temps ravagent les diverſes contrées de l'Europe, ne montre pas les limites de l'art, puiſque les hommes

qui ſont véritablement inſtruits ſaiſiſſent très-bien les indications à remplir dans telle ou telle épizootie, & qu'il y auroit des moyens propres à les remplir s'il étoit poſſible de faire agir aſſez de praticiens à-la-fois pour ſoigner tous les animaux malades; de ſe procurer les remèdes convenables, & de faire les ſacrifices néceſſaires pour cela. Hors les cas extraordinaires dont il a été queſtion, les reſſources de la thérapeutique doivent être miſes en uſage.

Tous les remèdes ne doivent pas être préparés de même pour les animaux que pour l'homme, celui-ci ayant ſes goûts un peu dépravés & pouvant juger de ce qui eſt bon ou mauvais, avant même d'en goûter, à beſoin qu'on emploie des combinaiſons diverſes pour maſquer plus ou moins le goût de la ſubſtance, qui, priſe ſeule, lui paroîtroit déſagréable; ceux-là au contraire prennent ce qu'on leur donne avec moins de répugnance; d'ailleurs, il eſt poſſible de leur faire violence pour les contraindre à prendre ce qu'on juge convenable. La préparation des remèdes, dans l'art vétérinaire, eſt donc plus ſimple & d'autant plus efficace que, par les combinaiſons, on ne détruit pas la vertu des ſubſtances qu'on veut adminiſtrer.

Quant à la forme ſous laquelle on les preſcrit, il faut avoir égard aux animaux qui doivent les

prendre, ce à quoi on ne fait pas généralement assez attention ; on sait que chez les ruminans, les substances solides tombent bien plus facilement dans le grand estomac, ou dans la panse, que celles qui sont liquides ; cela tient à ce que les premieres offrant plus de résistance que les secondes, forcent le canal de communication qui existe entre les quatre estomacs à se dilater assez pour qu'elles puissent arriver d'abord dans l'omasus, au lieu que les boissons, sur-tout quand elles sont prises lentement & en petite quantité, ne pouvant surmonter la résistance qu'offre la portion du canal qui correspond au grand estomac, au bonnet & au feuillet, passent directement de l'œsophage dans la caillette. C'est pour cela sans doute qu'à l'ouverture de certains animaux, on trouve dans la panse, dans le bonnet, & notamment dans le feuillet, une masse d'alimens dont la sécheresse & la consistance étonnent. L'autopsie cadavérique m'a souvent mis dans le cas d'observer ce phénomène. Lors donc qu'un praticien, appelé auprès d'un animal malade, se propose de faire passer des liquides dans les premiers estomacs, il faut qu'il leur donne une certaine consistance ou qu'il les fasse prendre à la bête malade, à grands traits & brusquement ; c'est là le moyen de forcer le passage.

Pour ce qui est de la dose, c'est au praticien sage

& éclairé à la déterminer lui-même ſuivant l'exigence des cas; elle doit varier ſuivant le genre d'animal qu'on traite, ſuivant l'âge, le tempérament, &c. Un bœuf, une bête vigoureuſe & d'un certain âge, en ſupportera une bien plus forte que la brebis, ſur-tout lorſqu'elle eſt foible; celle-ci qu'un agneau, &c. En général, on eſt trop timide ſur les doſes, & c'eſt pour cela qu'on emploie ſouvent des remèdes en pure perte. Cependant, il ne faut pas auſſi tomber dans l'excès oppoſé. *Eſt modus in rebus.*

Propoſer pour la médecine vétérinaire une noſographie nouvelle, modelée ſur celle adoptée pour la médecine humaine, c'eſt faire ſentir la néceſſité de réformer la nomenclature barbare, ridicule, inſignifiante, que les *vétérins* ont juſques ici aveuglément ſuivie; il importe, plus qu'on ne le penſe, de bien connoître la ſignification des termes employés en médecine; d'en bannir toutes les dénominations vagues & inſignifiantes, pour leur en ſubſtituer d'autres qui indiquent le principal caractère de l'objet dont elles rappellent le ſouvenir. Ceux qui connoiſſent l'influence qu'a eue ſur les progrès de la chimie moderne la réforme de ſa nomenclature, ne doutent plus de cette vérité.

Les noms triviaux ſuivans, adoptés dans la

médecine vétérinaire, peuvent être avantageuſement remplacés par ceux qui ſont adoptés dans la médecine humaine.

Pour les Maladies internes.

Noms triviaux.	*Noms propres.*
Gras-fondure.	Flux dyſentérique.
Farcin.	Dartres puſtuleuſes.
Fourbure.	Rhumatiſme aigu.
Mal de cerf.	Tétanos.
Morve.	Affection contagieuſe du ſyſtême lymphatique.
Eaux aux jambes.	Hydropiſie des extrémités.
Vertige.	Apoplexie, Phrénéſie.
Mal de feu ou d'Eſpagne.	Fièvre maligne intenſe.
Gourme.	Maladie dépuratoire du ſyſtême lymphatique.
Morfondure.	Catarrhe avec rhumatiſme.
Tranchées rouges.	Inflammation du tube inteſtinal.
Muſaraigne, Muſette.	Anthrax avec fièvre maligne.

Pour les Maladies externes.

Noms triviaux.	*Noms propres.*
Avives.	Inflammation des parotides.
Taupe.	Tumeur inflammatoire à la nuque.
Lunade.	Fluxion périodique des yeux.
Mal de garrot.	Tumeur ou Ulcère à cette partie.
Mal de rognon.	Tumeur ou Ulcère aux lombes.
Écart.	Diſtenſion des ligamens articulaires, ſurtout des muſcles qui uniſſent l'épaule au thorax.
Nerf-ferrure.	Contuſion ſur les tendons.
Mémarchure.	Entorſe.
Atteinte.	Meurtriſſure aux jambes.
Clou de rue.	Piqûre au pied.
Retraite.	Piqûre au pied par les clous qui retiennent le fer.

Noms triviaux.	*Noms propres.*
Bleime.	Contuſion avec écchymoſe aux talons.
Étonnement de ſabot.	Décollement de l'ongle.
Veſſigon.	Eſpèce d'hydropiſie du jarret.
Capelet, Paſſe-campane.	Tumeur lymphatique à la pointe du jarret.
Molette.	Hydropiſie du boulet.
Jardon.	Concrétion calcaire au jarret ou au genou.
Fic.	Excroiſſance fongeuſe, ſouvent carcinomateuſe, des chairs.
Suros.	Exoſtoſe à l'une des phalanges.
Éparvin, Courbe.	Concrétion lymphatique, ou plâtreuſe, autour du jarret.
Forme.	Oſſification des cartilages de l'os du pied.
Oignon.	Exoſtoſe à la face inférieure du même os.
Malandre, Solandre.	Ulcère au pli du jarret, ou du genou.
Mule traverſine.	Ulcère aux extrémités de devant.

Noms triviaux.	*Noms propres.*
Javart, Piétin.	Inflammation avec ſuppuration au-deſſus de l'ongle, Panaris.
Seime.	Solution de continuité de l'ongle.
Avalure.	Séparation de l'ongle d'avec le vif.
Encaſtellure.	Deſſéchement de l'ongle.

Je ne me ſuis pas propoſé de donner ici la ſynonimie complète, qu'il ſeroit cependant utile de mettre ſous les yeux des élèves, pour leur faire comprendre la ſignification des mots qu'ils entendent tous les jours prononcer dans les Ecoles vétérinaires, & qu'ils voient écrits dans les ouvrages élémentaires; les noms, ſous leſquels on a, juſqu'ici, déſigné les maladies des animaux, ne donnent point une juſte idée de leur nature; ils ſont auſſi ridicules qu'inſignifians, & atteſtent l'ignorance de ceux qui les ont créés; les empiriques, les maréchaux, les pâtres, les maiges de toute eſpèce, qui malheureuſement ſe ſont juſqu'à ce jour trop occupés de l'art vétérinaire, dépourvus de toute connoiſſance réelle en médecine, ont cherché à en impoſer au vulgaire ignorant

par la création de certains termes barroques & diſſonans. Le crédule agricole ne comprenant rien au ſens des mots qu'il entend prononcer (1), reſte ſtupéfait ſur le génie de leur inventeur, dont toutes les ſentences ainſi burleſquement prononcées, ſont regardées comme autant d'oracles. Mais, ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que ce langage, enfanté par l'ignorance, ait été adopté par certains auteurs, non ſans mérite d'ailleurs, & conſacré dans des ouvrages ſur l'art vétérinaire. Dans un ſiècle de lumières où toutes les ſciences marchent à l'envie d'un pas rapide vers leur perfection, ſeroit-il permis de laiſſer croupir ſous le joug de l'ignorance & du préjugé une des branches les plus importantes de l'Hiſtoire Naturelle? Il eſt temps que, pour elle comme pour les autres, l'erreur faſſe place à la vérité; une noble émulation doit ſuccéder à cet état de torpeur dans lequel on a reſté juſqu'à ce jour pour l'avancement de l'art vétérinaire. Eh quoi! une ſcience qui eſt ſi étroitement liée au bonheur de la ſociété, puiſqu'elle tend á faire proſpérer l'agriculture & le commerce, les deux mammelles de l'Etat, n'eſt-elle pas digne

(1) Et il ſeroit bien difficile d'en comprendre la ſignification, puiſqu'ils n'en ont pas, ce qui auroit dû les faire rejetter par l'homme inſtruit.

d'occuper le philoſophe ami du bien public ? & n'eſt-ce pas en s'occupant de ce qui intéreſſe de plus près la proſpérité publique qu'on mérite le plus la reconnoiſſance nationale ?

Mais, que peuvent de vains & ſtériles raiſonnemens pour engager à entrer dans une carrière où il y a tant à faire, tant de préjugés à braver, tant d'erreurs à détruire, tant d'ignominies à dévorer, ſi on n'a pas l'eſpoir d'être récompenſé de ſes travaux & de ſe procurer une honnête exiſtence ; car, ſoit dit en paſſant, le déſir de notre bien être eſt le premier mobile de nos actions. Le Gouvernement devroit donc, comme je l'ai dit ailleurs, encourager les talens à s'occuper de l'art vétérinaire, en propoſant des récompenſes proportionnées au mérite de ceux qui en feroient leur occupation, en leur aſſurant même une honnête aiſance. Ce ſeroit là le ſeul moyen d'atteindre le but qu'il s'eſt propoſé en formant des établiſſemens.

Les *vétérins* qui n'ont reçu d'autre inſtruction médicale que celle qu'on donne dans leurs Écoles, n'ont pas les connoiſſances requiſes pour exercer dignement la médecine humaine, & c'eſt avec raiſon que l'opinion publique les a toujours exclus d'un tel emploi : ils ne peuvent donc pas exercer avec avantage la médecine vétérinaire. Le rapport de la conſéquence à l'antécédent ſe dé-

duit aiſément du parallèle que je viens d'établir entre ces deux branches importantes de l'art de guérir.

Voilà quelques idées générales ſur le parallèle de la médecine humaine avec la médecine vétérinaire. Je ſuis bien loin de penſer avoir ſaiſi toutes les nuances de rapport & de différence qui exiſtent entre ces deux branches importantes de l'art de guérir. Ce travail doit être l'ouvrage du temps & de l'expérience. Je n'ai voulu que faire entrevoir la poſſibilité d'appliquer la même méthode à l'une & à l'autre, & faire ſentir les avantages qu'il y auroit à ſuivre pour la médecine vétérinaire, les traces de la médecine humaine. Le ſort ayant voulu que pendant un certain nombre d'années je me ſois occupé de l'art de conſerver l'homme & les animaux qui nous intéreſſent le plus; j'ai été ſouvent à même de comparer leurs affections maladives ainſi que les moyens de les prévenir ou de les combattre. L'amour du bien public, le déſir de contribuer en quelque choſe aux progrès de la ſcience vétérinaire, m'ont porté à publier aujourd'hui quelques réflexions à ce ſujet. Je compte ſur l'indulgence des lecteurs, & en faveur du motif,

j'eſpère qu'on voudra bien excuſer la médiocrité de l'ouvrage (1).

Da veniam ſcriptis quorum non gloria nobis cauſa ſed utilitas fuit. TRYLLER, *de plurit.*

---

(1) Je me propoſe de faire paroître dans quelque temps un ouvrage plus étendu, plus complet, ſous le titre de : *Traité de Pathologie comparée.*

PROJET

PROJET
D'ORGANISATION
DES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES,
PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Par F. AYGALENQ, Médecin.

AVANT qu'on créât des établiſſemens vétérinaires, des hommes juſtement célèbres s'étoient occupés de l'art de conſerver les animaux en ſanté & de combattre leurs maladies. En ſuivant la généalogie de la médecine vétérinaire, on trouve qu'elle remonte auſſi haut que la médecine humaine. La néceſſité de l'une & de l'autre de ces branches importantes de l'hiſtoire naturelle, ſe fit ſentir dès la création des êtres animés & paſſibles. Elles doivent toutes les deux leur origine à l'expérience; elles ont été trouvées & non inventées. Il a fallu que l'homme & les autres animaux aient couru, pendant un certain nombre de ſiècles, le haſard de ce qui pouvoit leur être ſalutaire ou nuiſible, avant qu'on ait penſé à réduire en corps de préceptes, les expériences faites ſur ce qu'il convenoit de regarder comme utile ou préjudiciable à leur ſanté. L'homme a voulu d'abord s'occuper de lui-même, & l'oracle de Cos a jetté les fondemens

de la médecine humaine long-temps avant qu'on ait penſé à faire, de l'art vétérinaire, un corps de doctrine à part. Ce n'eſt que vers le milieu du dix-huitième ſiècle, que *Bourgelat*, ſecondé par un Gouvernement protecteur des arts, créa deux écoles vétérinaires en France; mais, je le répète, l'art qu'on y profeſſe n'étoit pas inconnu avant leur création.

Ariſtote, *Pline*, &c., qui ont vécu, dans des temps très-reculés, ſe ſont occupés de l'étude des mœurs des animaux les plus utiles à la ſociété, du ſoin de les élever; & depuis eux, juſqu'à *Buffon*, & plus loin même, il y a eu des hommes qui ſe ſont livrés à des recherches ſur la manière de vivre des animaux domeſtiques, ſur leur éducation & ſur les moyens de conſerver & de propager les belles eſpèces.

La zootomie remonte juſqu'à la plus haute antiquité; elle fut cultivée avant l'anatomie humaine. La ſuperſtition éloigna long-temps l'homme, curieux de ſe connoître lui-même, du contact des cadavres de ſes ſemblables, & ce n'eſt que par analogie qu'il a pu d'abord ſavoir quelque choſe ſur ſon organiſation. Du temps de *Galien*, on diſſéquoit plus d'animaux que de cadavres humains; il dit avoir diſſéqué lui-même un grand nombre de ſinges. L'anatomie de l'homme étoit encore peu cultivée. Ceux qui alors ſe deſtinoient

à la médecine, alloient voir comme, par curiosité, le squelette conservé à Alexandrie. Ainsi donc, la zootomie date de bien plus loin que l'anatomie du premier des êtres animés. Depuis qu'on cultive avec soin cette dernière branche de l'histoire naturelle, un grand nombre d'hommes célèbres n'a pas cessé de cultiver la première.

La pathologie vétérinaire, si on en croit l'histoire, a précédé la pathologie humaine. Ce n'est qu'après avoir observé l'effet de certaines substances sur les animaux, qu'on s'est déterminé à les administrer à l'homme pour combattre ses maladies ou pour l'en préserver. Une chèvre malade, dit-on, allant tous les jours sur les bords d'un fleuve se frotter contre des roseaux pour faire couler du sang, fut guérie, & donna ainsi l'idée de la saignée. On sait qu'une foule d'auteurs recommandables se sont, à diverses époques, occupés du soin de combattre les maladies des animaux domestiques ; les épizooties sur-tout, ont excité leur attention, & la médecine vétérinaire, à ce sujet, se glorifie d'avoir les *Fracastor*, les *Lancisi*, les *Rammazzini*, les *Sauvages*, les *Paulet*, les *Vicq d'Azyr*, &c. &c.

L'hippiatrique a, de tout temps, été plus particulièrement cultivée. Les rois, les grands de l'antiquité, avoient un soin particulier de leurs chevaux : quelques-uns ont poussé la reconnoissance

envers des animaux qui rendent tant de ſervices à l'humanité, juſqu'à les faire embaumer après leur mort, à les déifier même.

Au reſte, chaque peuple, ſuivant la contrée qu'il habitoit, les inclinations qui lui étoient particulières, les ſecours dont il avoit beſoin & les animaux dont il étoit entouré, s'attachoit de préférence à telle ou telle eſpèce, & en faiſoit quelquefois l'objet de ſon culte. Chez l'un, le cheval étoit plus particulièrement vénéré; chez l'autre, c'étoit le bœuf: celui-ci s'attachoit ſpécialement au chameau; celui-là, à la brebis, &c.

On connoiſſoit donc, ſans s'en douter, l'art vétérinaire long-temps avant qu'on créât des établiſſemens pour l'enſeigner.

Lorſqu'en 1762, on fonda deux écoles vétérinaires, faire proſpérer l'agriculture & le commerce, en conſervant les animaux domeſtiques, en multipliant les belles races, en leur donnant une éducation convenable au genre d'emploi auquel ils ſont le plus propres, tel étoit le but du Gouvernement. Les avantages que la ſociété en a retirés juſques ici, n'ont pas répondu aux eſpérances qu'on en avoit conçues. Quelles en ſont les cauſes & quels ſont les moyens de les faire ceſſer? Ce ſont là les queſtions que je vais tâcher de réſoudre.

J'oſerai dire d'abord, que l'organiſation ancienne renferme des vices radicaux qui ſont:

1°. Le manque de connoiſſances ſuffiſamment étendues ſur toutes les parties qu'on doit enſeigner.

2°. L'inſuffiſance du nombre des perſonnes qui ſont chargées de l'enſeignement, & l'oubli abſolu de pluſieurs branches de l'hiſtoire naturelle, étroitement liées à l'art de conſerver les animaux, telles que l'hygiène, l'agriculture, l'éducation, le croiſement des races.

3°. La diſcordance & le défaut de méthode qui règnent parmi les enſeignans, quant à la manière d'enſeigner.

4°. Le peu d'ordre qui a été obſervé juſques ici dans la diſtribution des cours & des heures des leçons.

5°. Le découragement dans lequel on a jetté les profeſſeurs, depuis la révolution ſur-tout, en ne leur fourniſſant pas une honnête exiſtence.

6°. Le peu de zèle qui en eſt réſulté pour ſe livrer à de nouvelles recherches & quitter les ornières de la routine; le défaut de moyens pécuniaires pour faire des expériences.

7°. Le défaut de bibliothèque contenant les ouvrages relatifs à l'art & aux ſciences acceſſoires, où chacun put puiſer des connoiſſances ſuffiſantes & s'inſtruire de ce qui avoit été fait avant lui.

8°. L'abus de n'envoyer, aux établiſſemens vétérinaires, que des jeunes gens ſans principes, ſans connoiſſances premières, ſans talens même

le plus ſouvent; ſachant à peine lire & écrire, & ne connoiſſant que l'art de manier le marteau.

9°. L'affluence trop conſidérable, depuis quelque temps ſur-tout, des élèves dans des écoles où il n'y a ni fonds néceſſaires pour leur entretien, ni moyens d'inſtruction convenables, ni un nombre ſuffiſant de profeſſeurs pour les inſtruire (1).

10°. Le peu de temps qu'on donne à l'enſeignement.

11°. Le manque de clinique pour former des praticiens ſous les yeux de leurs maîtres.

12°. Le défaut d'examen rigoureux, d'épreuves ſuffiſantes pour, à la fin des cours, bien reconnoître la capacité de ceux qu'on déclare aptes à l'exercice de l'art.

13°. La gêne dans laquelle on tient les élèves, & l'obſtacle qu'on met par-là au zèle de ceux qui iroient ailleurs, à des heures propices, chercher des connoiſſances qu'ils ne trouvent point dans les écoles.

14°. L'éloignement où ſe trouvent les établiſſemens vétérinaires, du centre des communes dans leſquelles ils ſont, ou doivent être placés, & par conſéquent du foyer d'inſtruction.

---

(1) A mon arrivée à l'École vétérinaire de Lyon, un profeſſeur étoit preſqu'à lui ſeul, chargé de l'inſtruction de près de deux cents élèves.

15°. Le ton pédagogique avec lequel on conduit les élèves, & la privation des amuſemens libres qui, en fortifiant le corps, donnent de l'activité aux facultés intellectuelles.

16°. La régie vicieuſe qu'on a adoptée, ſoit pour l'entretien, ſoit pour la diſcipline.

17°. La diſtribution peu méthodique des praticiens vétérins ſur le ſol de leurs Départemens reſpectifs.

18°. Le peu de moyens d'exiſtence que l'art vétérinaire offre à ceux qui en font leur occupation excluſive.

19°. L'aviliſſement auquel le préjugé public paroît avoir condamné une profeſſion qu'on voit être le plus ſouvent exercée par des hommes ſans connoiſſances, indignes de la confiance, & qui font plutôt profeſſion de maréchalerie ou de maquignonage.

20°. Le défaut de police ſévère contre les empiriques, les charlatans de toute eſpèce, & par ſuite le dégoût de l'art, dans lequel on jette ceux qui pouvoient l'exercer dignement.

21°. Le peu d'encouragement qu'on donne, ſoit aux élèves, ſoit aux artiſtes, en ne diſtribuant point, de temps à autre, des récompenſes aux plus méritans, & en ne leur laiſſant pas l'eſpoir d'avancer en grade à meſure qu'ils s'en montreroient dignes.

Les moyens de remédier à ces abus me paroîſſent être les ſuivans :

1°. N'appeler à l'enſeignement de l'art vétérinaire, que des hommes éclairés, inſtruits ſur toutes les branches de l'hiſtoire naturelle, du moins connoiſſant bien celles qu'ils doivent enſeigner. Comment, en effet, apprendre aux autres ce qu'on ne ſait pas ſoi-même? On devroit bien connoître le mérite de ceux qu'on deſtine à l'enſeignement, avant de leur donner la confiance pour cet emploi. Les candidats propoſés pour occuper une place vacante devroient bien ſe juger impartialement eux-mêmes, & ne pas accepter le poſte qu'on leur propoſe, s'ils ne ſont pas capables de le remplir dignement; mais l'ambition d'obtenir des places fait qu'on les brigue, quoiqu'on s'en juge indigne. On ſacrifie ainſi l'intérêt public à ſon intérêt perſonnel. Une refonte totale des écoles vétérinaires, ne ſeroit donc pas ſans utilité. On pourroit ainſi ſoumettre, à des épreuves rigoureuſes, ceux qui voudroient ſe charger de l'inſtruction. Par-là, on reconnoîtroit le ſavoir; on n'accorderoit des places qu'à ceux qui les mériteroient; les employés qui les ont juſques ici dignement occupées, ſeroient bien ſûrs de les conſerver; quant aux autres, ils ſeroient réformés ſans qu'ils euſſent lieu de ſe plaindre. Il ſeroit à ſouhaiter que des hommes imbus des dogmes de la médecine hu-

maine fuſſent chargés de donner l'eſſor à la médecine vétérinaire.

2°. Salarier un nombre ſuffiſant de profeſſeurs, pour que l'inſtruction embraſſât toutes les branches de l'art vétérinaire. Aſſigner à chacun une partie ſpéciale, pour ſujet de ſon occupation. C'eſt en ſe partageant ainſi le domaine de la médécine humaine qu'on eſt parvenu à le bien cultiver & à en étendre conſidérablement les limites.

Huit profeſſeurs me paroîtroient néceſſaires dans les écoles vétérinaires.

Un de zootomie & de phyſiologie. Il feroit connoître la ſtructure des animaux qui nous intéreſſent le plus : tels que le cheval, le bœuf, le mouton, le chien, &c. S'il connoiſſoit l'anatomie de l'homme, il n'en ſeroit que plus à même de bien faire connoître celle des animaux domeſtiques. On s'occupe trop excluſivement de l'hippotomie dans les établiſſemens vétérinaires.

Un de pathologie ; celui-ci s'occuperoit de faire connoître les maladies des animaux domeſtiques, traceroit un cadre clair & lumineux dans lequel il claſſeroit, ſuivant l'ordre de leurs affinités, toutes les affections maladives connues juſqu'à ce jour ſous des dénominations inſignifiantes, dont on auroit ſoin de les dépouiller en étudiant leur nature ; aux notions empruntées, à ce ſujet, il joindroit ſes obſervations propres.

Un de clinique & d'opérations, qui ſeroit chargé de diſtribuer aux élèves de la dernière année, les malades des hôpitaux. Il feroit diſſerter ſur leur traitement ceux qui ſeroient chargés de le ſuivre, & il donneroit enſuite lui-même ſes concluſions approbatives ou improbatives. Rien de plus propre à former un médecin - praticien que de voir & de traiter des malades ſous les yeux de ſes maîtres, après cependant, avoir acquis des notions théoriques, ſuffiſantes pour bien voir. Par là, on rend le coup - d'œil juſte & on s'habitue à diſcerner avec ſûreté & promptitude le genre & l'eſpèce de maladie; on s'enhardit à la pratique, & lorſqu'on eſt enſuite livré à ſoi - même, on n'eſt plus ſi timide, ſi embarraſſé. Le même profeſſeur ſeroit chargé de faire les opérations ſous les yeux des élèves & de les faire manœuvrer, après en avoir donné la théorie (1); mais pour faire un bon cours de clinique & de pratique chirurgicales, il conviendroit de bien organiſer les hôpitaux vétérinaires; juſques ici ils n'ont exiſté que de nom. Soit qu'on ait manqué d'un local néceſſaire pour loger les malades, ou des moyens indiſpenſables pour bien les traiter, ſoit qu'on n'ait pas ſû capter la confiance des propriétaires, pour les engager à conduire aux

(1) C'eſt en traitant des opérations qu'on donneroit des principes généraux de ferrure.

hôpitaux des écoles leurs animaux atteints de maladies ; il eſt de fait qu'on voit les écuries de ces établiſſemens habituellement dépourvues de malades. Il faudroit cinq de ces écuries pour loger les cinq genres d'animaux qui nous intéreſſent le plus, le cheval, le bœuf, le mouton, le chien, le cochon ; une ſixième ſeroit deſtinée à recevoir les bêtes atteintes de maladies contagieuſes ; celle-ci pourroit être diviſée par loges, pour iſoler encore les unes des autres, les différens genres de maladies contagieuſes. Des fonds de terre ſuffiſans pour fournir les grains et les fourrages néceſſaires à l'entretien des malades, dont le nombre ſeroit fixé & traité gratuitement, devroient être annexés à ces établiſſemens.

Un profeſſeur de médecine humaine. Celui-là mettroit ſous les yeux des élèves le tableau ſuccinct & clair des infirmités humaines ; il feroit ſentir les nuances de rapport & de différence qui exiſtent entre les maladies du premier des êtres animés & les autres animaux. La médecine humaine, aujourd'hui ſi bien cultivée & ſi lumineuſe dans tous ſes points, ſerviroit de type à la médecine vétérinaire, qui eſt encore fort peu avancée. La première ennobliroit pour ainſi dire la ſeconde. La pathologie de l'homme donneroit l'eſſor à celle des animaux domeſtiques, qu'on néglige trop dans les écoles, tandis qu'elle devroit faire l'objet principal des études. On ſe contente de donner la deſſus

quelques principes généraux & vagues en traitant de la matière médicale. La chirurgie du cheval eſt la ſeule branche de pathologie qu'on enſeigne avec quelque ſoin.

Un de matière médicale & de chimie-pharmaceutique. Celui-ci feroit connoître les indications médicales, l'uſage qu'on doit faire des médicamens, la manière de les préparer, de les preſcrire, de les doſer, de les déſophiſtiquer pour en connoître la vraie nature ; il apprendroit à reconnoître, par leur aſpect extérieur & par les ſignes tirés du goût, de l'odorat & du tact, les ſubſtances qu'on employe en médecine ; il faudroit donc qu'il y eût dans chaque école une pharmacie bien pourvue en ſubſtances médicinales & en appareils pharmaceutiques. Les établiſſemens vétérinaires ne ſont pas mieux montés ſous ce rapport que ſous tant d'autres. Un vaſte local, pourvu de quelques vaſes, tiroirs & commodes, propres à contenir quelque choſe, mais ne contenant rien, eſt tout ce qu'ils poſſèdent. L'eau, la graine de lin, la mauve, la méliſſe, le genièvre, conſtituent le fonds de leur pharmacie ; encore manque-t-on de chaudières & de feu pour faire infuſer ou bouillir ces ſubſtances. Ce n'eſt pas qu'on doive avoir beaucoup plus de confiance aux remèdes compoſés & aux médicamens exotiques qu'aux ſimples indigènes qui le plus ſouvent ſuffiſent ; mais encore faut-il

poſſéder un certain nombre de ſubſtances rares & de remèdes officinaux dont on peut faire un bon uſage en certains cas, & dont l'efficacité ne ſauroit être quelquefois remplacée par d'autres moyens. D'ailleurs, il eſt toujours avantageux de connoître les remèdes qu'on a employés en différentes circonſtances pour juger ſoi-même de leur valeur.

Un d'hygiène & de l'art de croiſer les races, pour avoir de belles eſpèces. Ce cours auroit pour objet le ſoin de conſerver les animaux en ſanté, & ſous ce rapport, il eſt plus important que celui qui traite de leurs maladies. Il eſt plus avantageux en effet de ſavoir prévenir les maladies que de les combattre. Un agriculteur retire bien plus d'avantage d'un animal qui n'a jamais été malade que de celui qui a été guéri. On ne s'occupe de la conſervation des animaux que pour l'intérêt que le propriétaire en retire. L'art de ſavoir preſcrire un bon régime & de tracer des règles fixes pour la manière de vivre, convenable à chaque eſpèce, mérite donc plus d'attention qu'on n'en a encore apporté à ce genre d'occupation. Pour bien faire un cours d'hygiène, il faut paſſer en revue les ſix choſes improprement dites non naturelles, & déterminer la meſure d'après laquelle les animaux doivent en uſer pour l'entretien de l'harmonie des fonctions de l'économie animale. Le même profeſſeur apprendroit à conſerver les belles races en croiſant les

eſpèces. On ſait qu'elles s'abâtardiſſent au bout d'un certain temps, ſi on n'a pas ce ſoin : ceci s'obſerve bien en France, ſur les chevaux, depuis qu'on néglige les haras. Les lois qui défendent le mariage entre frère & ſœur, couſin & couſine, n'ont eu, peut-être dans leur principe, d'autre but que celui d'empêcher l'abâtardiſſement de l'eſpèce humaine.

Un d'extérieur & d'éducation des animaux domeſtiques. Il ſeroit chargé de faire connoître non-ſeulement la belle & la défectueuſe conformation du cheval, mais encore celle des autres animaux qui nous ſervent ; il s'occuperoit du ſoin de bien faire obſerver les mœurs de chaque espèce, ſes diſpoſitions, ſon aptitude à tel ou tel emploi ; il apprendroit à bien dreſſer le cheval (l'équitation, ce me ſemble, eſt mal à propos négligée dans les écoles), le bœuf, le chien, &c. Cette partie eſt plus eſſentielle qu'on ne le penſe ; faute en effet de ſavoir deſtiner au genre de ſervice dont ils ſont capables, & de bien les dreſſer à l'emploi auquel on les deſtine, l'agriculteur ne retire pas de ſes animaux tout l'intérêt qu'il auroit lieu d'en attendre.

Enfin, un profeſſeur d'économie rurale & de botanique uſuelle. Apprendre à bien entretenir les prairies, ſoit naturelles ſoit artificielles; à bien récolter les fourrages & les conſerver ; à en faire un uſage avantageux & économique ; à bien cul-

tiver les champs & préparer les graines; à en reconnoître la bonté & ſavoir l'uſage qu'on doit en faire; à enſeigner quelle eſt la nature de tel ou tel terrein, l'art d'en tirer le meilleur parti, la qualité des engrais qui lui conviennent, les plantes qu'on y peut avantageuſement élever; donner des principes généraux de botanique, faire diſtinguer les plantes nuiſibles d'avec celles qui ſont ſalutaires, en conduiſant de temps-en-temps les élèves à la campagne, où la nature ſe montre telle qu'elle eſt; tels ſont les divers points de doctrine qu'il auroit à traiter.

3°. A ces huit profeſſeurs devroient être adjoints huit profecteurs, déſignés au concours parmi les élèves les plus méritans. Ils ſeroient chargés de répéter, à des heures commodes, les leçons des maîtres, de les commenter même, s'il étoit néceſſaire; l'inſtruction ainſi digérée ne pourroit être que plus profitable.

4°. Pour les progrès de la ſcience & le bien du public, il conviendroit que ceux qui ſont chargés de l'inſtruction, dans les deux écoles, euſſent plus de relations entre eux qu'ils n'en ont eu juſqu'ici. C'eſt en ſe communiquant mutuellement les obſervations, les découvertes faites de part & d'autre, qu'on peut aſſeoir un jugement plus ou moins certain ſur ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. Cette communication réciproque de lu-

mières acquiſes, peut rectifier les erreurs d'une imagination facile à ſe faire illuſion. Pour entretenir cette utile harmonie, il ſeroit avantageux peut-être qu'une ſociété d'hommes ſavans fut l'aboutiſſant de la correſpondance des deux écoles & ſe chargeât de tranſmettre à l'une les découvertes de l'autre. L'école d'Alfort & celle de Lyon ayant été créées pour le même but, devroient également concourir à l'atteindre. L'eſprit d'antipathie entre des établiſſemens chargés de la même miſſion ne peut qu'être un obſtacle à ce qu'elle ſoit bien remplie. C'eſt pour cela qu'il ſeroit peut-être néceſſaire de réunir les deux & de n'en faire qu'une. On doubleroit alors le nombre des profeſſeurs; il y en auroit huit en titre & huit adjoints. L'enſeignement gagneroit beaucoup à ce nouvel ordre de choſes & le Gouvernement économiſeroit bien des dépenſes.

Le défaut d'accord, parmi les élèves, & de ſubordination à leurs maîtres, n'eſt pas moins contraire à la bonne inſtruction. Ne conviendroit-il pas de n'envoyer aux écoles que des gens raiſonnables, amis du bon ordre & ſachant mettre à profit le temps? Les étourdis ceux qui n'aiment pas le travail, ne font que détourner les autres ſans profiter eux-mêmes; le Gouvernement fait ainſi des dépenſes en pure perte.

5°. L'époque des cours & les heures des leçons devroient être fixées. On ne fait qu'embrouiller l'eſprit

l'eſprit au lieu de l'éclairer en voulant embraſſer une foule d'objets à la fois, en ne prenant aucun loiſir pour récapituler ce qu'on a entendu & pour réfléchir ſur ce qu'on a appris; il faudroit donc établir un ordre à ce ſujet. En hiver, on pourroit s'occuper de l'anatomie, de la phyſiologie, de la pathologie, tant vétérinaire qu'humaine; de la clinique & des opérations. En été, de la pharmacie & de la matière médicale, de l'extérieur & de l'éducation des animaux, de l'agriculture & de la botanique, de l'hygiène & du croiſement des races.

6°. Pour exciter l'émulation de ceux qui profeſſent l'art vétérinaire, il faudroit leur aſſurer une honnête & honorable exiſtence. On ne ſe piquera jamais de faire faire des progrès à une ſcience qui n'offre pas même les reſſources du néceſſaire; car il ne faut pas en douter, le but principal de nos actions eſt notre bien être. Si donc en rempliſſant les devoirs d'un emploi on ne ſe procure pas une honnête aiſance, le zèle ſe ralentit, & bientôt même on l'abandonne pour ſe procurer, d'une autre manière, ce dont on a beſoin; il faudroit donc que les profeſſeurs des écoles vétérinaires fuſſent aſſurés qu'en ſe livrant à l'enſeignement, le Gouvernement les récompenſera de leurs peines, en leur fourniſſant tout ce qui eſt néceſſaire à leurs beſoins. Un traitement avantageux devroit leur être aſſigné, & ſur-tout leur être régulièrement

payé, puiſque c'eſt là-deſſus qu'eſt baſée leur exiſtence, ne pouvant eſpérer des honoraires ſuffiſans de leur pratique, pour leur entretien. C'eſt un grand motif de découragement que de ſuſpendre le payement des profeſſeurs pendant un certain temps, ou d'en faire l'emploi à tout autre uſage. Preſſés par le beſoin de pourvoir à leur exiſtence, ils ſe livrent, pour vivre, à des occupations qui les détournent de leur devoir. 8000 francs pour l'inſpecteur-général; 6000 francs pour les ſupérieurs; 5000 francs pour les profeſſeurs, me paroîtroient être le taux convenable des appointemens par an. Les profecteurs recevroient une gratification de 150 francs par trimeſtre.

7°. Il faudroit ſecouer le joug de la routine, & ne pas s'attacher ſeulement aux pas de ceux qui ont dévancé. L'art vétérinaire eſt encore un vaſte champ en friche où il y a beaucoup à faire, & très-peu de fait. Chacun devroit tenter de le fertiliſer en partie, en innovant, en créant des nouveaux dogmes, fondés ſur de bonnes obſervations. Chaque année, il conviendroit qu'on fit un certain nombre d'expériences en tout genre; le Gouvernement devroit, ce me ſemble, fournir aux frais néceſſaires pour cela, & aſſigner même des récompenſes à ceux qui, en les faiſant, reculeroient les limites de la ſcience. Ainſi, on exciteroit l'émulation, chacun s'empreſſeroit de mettre la main à

l'œuvre pour l'agrandiſſement du domaine de l'art. Une ſcience où il y a tant à faire, devroit piquer la curioſité de ceux qui ſont déſireux de rendre leur nom célèbre, par des découvertes utiles, par des écrits nouveaux, & de mériter ainſi une place au temple de mémoire (1).

8°. Chaque école devroit avoir une collection d'ouvrages les plus eſtimés en hiſtoire naturelle, en phyſique, en médecine tant humaine que vétérinaire. Les élèves pourroient ainſi, à certaines heures du jour, ſe livrer à la lecture des auteurs qui leur ſeroient utiles & qu'ils n'ont pas la faculté d'acheter. C'eſt en conſultant ce qui a été fait avant nous, qu'on apprend ce qu'il y a à faire, & en quelque ſorte comment il faut le faire. La lecture des bons ouvrages orne l'eſprit de connoiſſances utiles, forme le goût, rectifie les opinions prématurément haſardées, détruit ſouvent les illuſions d'une imagination prompte à s'exalter, aſſainit le jugement.

Deux élèves inſtruits ſeroient alternativement chargés, moyennant une certaine récompenſe, de tenir la bibliothèque ouverte, à des temps fixes,

(1) La Collection intitulée *Inſtructions & Obſervations ſur les maladies des animaux domeſtiques, &c.*, rédigée par les CC. CHABERT, FLANDRIN & HUZARD, qui contient déjà d'excellens matériaux, pourroit continuer à ſervir de dépôt pour toutes les nouvelles découvertes.

& de ſurveiller leurs condiſciples, pendant le temps de la lecture.

9°. Il faudroit n'envoyer aux écoles que des jeunes gens à talens, ayant des connoiſſances premières, & non des ignorans, des idiots, des jeunes gens ſans principes, comme on ne l'a fait que trop ſouvent, juſques ici. Et comment peut-on ſe perſuader qu'une ſcience non moins, pour ne pas dire plus, difficile que la médecine humaine, eſt ſuſceptible d'être bien cultivée par des hommes différens de ceux qui cultivent cette dernière branche d'hiſtoire naturelle; ſi on veut avoir de vrais medecins vétérinaires, il ne faut appeller aux écoles que des gens ſuſceptibles de le devenir? Tant qu'on reſtera dans le préjugé que des hommes d'un phyſique avantageux, des maréchaux ſeuls ſuffiſent pour exercer avantageuſement l'art vétérinaire, on n'aura jamais que des automates, des machines, des empiriques, des ignorans, des maréchaux & rien de plus. Qu'on compare les progrès des jeunes gens inſtruits & à talens que le hazard a jetté dans les écoles, avec ceux des manieurs du marteau, & on verra qu'il importe beaucoup aux progrès de l'art d'avoir des connoiſſances acceſſoires, & qu'il ne ſuffit pas pour bien le connoître & l'exercer dignement, d'être bien conſtitué & fils de maréchal. Qu'un *vétérin* déſire connoître les règles de la ferrure pour juger de la

bonne ou de la mauvaiſe conſtruction d'un fer, ſoit; mais, rien à mon avis de plus diſparate que l'exercice de l'art de guérir ou de conſerver la ſanté des animaux joint à celui de la maréchallerie. Ce n'eſt pas que l'art de la ferrure ſoit en lui-même mépriſable, quoique ceux qui l'exercent s'attirent le plus ſouvent, le mépris public; mais c'eſt qu'en s'en occupant trop ſpécialement, comme on l'a fait dans les écoles, on néglige l'étude de l'art de guérir. Les hommes qui réuniſſent des connoiſſances profondes en médecine à celles de ſavoir bien manier le fer ſont bien rares.

10°. Il ſeroit à propos de fixer le nombre d'élèves à envoyer aux écoles. Trois cents en tout, me paroîtroit un nombre ſuffiſant. Chaque établiſſement en auroit cent cinquante; trois candidats par Département ſeroient tous les quatre ans deſtinés à l'étude de l'art vétérinaire. Un petit nombre d'artiſtes vétérinaires bien inſtruits ſont bien plus utiles à la choſe publique qu'un grand nombre d'ignorans, de maiges, de charlatans; & on ne peut douter qu'on ne faſſe mieux l'éducation d'un petit que d'un grand nombre d'élèves, parce qu'on peut bien les ſurveiller tous, leur fournir les moyens d'inſtruction néceſſaire, les mettre à même de travailler avec plus d'ardeur en leur procurant une honnête exiſtence.

11°. Trois années d'étude ne ſuffiſent pas pour

devenir apte à exercer, avec avantage, la médecine vétérinaire; une quatrième année, au moins, me paroîtroit indiſpenſable pour ſe livrer à la pratique de l'art ſous les yeux des maîtres. Ainſi, on acquerroit de la fermeté dans le diagnoſtic & le prognoſtic, de la hardieſſe dans la pratique, & on ne ſeroit plus ſi embarraſſé lorſqu'on ſeroit livré à ſoi-même pour le traitement des maladies. Pour former un bon médecin de l'eſpèce humaine, il faut au moins ſix à ſept ans; & on veut qu'en trois ans de temps, on acquiert toutes les connoiſſances exigibles pour l'exercice de l'art vétérinaire qui, ſous un certain rapport, eſt plus étendu que la médecine humaine. Chaque élève devroit être tenu de recevoir ſes grades á la fin de la troiſième année, pour pouvoir enſuite, pendant la dernière, ſe livrer excluſivement à la pratique. Peut-être ſeroit-il convenable d'accorder un an de plus à ceux qui auroient moins de diſpoſitions, ou moins de connoiſſances premières. Ceux-ci ſeroient reçus à la fin de la quatrième année, & pratiqueroient pendant la cinquième.

12°. Un cours de clinique bien dirigé eſt indiſpenſable. C'eſt en voyant habituellement les malades qu'on apprend à bien connoître & à bien traiter leurs maladies; ſur-tout lorſque la manière de voir eſt rectifiée par celle d'un homme éclairé. Cet établiſſement a produit les plus heureux ré-

ſultats en médecine humaine ; il ſeroit encore plus profitable en médecine vétérinaire, où le défaut de pathologie écrite, met dans la néceſſité d'étudier le livre de la nature, où, d'ailleurs, ne pouvant interroger le malade ſur ſon état, on a beſoin de bien ſe former à en connoître par l'habitude extérieure les affections maladives ; mais pour faire une clinique intéreſſante, il faudroit que les hôpitaux fuſſent organiſés comme il a été dit en parlant des profeſſeurs de clinique. Le Gouvernement feroit les frais de l'entretien des bêtes malades qu'on y enverroit, & ainſi l'agriculteur ne craindroit pas d'y envoyer ſes animaux atteints de maladie. Les écoles, à meſure qu'elles feroient des cures intéreſſantes, formeroient leur réputation & capteroient la confiance publique. Les praticiens qu'elles enverroient dans les Départemens, ſeroient plus recherchés & plus eſtimés qu'ils ne l'ont été juſques ici, & le charlataniſme tomberoit ainſi de lui-même.

13°. Chaque année, il conviendroit qu'il y eut des examens en Germinal, pour les cours d'hiver, & en Vendémiaire, pour ceux d'été. Les profeſſeurs & un jury (1) compoſé de ſix membres dont

(1) Au reſte, un jury eſt-il indiſpenſable ? Les profeſſeurs aſſemblés en plus ou moins grand nombre, ne pourroient-ils pas en remplir les fonctions ? Aux Ecoles de médecine on

trois seroient pris dans la première classe de l'Institut & nommés par le Ministre de l'Intérieur, & les trois autres désignés par les professeurs, procéderoient à ces examens. La capacité & les progrès des élèves seroient ainsi connus & constatés. Ceux qui auroient bien travaillé obtiendroient des éloges & des récompenses ; & ceux qui auroient négligé l'étude seroient rappelés à leur devoir. S'il s'en trouvoit qui fussent reconnus incapables d'acquérir les connoissances exigibles pour l'exercice de l'art, ils seroient renvoyés dans leurs foyers. On donneroit de suite avis à leur Département, de pourvoir à leur remplacement.

A la fin du temps d'étude ci-dessus prescrit, les candidats destinés à quitter les écoles pour se livrer à la pratique, devroient être soumis à des épreuves rigoureuses pour bien reconnoître leur capacité. Quatre examens me paroîtroient indispensables pour s'en assurer; deux verbaux, en présence des élèves, pour écarter toute partialité de la part des examinateurs; un pratique, & toujours public; & enfin un quatrième par écrit. Celui-ci consisteroit à présenter une dissertation manuscrite ou imprimée sur un sujet quelconque, & à la soutenir publiquement. De cette manière, on ne pourroit manquer

---

n'a pas besoin d'un corps étranger à l'établissement pour constater la capacité des élèves.

d'inſpirer la confiance pour l'exercice de l'art, en des hommes qui en ſeroient dignes & qui feroient honneur aux écoles qui les auroient formés. On ſe procureroit une foule d'obſervations nouvelles, de l'enſemble deſquelles pourroit, un jour, jaillir une ſource de lumières, à l'avantage de la ſcience. Les thèſes avant d'être ſoutenues, ſeroient ſoumiſes à la cenſure d'un conſeil de réviſion ; & ſi elles étoient jugées dignes de l'impreſſion, elles ſeroient imprimées aux frais du Gouvernement. Quelques ouvrages ſeroient accordés aux trois élèves qui ſe ſeroient le plus diſtingués dans chacun des examens ſubis pendant le cours d'étude, & une couronne d'honneur aux trois ſuivans. La récompenſe de ceux qui auroient montré le plus de connnoiſſances à leur réception, & qui auroient préſenté le meilleur mémoire, conſiſteroit, pour les cinq premiers, en une médaille d'or, portant d'un côté, l'effigie du cheval & du bœuf, avec cette inſcription autour : *leur conſervation intéreſſe la proſpérité publique* ; & de l'autre, le nom de celui qui l'auroit méritée, avec ces mots : *premier prix* ; & autour, cette légende : *il a mérité la reconnoiſſance nationale.* Pour les cinq qui, après les premiers, ſe ſeroient montré les plus inſtruits, une médaille d'argent, portant le même emblême & les mêmes mots, avec cette ſeule différence qu'au deſſus du nom de celui qui la porteroit, il y auroit *deuxième*

prix. Ce ſeroit là le vrai moyen d'exciter l'émulation & d'avoir en peu de temps des hommes capables de faire faire des progrès à l'art vétérinaire.

14°. Rien de plus contraire à l'indépendance nationale & aux progrès des élèves, que l'état de gêne, d'eſclavage, pour ainſi-dire, dans lequel on les tient dans les écoles vétérinaires. Il conviendroit donc qu'il fut permis d'entrer & de ſortir de ces établiſſemens, du moins à certaines heures, & que chacun fut libre d'aller, en des momens propices, puiſer aux écoles centrales, des connoiſſances utiles. On ne devroit pas, comme je l'ai vu faire de mon temps, mettre des entraves au zèle de ceux qu'on voit aimer le travail, & qui cherchent à s'inſtruire en allant écouter de temps en temps des maîtres particuliers. Celui qui, ſans négliger ſes devoirs, peut ſe livrer à l'étude des ſciences acceſſoires, devroit être pleinement libre. Il agrandiroit ainſi la maſſe de ſes connoiſſances, & deviendroit un jour plus à même de concourir aux progrès de l'art. La gêne, la contrainte me ſemblent propres à empêcher le développement des facultés intellectuelles. Cela tient à la nature de l'homme, qui n'aime pas à être ſervilement mené. L'idée d'être dans la gêne excite le déſir de s'en dégager & détourne ainſi l'eſprit des occupations. D'ailleurs, les élèves devant un jour vivre au milieu de la ſociété, il convient qu'ils ſe fami-

liariſent d'avance avec les hommes pour apprendre à les connoître. Ce ne ſeroit d'ailleurs que hors du temps conſacré aux leçons ſur l'art vétérinaire, qu'il leur ſeroit permis de vaquer à d'autres études. De plus, la gaîté, l'exercice ſont utiles pour donner de l'activité à l'eſprit. Il eſt un temps pour le travail, il en eſt un pour les délaſſemens. Lorſqu'on n'a pas le goût du travail, on a beau être captivé, on n'en fait pas mieux. Tandis que ſi dans ces momens de dégoût, on peut ſe promener, ſe recréer, on reprend ſes premières occupations avec une nouvelle ardeur. Qu'on ne m'oppoſe pas l'irrégularité des mœurs, & la perte du temps, on évitera ce dernier inconvénient, en n'appellant aux écoles que des jeunes gens, amis du travail & de l'ordre. Quant au premier, je dirai qu'on ne ſe propoſe pas de faire des moines. C'eſt en voulant éviter la dépravation des mœurs, par la contrainte, qu'on occaſionne quelquefois une dépravation plus grande. Pourquoi vouloir réprimer certains mouvemens naturels? Souvent, au lieu de les modérer par une ſurveillance trop rigoureuſe, on ne fait que les exaſpérer. D'ailleurs je le répète, les élèves ſeroient tenus de ſe trouver aux écoles, aux heures de leurs leçons reſpectives.

15°. C'eſt par la perſuaſion & la raiſon que l'homme veut être conduit, & non par les rigueurs, l'empriſonnement, les privations. On eſt

aujourd'hui revenu du préjugé des écoles anciennes qui ne ſavoient former des élèves qu'en les torturant. Les punitions trop ſevères & humiliantes, hébêtent & ne corrigent pas. On eſt toujours porté à mépriſer les remontrances d'un maître qui ne ſait prêcher le devoir qu'avec des menaces. Loin donc des écoles, ce ton bruſque, impérieux avec lequel les maîtres de village conduiſoient autrefois leurs élèves. Des inſtituteurs doivent plutôt ſe faire aimer que ſe faire craindre. Les diſciples mettent bien plus de ſoin à ne pas déſobliger un profeſſeur qu'ils chériſſent, qu'à ne pas manquer à un maître qu'ils déteſtent. Celui-ci a beau les punir, il ne les corrige pas; celui-là n'a qu'à leur faire apercevoir leur tort, pour qu'ils évitent dorénavant de ſe montrer coupables. De cette manière, on maintiendra la ſubordination parmi les élèves que juſques ici on n'a cru maintenir que par des rigueurs mal placées, des reproches mal fondés, des eſpionnages à contre-temps, &c.

16°. Les établiſſemens vétérinaires devroient être rapprochés du centre des grandes villes près leſquelles ils ſont placés; il en réſulteroit un grand avantage pour l'inſtruction. Les élèves ſeroient par là à portée d'acquérir les connoiſſances acceſſoires à leur art. Ils auroient, en outre, la commodité de conſulter les bibliothèques publiques, pour les ouvrages qui ne ſeroient pas dans celle de l'école. D'ailleurs,

piqués d'émulation par l'exemple des étudians des autres écoles, qu'ils verroient se livrer avec zèle à l'étude, ils s'efforceroient d'avantage de bien remplir leurs devoirs, afin de pouvoir, comme eux, s'attirer l'estime de leurs maîtres & la reconnoissance nationale. Qu'on ne dise pas qu'il y auroit de l'inconvénient à placer des écoles vétérinaires, au centre d'une ville; on n'en trouve pas à y placer les écoles de médecine qui, sous le rapport des amphithéâtres & des hôpitaux dont ils sont entourés, en offrent bien d'avantage. Dans les premières, on ne dissèque que des animaux sacrifiés exprès; & les animaux malades qu'on y traite présentent bien moins de danger de contagion. Le seul obstacle, peut-être, qu'on pourroit opposer à l'emplacement des écoles vétérinaires, au centre d'une grande ville, seroit l'impossibilité de les placer au sein d'un vaste terrein nécessaire pour faire des expériences sur l'éducation des animaux, & pour récolter les fourrages & les grains nécessaires à leur entretien; mais un domaine situé hors de la ville offriroit les mêmes avantages, sauf à y aller faire de temps en temps quelques visites. Au reste, tant que les écoles ne posséderont pas plus de terrein qu'elles n'en possèdent actuellement, leur emplacement n'offre point de difficulté.

17°. La manière dont on régit les écoles vétérinaires, sous le rapport de la distribution des

frais d'entretien, & de la police, me paroît très-vicieuſe. Ce n'eſt pas en multipliant les rouages qu'on en facilite le jeu. Depuis qu'on a nommé des ſurveillans, des régiſſeurs, des économes, des cuiſiniers, dans les écoles, on ne voit pas que l'ordre y règne mieux, que le zèle y ſoit plus ardent, que les dépenſes y ſoient mieux ordonnées & diſtribuées, que l'ordinaire y ſoit plus réglé, & le payement de chaque employé plus aſſuré. Au contraire, l'inverſe ſemble s'y obſerver. Les élèves ont à ſe plaindre de la dépenſe, qui bien ſouvent ne vaut pas l'étape d'un militaire; les alimens qu'on leur ſert ne ſont ni plus abondans ni mieux préparés, leur ſervice à table n'eſt ni décent ni régulier; pour ce qui eſt des habits, qu'on doit de temps en temps leur fournir, & du petit eſcompte qui doit leur revenir à la fin de chaque mois, pour les frais de l'éclairage & du blanchiſſage, ils n'ont pas lieu d'être plus ſatisfaits, & de mon temps, chacun étoit tenu de ſe pourvoir, de ſon mieux, à ce ſujet. Les profeſſeurs ſouffrent du retard du payement de leur ſalaire; les ſubalternes murmurent. De pareils abus ralentiſſent le ſervice, en décourageant ceux qui ſont deſtinés à le faire; retardent les progrès de l'art, en détournant à d'autres occupations, pour vivre, ceux qui le profeſſent. D'où vient donc que chacun a à ſe plaindre? C'eſt que ce qui eſt deſtiné à la ſolde des em-

ployés, eſt ſouvent détourné à tout autre uſage.

Le moyen de remédier à ces abus ſeroit de ne plus aſtreindre les élèves à faire la dépenſe en commun. Ce ſeroit un grand avantage pour eux, & une économie pour le Gouvernement. Seulement, on leur accorderoit 15 francs par décade, ce qui ſeroit 30 ſous par jour. Chaque profeſſeur, à ſon tour, en feroit, tous les décadis, en préſence du directeur, la diſtribution. On économiſeroit ainſi, le traitement d'un régiſſeur, de pluſieurs prépoſés de cuiſine & d'un ſurveillant dont on ne voit pas la néceſſité. Le ſoin de ſurveiller la conduite des élèves, eſt plutôt de la compétence de ceux qui ſont chargés de leur enſeignement, & qui ſous ce rapport, méritent plus leur eſtime & leur attachement. On s'étudie bien mieux à mettre à profit les remontrances d'un maître que celles d'un employé inepte, partial, ſouvent étranger à l'art de ſavoir conduire une corporation de jeunes gens civiliſés, policés, & s'attirant dès-lors, au détriment de l'ordre, le mépris public. La dépenſe faite pour de tels employés ſeroit bien mieux appliquée à l'entretien de quelques profeſſeurs de plus, qui manquent dans les écoles.

D'après ce plan, les élèves pourroient donc faire librement leur dépenſe, & pourvoir à leur entretien. Ils ne ſeroient tenus de ſe trouver aux écoles que pour les démonſtrations reſpectives &

le coucher (1). A l'école polytechnique, on n'a nullement beſoin de cloîtrer les élèves qui la compoſent, & de leur faire faire la dépenſe en commun, pour exciter leur zèle, qu'on ſait être très-ardent.

Chaque profeſſeur devroit recevoir, immédiatement de la caiſſe publique, le contingent qui lui revient pour ſon ſalaire; & quant à l'argent deſtiné à la dépenſe des élèves, & à l'entretien des employés ſubalternes, ou autres dépenſes à faire dans l'établiſſement, le directeur, en préſence de chaque profeſſeur, à ſon tour, en feroit la répartition. Ainſi, on éviteroit le ſoupçon de toute fraude. Chacun ſeroit aſſuré de toucher ce que le Gouvernement, par l'intermède de ſes agens, lui auroit accordé; & s'il ſouffroit du retard pour le payement de ce qui doit lui revenir, il ſeroit convaincu que le tréſor public n'auroit encore rien avancé pour cette deſtination.

18°. Pour que chaque Département retirât du

(1) Le Gouvernement ayant fait les dépenſes néceſſaires pour le logement des élèves, il y en auroit bien peu à faire pour continuer de les loger; chacun ſeroit tenu, comme il l'a fait juſques ici, de fournir aux frais de l'éclairage & du blanchiſſage; pour ce qui eſt de la ſurveillance des élèves dans leurs dortoirs, elle ſeroit aiſée : chaque profeſſeur, à ſon tour, ou le ſupérieur, feroit le ſoir, à une certaine heure, la ronde pour s'aſſurer du bon ordre.

ſervice

ſervice des médecins vétérinaires qui ſe trouvent ſur l'étendue de ſon arrondiſſement, tout le fruit qu'il a lieu d'en attendre, il faudroit que ceux ci fuſſent régulièrement répartis ſur ſon ſol; qu'il y eût entre eux un accord parfait, une coordination de pouvoirs qui les mit dans le cas de concourir unanimement au bien public. Pour cela, l'ordre ſuivant me paroîtroit convenable. On devroit former un conſeil de trois *vétérins* les plus inſtruits, au chef-lieu de chaque Département; placer, dans celui de chaque ſous-préfecture, un prépoſé, & diſtribuer enſuite ſymétriquement, autour de ces centres, le reſtant des artiſtes. Ceux-ci ſeroient tenus de rendre, tous les trois mois, compte de leur miſſion aux prépoſés, qui à leur tour correſpondroient avec le conſeil établi près l'Adminiſtration départementale & lui tranſmettroient, par trimeſtre, l'expoſé de tout ce qui ſe ſeroit paſſé dans leurs arrondiſſemens. Les conſeils vétérinaires départementaux, ſeroient en relation avec l'école reſpective, & lui rendroient compte, tous les ſix mois, de la conſtitution médicale de leur Département. Enfin, les écoles, par l'intermède de l'inſpecteur-général, correſpondroient avec les ſociétés ſavantes de la Capitale, pour en obtenir des éclairciſſemens utiles. Par cette harmonie de pouvoirs, chacun ſeroit tenu à des obligations reſpectives; il en réſulteroit une coordination de fonc-

tions qui ne pourroit qu'être ſalutaire au bien public. De cet accord, réſulteroit une communication de lumières qui ſeroit très-avantageuſe, dans le cas d'épizooties ſur-tout.

Outre la correſpondance que les *vétérins* auroient entre eux pour la partie ſcientifique & pour les éclairciſſemens utiles, relatifs à leur art, ils devroient être habituellement en relation avec les autorités conſtituées, quant à la partie civile, ils éviteroient par là d'être, le plus ſouvent, par leur conduite, en contradiction avec les lois.

La caiſſe départementale accorderoit à chacun des membres du conſeil vétérinaire un traitement qui n'excéderoit pas 1200 francs & ne pourroit jamais être au-deſſous de 800 francs. Chaque ſous-préfecture gratifieroit ſon prépoſé vétérinaire ; le maximum de cette gratification ſeroit de 900 francs & le minimum de 700 francs. Les autres praticiens vétérinaires ſeroient ſalariés par abonnement, de la part des propriétaires qu'ils auroient à ſervir. Le taux convenable de ce ſalaire me paroîtroit devoir être de 700 à 900 francs. Un rôle pourroit être fait à ce ſujet, d'après lequel chaque poſſeſſeur de beſtiaux payeroit tant par an, à raiſon du nombre qu'il en poſſède. Cette gratification n'empêcheroit pas le *vétérin* d'accepter les offres de ceux qui voudroient le récompenſer plus particulièrement de ſes peines. Au reſte, le traite-

ment porté ſur le rôle ne ſeroit cenſé accordé que pour un nombre de viſites déterminé, au-delà duquel le praticien vétérinaire, s'il le jugeoit à propos, pourroit exiger une récompenſe pour ſes ſoins. Ceci exciteroit l'émulation (car n'en doutons pas, l'appas du gain eſt le premier mobile de nos actions), & les *vétérins* feroient tous leurs efforts pour mériter la confiance du public.

Il faudroit, de plus, que tous euſſent l'eſpoir d'avancer en place à meſure qu'ils s'en montreroient dignes. Les places vacantes de prépoſé de ſous-préfecture ne devroient être accordées qu'au concours entre les praticiens de l'arrondiſſement, en préſence des membres du conſeil vétérinaire, ſéant au chef-lieu du Département, & de quelques médecins & agriculteurs diſtingués; celles de membre du conſeil vétérinaire départemental, ſeroient décernées aux plus méritans des prépoſés, par examen, d'après le jugement des membres reſtans dudit conſeil, des médecins & des agriculteurs les plus diſtingués & des *vétérins* les plus inſtruits du Département le plus voiſin. Les places enfin de profeſſeurs aux écoles ne devroient être adjugées qu'à ceux des membres des conſeils vétérinaires départementaux qui auroient fait preuve de plus de connoiſſances théoriques & pratiques, par devant le jury de l'école où la place ſeroit vacante, en préſence des pro-

feſſeurs reſtans & des autorités conſtituées du lieu.

Quant aux places d'inſpecteur-général & de directeur, le jury de chaque école préſenteroit quatre candidats; ceux-ci ſe réuniroient à Paris pour comparoître devant un conſeil ſpécial, compoſé de médecins, de *vétérins* & de naturaliſtes les plus diſtingués de la Capitale. D'après des épreuves verbales & par écrit, les trois les plus méritans ſeroient déſignés & préſentés au miniſtre, qui procéderoit à la nomination définitive de l'un d'entre eux.

Tous les ans, à une certaine époque, les prépoſés ſe réuniroient au conſeil vétérinaire départemental, pour tenir une ſéance extraordinaire, en préſence des autorités conſtituées. On y traiteroit quelque ſujet important; on y liroit des mémoires ſur tel ou tel objet, on y feroit mention honorable de ceux qui ſe feroient le mieux acquittés de leurs devoirs; on y décerneroit des récompenſes à ceux qui auroient fait des découvertes utiles.

Le coſtume des praticiens vétérinaires d'arrondiſſement ſeroit bleu, avec collet rouge; celui des prépoſés, bleu avec collet violet; les membres du conſeil porteroient un collet noir; les profeſſeurs, les élèves & les autres employés dans les écoles ſe coſtumeroient en liberté.

19°. En ſuivant l'ordre qui vient d'être tracé, on encourageroit à embraſſer l'art vétérinaire. Cet

état offriroit les moyens d'une exiſtence honnête & des emplois honorables. Ainſi, on ennobliroit la médecine vétérinaire. Ceux qui la profeſſent ou qui la pratiquent recouvreroient la confiance ſi néceſſaire à un praticien pour faire le bien; & la ſcience feroit des progrès vers ſa perfection.

20°. Enfin, pour completter la réforme des abus & détruire radicalement tous les obſtacles qui s'oppoſent à l'avancement de l'art, & par ſuite au bien public, il faudroit que, dorénavant, nul ne put exercer l'art vétérinaire qu'il n'eut obtenu un brevet de capacité. Tout empirique, tout charlatan qui ſeroit ſurpris exerçant publiquement la médecine vétérinaire, devroit être, pour la première fois, condamné à 300 francs d'amende, la ſeconde à 600 francs, la troiſième à 1000 francs & trois mois de détention.

Le Gouvernement, pour détruire le préjugé qui éloigne de l'exercice de l'art vétérinaire un certain nombre de gens de mérite qui le regardent comme ignoble, devroit, comme autrefois, attacher un titre honorable à celui de médecin vétérinaire (1). Et n'eſt-ce pas une preuve de véritable

(1) Le nom de *médecin* que j'ai ſubſtitué à celui d'*artiſte*, me paroît plus convenable. Ne pourroit-on pas auſſi ſubſtituer au mot *vétérinaire* celui de *zootique*? Peut-être auſſi ſeroit-il utile, pour détruire le préjugé du public ſur les Écoles

patriotiſme que de ſe vouer tout entier au bien public en renonçant à des emplois plus aiſés & plus lucratifs, pour ſe livrer à l'exercice d'un art ſi pénible, ſi rébutant par les devoirs qu'il impoſe; mais du reſte ſi digne de l'homme philoſophe, par ſes motifs.

Ainſi donc, l'organiſation des écoles vétérinaires en France, me paroîtroit devoir être celle-ci:

ARTICLE PREMIER.

Il y aura deux écoles vétérinaires en France; l'une à Paris pour les Départemens du nord; l'autre à Lyon pour ceux du midi.

ART. II.

Un inſpecteur-général ſera chargé de la ſurveillance des deux établiſſemens vétérinaires.

ART. III.

Chaque école aura un jury compoſé de ſix membres, un inſpecteur & huit profeſſeurs; ſavoir:

1°. Un de zootomie & de phyſiologie;

2°. Un de pathologie;

3°. Un de médecine humaine;

4°. Un de clinique & d'opérations;

5°. Un de matière médicale & de chimie pharmaceutique;

---

vétérinaires de ſubſtituer à leur ancienne dénomination, celle de *gymnaſe d'économie rurale zootique*.

6°. Un d'hygiène & de l'art de croiſer les races ;

7°. Un d'extérieur & d'éducation des animaux domeſtiques ;

8°. Un d'agriculture & de botanique uſuelle.

ART. IV.

Huit autres profeſſeurs, déſignés au concours parmi les élèves, ſeront adjoints aux profeſſeurs pour répéter les démonſtrations.

ART. V.

Chacun des profeſſeurs ſera tenu, à ſon tour, d'exercer, avec le ſupérieur, la ſurveillance, & de diſtribuer, tant à ſes collègues qu'aux élèves, les appointemens ci-après déſignés.

ART. VI.

Le traitement de l'inſpecteur - général ſera de 8000 francs; celui des ſupérieurs de 6000 francs; & chaque profeſſeur aura 5000 francs; les profeſſeurs-adjoints recevront une gratification de 800 francs, par an. Ces divers appointemens ſeront payés par trimeſtre.

ART. VII.

Les cours dureront toute l'année.

Quatre ſe feront dans l'hiver, ſavoir : la zootomie & la phyſiologie, la pathologie, tant vétérinaire qu'humaine, la clinique & les opérations.

Quatre en été, ſavoir : ceux de pharmacie & de

matière médicale, d'extérieur & d'éducation des animaux, d'hygiène & de croiſement des races, d'agriculture & de botanique uſuelle.

Les heures des cours ſeront fixées d'après un réglement particulier.

ART. VIII.

Chaque établiſſement vétérinaire aura cent cinquante élèves & jamais au-delà de deux cent. Chaque Département en enverra trois ou quatre, ſuivant ſon étendue, tous les quatre ans, en remplacement de ceux qui rentreront dans leurs foyers.

ART. IX.

Nul élève ne pourra dorénavant être envoyé aux écoles qu'il n'ait fait preuve, par devant le conſeil vétérinaire départemental, de connoiſſances acceſſoires & de bonnes diſpoſitions.

ART. X.

Les élèves ſeront tenus de ſe trouver aux écoles aux heures des leçons & pour le coucher.

ART. XI.

Chacun recevra pour ſon entretien, 15 francs par décade, de la part du directeur, conjointement avec un des profeſſeurs.

ART. XII.

Le temps d'étude, pour chaque élève, ſera de trois ans de théorie & un de pratique.

ART. XIII.

Il y aura, en Germinal & en Vendémiaire, des examens pour les élèves, en préſence de tous les profeſſeurs & des magiſtrats ; les trois qui montreront le plus de mérite, recevront un prix conſiſtant en ouvrages relatifs à l'art ; les trois qui les ſuivront auront une couronne d'honneur. Ceux qui auront bien travaillé recevront des éloges ; les pareſſeux ſeront rappellés à leur devoir & les ineptes renvoyés dans leurs foyers.

ART. XIV.

A la fin de la troiſième année, les élèves recevront leurs grades & pour cela, ils ſubiront, par devant le jury, les profeſſeurs & quelques membres des autorités conſtituées, quatre examens publics, deux verbaux, un de pratique & un par écrit, conſiſtant en une thèſe ſur une partie de l'art.

ART. XV.

Les cinq qui ſe feront le plus diſtingués & qui auront préſenté le meilleur mémoire, recevront pour prix de leur mérite, chacun une médaille d'or portant d'un côté l'effigie du cheval, du bœuf & du mouton, avec cette inſcription autour : *leur conſervation intéreſſe la proſpérité publique*, & de l'autre, le nom de celui à qui elle aura été décernée, avec ces mots au-deſſous : *premier prix* ; & autour

cette légende : *il a mérité la reconnoiſſance nationale.*

Les cinq qui ſuivront les premiers obtiendront une médaille d'argent pareille, avec cette ſeule différence qu'au lieu des mots : *premier prix* ; elle portera ceux-ci : *ſecond prix.*

ART. XVI.

Les médecins vétérinaires de chaque Département ſeront répartis également ſur l'étendue de ſon arrondiſſement.

ART. XVII.

Il y aura au chef-lieu du Département, un conſeil compoſé des trois médecins vétérinaires les plus inſtruits ; ce conſeil correſpondra avec les écoles vétérinaires & ſera à la ſolde de l'adminiſtration départementale. Cette ſolde ne pourra excéder 1200 francs pour chaque membre, ni être au-deſſous de 900 francs.

ART. XVIII.

Chaque ſous-préfecture aura, dans le chef-lieu de ſon reſſort, un prépoſé vétérinaire qui ſera ſoldé ſur les perceptions de l'arrondiſſement, & qui correſpondra avec le conſeil vétérinaire départemental, lui rendra compte, tous les trimeſtres, de ce qui ſe ſera paſſé dans la contrée qu'il habite. Le maximum de ſon traitement ſera de 900 francs, & le minimum de 700 francs.

ART. XIX.

Les autres praticiens vétérinaires de l'arrondiſſement correſpondront avec les prépoſés & rendront compte, également tous les trois mois, de leur geſtion ; ils ſeront ſalariés par abonnement des propriétaires qu'ils auront à ſervir. Leur traitement ſera de 6 à 700 francs.

ART. XX.

Tous les ans à une époque fixe, les prépoſés ſe réuniront au conſeil départemental, pour tenir en préſence des autorités conſtituées, une ſéance où il ſera queſtion de diſcuſſions relatives à l'art, de la lecture de mémoires, de la mention honorable de ceux qui auront le plus mérité la reconnoiſſance publique & de la diſtribution d'un prix d'honneur à ceux qui auront réculé les limites de l'art.

ART. XXI.

L'uniforme des praticiens vétérinaires d'arrondiſſement ſera le bleu national avec collet rouge ; celui des prépoſés même couleur avec collet violet; les membres des conſeils départementaux porteront le collet noir.

ART. XXII.

Les places d'inſpecteur - général & de directeur ſeront à la nomination du miniſtre, ſur la préſentation du Jury ; celles de profeſſeur ſeront ac-

cordées au concours à ceux qui en ſeront jugés les plus dignes ; les places de membre du conſeil départemental ſeront, par la même voie, adjugées aux plus méritans d'entre les prépoſés ; & enfin, celles de prépoſé appartiendront, également par concours, à ceux des praticiens d'arrondiſſement qui les mériteront le plus.

ART. XXIII.

Nul ne pourra exercer dorénavant, l'art vétérinaire qu'il ne ſoit pourvu d'un diplôme de capacité, viſé par le miniſtre de l'Intérieur.

ART. XXIV.

Quiconque ſera ſurpris exerçant l'art vétérinaire, ſans être pourvu des pouvoirs néceſſaires, ſera condamné à 300 francs d'amende, la première fois ; 600 francs, la ſeconde ; à 1000 francs & trois mois de détention, la troiſième.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

ÉPITRE DÉDICATOIRE.	pag.	3
Préface.		5
Observations générales.		17
Anatomie.		22
Physiologie.		26
Hygiène.		33
Thérapeutique.		45
Pathologie interne.		52
— *Observations.*		121
Pathologie externe.		123
Matière médicale.		130
Synonimie.		136
Conclusion.		143
Projet d'organisation des Écoles vétérinaires, présenté au Ministre de l'Intérieur.		145

ERRATA.
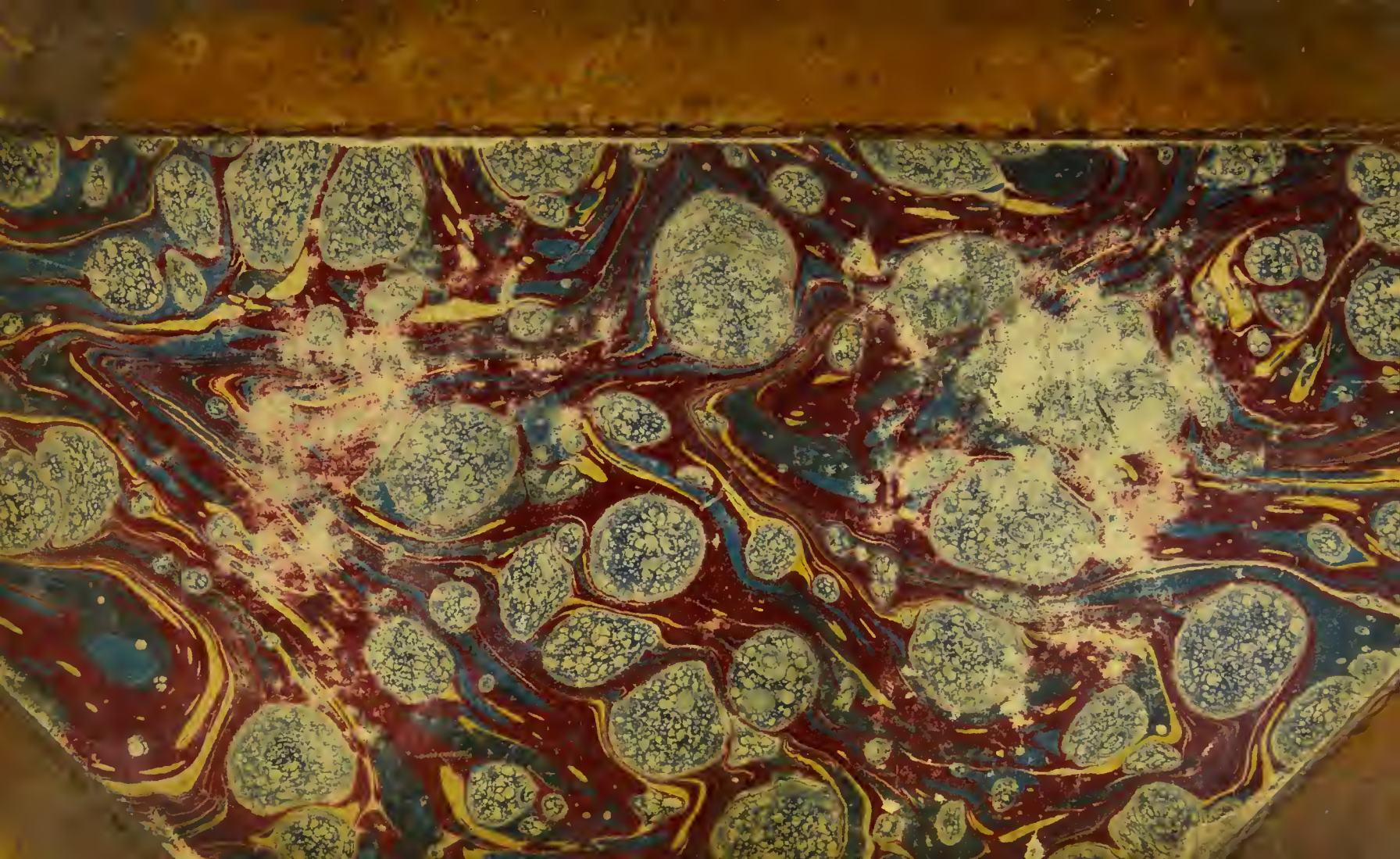
Page 53, avant ORDRE PREMIER, *ajoutez* CLASSE PREMIÈRE.